8e ANNÉE — T. 15 N° 323 — 20 FÉVRIER 1926

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 13 fr.; un an, 25 fr. Etranger, variables selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIe
(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Émile Picard, successeur de Charles de Freycinet

M. Émile Picard, *ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Charles Freycinet, y est allé prendre séance le jeudi 11 février 1926 et a prononcé le discours suivant :*

DISCOURS de M. Émile Picard

« Collaboration entre l'Académie française et l'Académie des sciences. »(1)

Messieurs,

Pasteur, recevant, il y a quarante ans, Joseph Bertrand à l'Académie française, lui disait : « Nous sommes ici par faveur de tradition au milieu de ceux qui y sont par droit de conquête. » Il entendait ainsi rendre hommage au libéralisme avec lequel votre Compagnie accueille les formes les plus diverses de la pensée et du savoir humains. Vous avez voulu donner à M. de Freycinet un successeur appartenant comme lui à l'Académie des sciences, et peut-être vous êtes-vous rappelé l'influence réciproque entre la science et le langage, familière aux philosophes du XVIIIe siècle, et sur laquelle insistait Lavoisier dans le discours préliminaire de son célèbre *Traité de chimie* : « Comme ce sont les mots qui conservent les idées et qui les transmettent — écrivait le fondateur de la chimie moderne, — il en résulte qu'on ne peut perfectionner le langage sans perfectionner la science, ni la science sans le langage, et que, quelque certains que fussent les faits, quelque justes que fussent les idées qu'ils auraient fait naître, ils ne transmettraient encore que des impressions fausses si nous n'avions pas les expressions exactes pour les rendre. » On ne peut mieux exprimer la nécessité d'une collaboration entre l'Académie française et l'Académie des sciences.

En vous adressant le remerciement que je vous dois, je n'ai donc garde d'oublier que je suis l'heureux bénéficiaire de la tradition dont parlait Pasteur, et vous me permettrez de reporter en ce moment ma pensée reconnaissante sur mes confrères de l'Académie des sciences, qui, en m'élevant jadis à un poste d'honneur, ont été ainsi mes garants auprès de vous. Depuis les temps de Fontenelle et de d'Alembert, la liste est longue des savants que vous avez admis dans votre Compagnie. Elle contient des mathématiciens, des physiciens, des chimistes, des biologistes ; on y trouve aussi des hommes d'action sur lesquels a laissé son empreinte la forte discipline des sciences mathématiques et physiques. La vie prodigieusement remplie de M. de Freycinet va nous offrir un mémorable exemple de ce que peuvent donner l'esprit géométrique associé à l'esprit de finesse et la méthode scientifique appliquée dans les directions les plus variées.

Origines de Freycinet. Le polytechnicien. Première entrée dans la politique.

Charles de Saulses de Freycinet appartenait à une famille originaire du Dauphiné, et son nom patronymique provient d'un village de la Drôme, dans lequel existe encore le château de Freycinet. Un de ses oncles paternels, qui s'était signalé dans une lutte glorieuse contre les Anglais, devint contre-amiral. L'autre, Louis-Claude, fit de 1817 à 1820 un voyage autour du monde dont l'objet principal était la géographie de l'hémisphère austral et l'étude des éléments du magnétisme terrestre. Son nom a été donné à une terre, au Sud de l'Australie, et il devint, en 1826, membre de l'Académie des sciences. Le père de Charles de Freycinet fit sa carrière dans l'Administration des contributions directes ; après un séjour à Foix, où naquit son fils, en 1828, il occupa jusqu'à sa mort divers postes dans le département de Tarn-et-Garonne, qui devint le nouveau centre familial après la vente du château de Freycinet. Votre confrère fit ses études au lycée de Cahors, alors très réputé, et les termina à Toulouse pour la préparation à l'Ecole polytechnique, où il entra en 1846.

L'Ecole centrale des travaux publics, devenue en 1795 l'Ecole polytechnique, était alors dans tout l'éclat de sa renommée. Fidèles à son drapeau, sur lequel on lit la fière devise « Pour la Patrie, les sciences et la gloire », ses anciens élèves se distinguaient dans les grands services publics et prenaient une part éminente aux progrès scientifiques de la première moitié du siècle dernier. Les traditions libérales de l'Ecole lui donnaient une grande popularité ; le bicorne et l'habit du polytechnicien imposaient aux foules de ces temps lointains. En 1814, à la Barrière du Trône, le bataillon des polytechniciens avait, au dire de Carnot, forcé l'admiration des ennemis eux-mêmes par son courage. En 1830, plusieurs d'entre eux avaient pris part à l'affaire de la rue de Babylone, où fut tué leur camarade Vaneau, et l'Ecole s'était mêlée au peuple lors des funérailles de Benjamin Constant. Liés par leurs traditions, les polytechniciens ne pouvaient se désintéresser des événements de 1848. Ils donnèrent le branle à la jeunesse des Ecoles, qui mit autant d'entrain à défaire la monarchie qu'elle en avait mis à la faire lors des journées de 1830. Mais les choses vont vite en temps de révolution, et les jeunes révolutionnaires de la veille devinrent le lendemain les défenseurs de l'ordre. Les soldats avaient levé la crosse en l'air, et aucune force publique n'existait plus ; la jeunesse des Ecoles sauva la situation. Freycinet a raconté dans ses *Mémoires* comment, ayant pénétré dans l'Hôtel de Ville grâce à son costume de polytechnicien, il entra dans une salle exiguë où se trouvaient une vingtaine de personnes, sur le visage desquelles

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

se lisait un mélange d'anxiété et de recueillement ; c'était le Gouvernement provisoire, tenant ses pouvoirs plus encore de la foule qui avait envahi le Palais-Bourbon que de la Chambre des députés. Freycinet ne peut s'empêcher de songer : « Eh quoi, un changement de régime, ce n'est que cela ? » Il en est tout déconcerté, et il lui semble sortir d'un rêve. Cependant, il se met à la disposition du Gouvernement ; ses camarades et lui deviennent les aides de camp du nouveau pouvoir. Freycinet était aux côtés de Lamartine dans l'après-midi du 25 février, où une manifestation formidable vint demander à l'Hôtel de Ville la proclamation de la « République sociale » et l'adoption du « Drapeau rouge ». La situation devenait tragique, quand le poète, au lieu de discuter avec la délégation qui s'était introduite dans le palais municipal, s'adressa directement à la foule et la calma par l'apostrophe célèbre dont la phrase finale avait été notée le soir même par votre confrère : « Citoyens, le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec nos libertés et nos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, baigné dans les flots du sang du peuple. Vous le repousserez avec moi. »

L'imagination de Freycinet transfigura plus tard ces journées où la jeunesse des Ecoles avait joué un rôle bienfaisant ; il s'émerveille dans ses *Mémoires* de ce qu'un Gouvernement si faible ait été obéi, et il admire la force morale qui avait déterminé ce prodige. Hélas, cette force morale allait avoir des éclipses singulièrement dangereuses pour notre pays !

L'observateur des affaires publiques. Le coup d'Etat du Deux-Décembre.

La première entrée de Freycinet dans la politique ne fut pas sans influence sur son avenir, et il utilisa plus tard les relations qu'il avait contractées avec les chefs du parti républicain. Pour le moment, il ne s'intéresse plus aux affaires publiques qu'en spectateur et aperçoit avec mélancolie les premiers symptômes de la réaction qui allait aboutir à l'Empire. Il ne blâme pas la création d'ateliers nationaux, mais, soucieux déjà d'un programme de travaux publics, il regrette qu'on fasse exécuter des ouvrages complètement inutiles, comparables à une toile de Pénélope, au lieu d'ouvrir des chantiers sur les lignes de chemins de fer dont le Gouvernement précédent avait fait voter la construction. Rappelé à Montauban par sa famille inquiète, il n'assiste pas à la tentative de guerre sociale du mois de juin, mais il s'étonne de loin avec quelque candeur que ces mêmes ouvriers, si honnêtes, si bons, si dévoués à la République, consentent à lui porter le coup fatal. Les balles des journées de juin allaient frapper à mort la Constitution, et Louis-Napoléon était porté par le suffrage populaire à la présidence de la République.

Dans ses *Mémoires*, Freycinet étudie la période comprise entre l'élection du 10 décembre 1848 et le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il remarque que l'on a vu maintes fois dans l'histoire des usurpateurs portés au pouvoir suprême par une révolution brusque, ou des séditions militaires enfantant des empereurs comme à Rome, mais ce qui paraît nouveau, écrit-il, « c'est un chef régulier du pouvoir exécutif conspirant durant trois années contre le pouvoir législatif,... et faisant le siège de la Constitution comme on fait le siège d'une place forte qu'on veut réduire avec le temps ». Discutant la part effective que le prince prit au coup d'Etat, Freycinet croit pouvoir conclure que Louis-Napoléon fut jusqu'à la dernière minute le cerveau qui conçoit et la volonté qui dirige ; la responsabilité de ce qu'un de vos confrères appelait jadis une opération de police un peu rude lui appartiendrait tout entière (1).

L'ingénieur des Mines.

A la fin de 1852, Freycinet quitte l'Ecole des mines, où il était entré après sa sortie de l'Ecole polytechnique, et il est d'abord absorbé par sa profession d'ingénieur. La situation d'ingénieur au corps des mines, si recherchée des polytechniciens, est assez singulière ; en fait, son rôle est de surveillance, qu'il s'agisse de mines, de machines à vapeur, de chemins de fer. Aussi ceux qui préfèrent l'action quittent-ils souvent le Contrôle officiel pour entrer dans des entreprises privées, tandis que d'autres se tournent vers les sciences physico-mathématiques, qu'ils cultivent parfois avec éclat. Du Corps des mines on peut dire ce qu'un humoriste disait jadis de l'enseignement, qu'il mène à tout à condition d'en sortir. C'est ainsi que Freycinet fit dans son Corps plusieurs sorties et rentrées. En 1858, il est chef d'exploitation de la Compagnie du Midi, et il écrit à ce propos : « Il n'est pas pour l'esprit de meilleure école de discipline et de précision que l'obligation de faire partir les trains à l'heure, et la préoccupation d'éviter les accidents habitue à l'exactitude scrupuleuse. » Ces qualités devaient plus tard lui être utiles sur un terrain plus vaste.

Les occupations professionnelles de Freycinet ne l'empêchent pas d'écrire un *Traité de mécanique rationnelle*, qui fut alors très apprécié, où ses idées sur les liaisons en mécanique se rapprochent de celles de Poisson, et de faire, sous le titre de *Métaphysique du haut calcul*, une exposition des principes du calcul infinitésimal qui témoigne de réflexions approfondies. Le chef de l'exploitation de la Compagnie du Midi publie aussi un volume sur les pentes économiques en chemins de fer, où il recherche quelle est, entre deux points donnés situés à des niveaux différents, la pente la plus avantageuse à adopter, au double point de vue des dépenses de la construction et de l'exploitation.

Rapports sur l'hygiène industrielle.

En 1862, Freycinet rentre dans le Corps des mines et est chargé de diverses missions. C'était l'époque où les questions d'hygiène, la protection des ouvriers, l'assainissement des grandes villes préoccupaient les pouvoirs publics. Une loi ancienne de 1810, régissant les établissements industriels en ce qui concerne la salubrité, était, malgré quelques retouches, complètement insuffisante, et il était essentiel de savoir ce qui se faisait en d'autres pays, particulièrement chez les Anglais, qui, après s'être refusés longtemps à des réformes regardées comme incompatibles avec les nécessités de la concurrence, commençaient à s'effrayer des abus de la liberté en matière d'hygiène industrielle.

Les rapports faits sur ces questions par Freycinet forment plusieurs volumes ; ils ont exigé tout à la fois des connaissances précises et variées en mécanique, en physique et en chimie, et une vue nette des transformations sociales qu'allait amener le développement de la grande industrie. En même temps qu'œuvre scientifique, leur auteur faisait œuvre politique, au sens élevé et bienfaisant du

(1) La publication toute récente d'un Mémoire du duc de Morny [*Revue des Deux Mondes*, 1. 12. 25] sur la genèse d'un coup d'Etat précise en certains points le rôle du Prince-Président. (Note de l'auteur. — Sauf indication contraire, les notes sont de la *D. C.*)

mot. Au moment où le système manufacturier moderne, concentrant à proximité de la force motrice de vastes établissements et un grand nombre d'ouvriers, prenait son essor, la doctrine économique du laisser-faire et du laisser-passer exerçait encore une influence prépondérante. Ce n'est que par étapes successives qu'on a été conduit à protéger les habitants contre un voisinage insalubre et l'ouvrier lui-même contre les dangers résultant des matières qu'il manie journellement. Comme le disait en 1882 Jean-Baptiste Dumas, en présentant la candidature de Freycinet à l'Académie des sciences, « c'est à ce grand progrès de science, d'industrie intelligente, de charité chrétienne, qu'est consacrée une partie importante de l'œuvre de M. de Freycinet. On ne surprendra pas l'Académie en ajoutant que, si de tels travaux ont trouvé de l'écho en Angleterre, en Belgique et dans notre propre pays, il est une ville où ils ont eu un retentissement particulier. Paris, en effet, était en pleine transformation à l'époque où l'auteur faisait paraître des renseignements précieux qui lui méritaient la confiance du Gouvernement ; les Commissions du Conseil municipal y trouvaient chaque jour pour leur part la justification des mesures auxquelles elles étaient appelées à s'associer, ou l'indication des améliorations hygiéniques qu'il était de leur devoir de provoquer ».

Les exemples offerts par Freycinet à l'imitation des industriels, les théories économiques qui s'en dégageaient, ont contribué à répandre sur tous ces sujets des idées saines et à faire adopter des pratiques plus conformes à une science éclairée, à l'intérêt bien entendu des manufacturiers, et au bien-être de la population dont ils sont entourés.

Étude des questions administratives.

Les questions administratives sollicitent aussi l'attention de Freycinet. Il cherche à lutter contre la centralisation excessive et le formalisme de notre organisme national. Ses missions lui ont permis de comparer les systèmes anglais et français. « Alors que chez nous — remarque-t-il — la plus simple démarche dans un ministère met en mouvement une multitude de rouages et nécessite l'intervention de l'autorité la plus élevée, la même affaire se traite rapidement en Angleterre, où à chaque degré de l'échelle se trouvent des fonctionnaires pouvant décider par eux-mêmes. » Il soumet même à Emile Ollivier un projet de réforme administrative, et est appelé à siéger dans une Commission de décentralisation dont les études furent interrompues par les événements de 1870. On ne risque guère de se tromper en supposant qu'il dirigeait ses divers travaux en vue d'une vie politique active, et peut-être était-ce là son but depuis les journées de 1848 ; c'est un genre de préparation dont sont capables peu d'hommes politiques.

Freycinet avait été nommé en 1867 conseiller général du Tarn-et-Garonne. On prétendit plus tard qu'il avait été candidat officiel, mais il fut au contraire assez habile pour ne pas répondre aux questions posées à ce sujet pendant sa candidature, faisant preuve déjà de la prudence et de la finesse qui devaient contribuer à sa fortune politique.

Le collaborateur de Gambetta en 1870.

La guerre de 1870 allait mettre Freycinet en évidence. Après l'établissement du Gouvernement de la Défense nationale, il offre ses services à Gambetta, qui le nomme préfet du Tarn-et-Garonne, mais les républicains avancés du département réclament sa démission, sous prétexte que sa candidature au Conseil général n'avait pas été combattue par le Gouvernement. Pour éviter des troubles, Freycinet se retira et se mit à la disposition du Gouvernement. Quelle triste histoire que celle des premiers jours qui suivirent le désastre de Sedan, où une foule ameutée envahit le Corps législatif, et où fut imposé à la France un Gouvernement formé de quelques députés de Paris réunis sous la présidence du général Trochu ! Je vois encore, après tant d'années écoulées, les promeneurs remplissant les rues par un beau soleil d'automne, tout à la joie du renversement de l'Empire et insoucieux du lendemain, alors que l'ennemi avançait sur la capitale, rançonnant les villages et fusillant les paysans soupçonnés d'espionnage. Une délégation du Gouvernement fut envoyée à Tours, formée de Crémieux, de Glais-Bizoin et de l'amiral Fourichon ; mais, les difficultés devenant de plus en plus aiguës entre le Gouvernement central et la délégation, Gambetta arriva de Paris avec des pouvoirs très étendus. Le jeune et éloquent ministre de l'Intérieur, en descendant de son fatal ballon, comme disait Glais-Bizoin, qui le voyait arriver avec méfiance, prit les rênes du ministère de la Guerre, et appela auprès de lui Freycinet avec le titre de délégué.

Son rôle et celui de Gambetta ont été diversement jugés. On leur a reproché d'avoir évoqué les traditions révolutionnaires, tandis que le vrai patriotisme eût consisté à n'arborer aucun drapeau politique et à prêcher exclusivement la guerre contre l'étranger, pratiquant ainsi une union sacrée que nous avons connue en des temps plus récents. Tous cependant ont rendu hommage à la grande puissance de travail et à l'ardent patriotisme de Freycinet.

La réorganisation de l'armée.

Le Gouvernement de Tours ne disposait au 10 octobre que de 40 000 hommes de troupes régulières, et autant de gardes nationaux mobiles, 5 000 à 6 000 cavaliers, une centaine de pièces de canon. Dans une telle pénurie, il fallut faire des efforts désespérés pour mettre sur pied des armées, et on dut refondre presque tous les services existants et procéder à de nombreuses créations. Il s'en fallut de peu qu'on se trouvât sans cartes d'Etat-major. Au début de la guerre, les clichés de ces cartes avaient été transportés sur un cuirassé en rade de Cherbourg, mais, après la révolution du 4 septembre, on ne savait plus ce qu'ils étaient devenus. Un ingénieur d'origine polonaise résidant à Vienne, prévenu par hasard, se rappela que la Compagnie de chemins de fer à laquelle il appartenait possédait l'ensemble des cartes désirées et les apporta à Freycinet surpris ; il se nommait de Serres, et devint un des plus actifs collaborateurs du délégué à la Guerre. Pour remédier au manque d'armes et de munitions, on dut accaparer les fusils sur tous les marchés du globe, et la variété des types introduisit de sérieuses complications pour le ravitaillement des cartouches. Dans toutes ces questions, où les moindres détails prenaient une importance capitale, l'esprit critique et méthodique de Freycinet fut à la hauteur d'une tâche presque surhumaine ; en moins de quatre mois, il mettait sur pied plus de 600 000 hommes, et 1 400 bouches à feu de tout calibre entraient en ligne.

Jugement sur cette œuvre. « Soyons indulgents, comme Freycinet. »

Une telle force aurait-elle pu être mieux utilisée ? Le rapporteur de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale a écrit : « S'il y a eu une grande

quantité de travail produit, l'effet utile n'en a été rien moins que satisfaisant, et la guerre autrement conduite aurait pu être plus profitable pour la France. » Puis, visant Gambetta et Freycinet, il est sévère pour ceux qui, malgré leur évidente incompétence, ont pris les plus lourdes responsabilités. A distance, nous pouvons porter un jugement plus équitable sur cette période extraordinaire. Certes, des fautes graves ont été commises, et ce fut notamment une erreur irréparable d'avoir laissé le siège du Gouvernement dans une ville qui allait être assiégée ; en réalité, aucune unité de vue n'a existé entre les pouvoirs publics de Paris et ceux de la Province. La Délégation a été critiquée pour avoir fait des plans d'opérations militaires. Mais où aurait-elle trouvé les éléments pour former des états-majors ?

Les Allemands ont rendu hommage à la valeur de nos armées improvisées, qui, avec des éléments disparates et peu disciplinés, les ont tenus plus d'une fois en échec. A la suite de la bataille de Coulmiers, un officier bavarois écrivait : « On nous disait que les forces de l'ennemi étaient épuisées, et maintenant nous nous trouvons devant un corps bien organisé, avec une artillerie formidable, une cavalerie admirablement montée et une infanterie qui nous a prouvé ce dont elle est capable. » La brillante victoire remportée à Coulmiers par le général d'Aurelles de Paladine n'eut malheureusement pas de lendemain. La capitulation de Metz libérait une armée allemande de 200 000 hommes, et l'avalanche allait descendre sur la Loire. Les tentatives pour se porter à la rencontre du général Ducrot sortant de Paris aboutirent à un désastre. Après la retraite de l'armée de la Loire et la rentrée des Prussiens à Orléans, nous nous approchions, malgré d'admirables faits d'armes, de l'issue fatale désormais inévitable.

On a pu avec raison reprocher à Freycinet la dureté de sa conduite envers certains chefs. Lui-même s'est expliqué à ce sujet dans une préface qui lui fait grand honneur : « Pendant cette guerre funeste, écrit-il, j'en ai parfois méconnu les grandeurs. Sous le coup de nos revers, je ne voyais que des fautes. Je me disais que tel général aurait dû éviter tel échec, que tel corps d'armée aurait pu mieux combattre, que tel intendant avait manqué de prévoyance. J'accusais de nos maux l'incapacité et les défaillances. Eh bien ! j'étais injuste. Je ne faisais pas cette part de l'erreur inséparable des choses humaines. En réalité, les fautes n'ont été ni plus nombreuses ni pires que dans toutes les guerres. Seulement, elles ont apparu davantage parce que nous avons été vaincus et que le vaincu a toujours tort. Mais, au-dessus des ombres inévitables, rayonne dans son deuil la défense du pays. »

Soyons indulgents, comme Freycinet. Notre défaite était dans la logique implacable des choses. La politique néfaste de Napoléon III avait laissé la France isolée, et Thiers parcourait en vain les chancelleries européennes. Les faibles tentatives faites par le Gouvernement impérial pour accroître notre force militaire n'avaient pas abouti. On croyait encore à la légende des volontaires de 1793 ; mais les foules non exercées ne sont pas des armées et l'instruction manquait à des troupes improvisées. Quel qu'ait été le talent d'organisation de Freycinet, il ne put créer de toutes pièces un corps d'officiers ayant de l'ascendant sur les soldats ni donner à des recrues mal encadrées l'esprit d'obéissance et de discipline. Après les désastres de Sedan et de Metz, où disparurent nos armées régulières, la partie était trop inégale. Mais la France restera reconnaissante à ceux qui, en prolongeant la résistance, ont sauvé l'honneur à un moment tragique de notre histoire.

Retour à la vie privée.

Il écrit « La Guerre en province ».

Après la convention d'armistice que Jules Favre avait hâtivement signée sans se douter des pièges que lui tendait Bismarck, Gambetta eut un mouvement de révolte et voulut continuer la guerre. Jugeant mieux la situation, Freycinet parvint, non sans peine, à lui démontrer l'impossibilité de reprendre la lutte, et il quitta le ministère après les incidents soulevés par Gambetta au sujet de l'inéligibilité de certains fonctionnaires. Candidat à l'Assemblée nationale dans le Tarn-et-Garonne, il ne fut pas élu ; peut-être, là encore, les électeurs crurent-ils voir en lui un ancien candidat officiel de l'Empire. En rentrant dans la vie privée, Freycinet s'empressa de présenter l'ensemble des événements auxquels il avait été mêlé de si près. Ce fut son livre, *La Guerre en province*, livre de polémique sereine, où, après avoir brossé un large tableau des opérations militaires et analysé les causes de nos désastres, il se défend contre les critiques dont son administration avait été l'objet. L'une d'elles lui avait été particulièrement à cœur, celle du général Chanzy devant la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale. « Peut-être, disait le général, M. de Freycinet a-t-il rêvé d'être un Carnot, je n'en sais rien. Toujours est-il qu'il faisait des plans, les imposait et n'acceptait pas ceux qu'on lui proposait. » D'autres témoignages, tel celui du général Borel, tendent au contraire à montrer que « on s'est beaucoup exagéré l'action de l'élément civil dans les opérations militaires », et le général Faidherbe a même déclaré « qu'il avait une liberté absolue ». A l'exception d'une offensive menée à la fin de novembre sur Beaune-la-Rolande, dont il revendique expressément la conception et la direction, Freycinet oppose pour tout le reste une dénégation formelle aux imputations des généraux Chanzy et d'Aurelles. Après la lecture de tous ces documents, sans dire comme Renan que l'histoire est une science conjecturale, on peut penser avec Fustel de Coulanges qu'elle est la plus difficile des sciences.

Plan de réforme de l'armée.

Freycinet songe aussi à l'avenir, et, dans les conclusions de son ouvrage, il esquisse un plan de réforme de l'armée à l'élaboration duquel les circonstances allaient lui permettre de travailler quelques années plus tard. Prenant même la question de plus haut, il estime que la réforme de l'instruction militaire proprement dite et celle de l'instruction populaire doivent se compléter l'une l'autre. « C'est en instruisant les citoyens, écrit-il, qu'on préparera de bons soldats, et c'est en formant les soldats qu'on trouvera l'occasion d'instruire les citoyens. L'instruction doit être à la base et au sommet de notre armée. » Et plus loin : « La discipline, dont on exalte avec raison le prix, n'est-elle pas plus volontiers respectée par ceux que leur culture intellectuelle met à même d'en mieux saisir les effets ? » Nous ne pouvons que souscrire à ce noble dessein, sous la réserve, malheureusement à faire aujourd'hui, que l'instruction donnée ne soit pas en désaccord avec le but élevé que l'on cherche à atteindre. On ne lit pas sans émotion les dernières pages de ce livre, où Freycinet, pensant à l'ennemi qui foulait encore le sol de la patrie, s'écriait : « O mes concitoyens, hâtons-nous. Le temps presse ; de nouveaux malheurs menacent la France. Ne nous laissons pas prendre au dépourvu. Et que l'histoire, enregistrant un jour la ruine d'un grand Empire, ne

puisse pas dire de nous : « Ils perdaient leur temps » à disputer, pendant que l'ennemi campait sur » leur territoire. » Après la victoire comme après la défaite, les querelles des partis politiques peuvent, hélas ! susciter les mêmes craintes, et il n'y aurait que peu de changements à faire aux avertissements de Freycinet pour qu'ils fussent d'actualité.

Freycinet industriel.

Pendant les années qui suivent, Freycinet, se mêlant à la politique active, écrit des articles de polémique dans le journal de Gambetta, la *République française*. En même temps, il profite de son congé dans le Corps des mines pour diriger une forge. Peu avant la paix, il avait acheté dans les Landes un haut fourneau éteint depuis dix ans ; il le remit en marche sans aucune réparation, se proposant de l'utiliser jusqu'au moment où, à la hausse considérable qui ne manqua pas de se produire immédiatement après la guerre, succéderait une baisse des prix. Le calcul était judicieux, et le haut fourneau fut exploité avec profit jusqu'au moment où se produisit la chute brusque prévue. Ce petit incident de la vie de Freycinet montre combien l'auteur du *Traité sur la métaphysique du haut calcul* avait l'esprit pratique. Ce fut d'ailleurs le seul moment de sa vie où il s'occupa personnellement d'industrie, et encore l'a-t-il fait à ses risques et périls. Son indépendance fut toujours complète vis-à-vis des puissances financières et il n'a jamais été ni administrateur ni conseil technique dans une affaire industrielle ; ce fut une des raisons de son influence.

Freycinet sénateur.

Rapport sur l'administration de l'armée. L'orateur.

Après la séparation de l'Assemblée nationale, Freycinet fut candidat au Sénat dans le département de la Seine. Il rappela son rôle comme délégué à la guerre en 1870, et le souci qu'il avait montré pour ce qui touche à l'hygiène et à la santé publique de la ville de Paris. Il tenait à ce qu'on vît en lui un organisateur et un administrateur et il demandait « à être enrôlé dans la phalange scientifique de la République ». C'est bien un soldat de cette phalange qu'il voulut être pendant toute sa carrière politique et qu'il fut dans la mesure où le permirent les jeux du parlementarisme. Il fut nommé en tête au premier tour de scrutin. Pendant les vingt ans qui vont suivre, il sera un des parlementaires les plus en vue, un de ceux à qui on recourt quand il y a un travail difficile à fournir et dont le nom est de suite prononcé quand un accident arrive à un ministère.

Votre confrère se signala d'abord à l'attention du Sénat par un rapport sur l'administration de l'armée. Déjà une loi votée par l'Assemblée nationale avait posé le principe de la subordination de l'Administration au Commandement dans l'armée, en temps de paix comme en temps de guerre, mais une loi spéciale devait régler les attributions des divers fonctionnaires et agents des services administratifs et du Service de Santé. Freycinet prononça à cette occasion son premier discours au Parlement. Il aimait à parler de ce début, qui marqua une date dans sa vie. Dans une étude sur l'éloquence parlementaire, il consacre un chapitre aux diverses écoles d'orateurs parlementaires. On peut les partager en trois catégories : ceux qui récitent leurs discours, ceux qui les lisent et ceux qui les improvisent. Il faut être bien sûr de sa mémoire pour entreprendre de réciter un long discours. Certes, à procéder ainsi, la diction gagne en pureté et en élégance et les arguments sont mieux ordonnés, mais on peut avoir subitement une lacune dans ses souvenirs et se trouver dans l'impossibilité de continuer. « Pareille mésaventure a failli m'arriver, écrit Freycinet, quand je parlais pour la première fois devant le Sénat, comme rapporteur de la loi sur l'administration de l'armée. J'avais appris par cœur les explications que je devais fournir. Tout à coup, un trou s'ouvrit dans ma mémoire et je me trouvai en face du néant. » Freycinet allait descendre de la tribune sous un vague prétexte de santé quand, par un phénomène inverse du précédent, le trou se referma et les idées affluèrent de nouveau. Les sénateurs ne s'aperçurent probablement pas de la défaillance de leur collègue, mais la leçon lui servit. Dans la suite, il pratiqua une méthode qu'il résumait ainsi : préparer les premières phrases et surtout les dernières, avoir ses idées bien en ordre et s'abandonner à l'improvisation.

La parole séduisante de Freycinet conquit du premier coup le Sénat. C'était une causerie, faite d'une voix un peu grêle, plutôt qu'un discours, au sens où nous l'entendons souvent, avec ses effets oratoires, mais combien charmante et disant tout ce qu'il fallait pour éclairer une question. Dès ses débuts, Freycinet avait trouvé le genre d'éloquence convenant à son talent, où la précision du géomètre s'alliait à la finesse du psychologue. La loi fut votée à la presque unanimité, et, dès ce jour, votre confrère eut au Sénat une réelle autorité.

Le ministre des Travaux publics (1877).

La construction et l'organisation des chemins de fer.

En 1877, Dufaure confia à Freycinet le ministère des Travaux publics. Le nouveau ministre, en même temps qu'il apportait sa compétence spéciale, servit alors d'intermédiaire entre Gambetta et le centre gauche, rôle de conciliateur bien adapté à sa nature d'esprit. Le nom de Freycinet est resté attaché à un vaste programme de travaux publics, relatif aux voies ferrées, aux ports maritimes et aux canaux. Dans l'industrie des chemins de fer, des problèmes économiques et politiques s'étaient posés de bonne heure à côté des questions techniques, tels les rapports entre l'Etat et les compagnies concessionnaires. Dufaure se souvenait qu'il était intervenu en 1842 dans un débat sur les voies ferrées et avait proposé l'établissement de grandes lignes partant de Paris. Aussi engagea-t-il vivement Freycinet, qui lui avait fait part de ses projets, à les soumettre au Parlement. La reprise de grands travaux publics était particulièrement intéressante à un moment où la crise du 16 mai était à peine terminée. « Il y a lieu, disait Dufaure, de donner de l'essor aux travaux publics. Les populations oublient leurs querelles devant des travaux qui les intéressent. »

Dans le premier projet déposé par Freycinet, portant classement des lignes nouvelles et des lignes antérieurement concédées, et en tenant compte de la partie du programme relative aux ports et à la navigation intérieure, les dépenses s'élevaient à cinq milliards. Quelque élevée que fût cette somme, le ministre ne s'en effrayait pas, en présence de la prospérité croissante du pays et de la liberté laissée au Parlement pour modérer la marche de l'entreprise. Il entreprit une tournée à travers la France pour expliquer son programme, mêlant habilement dans ses discours la note politique à la note économique. « Quand un peuple a souffert comme le nôtre depuis huit ans, s'écrie-t-il à Boulogne, une seule chose peut

lui être offerte pour le consoler et le grandir : le travail. On a dit que le programme était trop vaste et mettait en péril les finances de la France ; mais, si la conception est hardie, l'exécution est prudente. » Et plus loin : « Si la République sait se manifester par des œuvres utiles, elle prouvera qu'elle est un gouvernement d'ordre et de paix. » Au maire de Dunkerque lui exposant les revendications de la ville, il répond : « Nous ne pouvons oublier que Dunkerque est la sentinelle avancée de la France et le port le mieux situé pour disputer à Anvers le sceptre de la mer du Nord. » Et à Nantes, dans un milieu en majorité royaliste : « Je suis un partisan déterminé de la conciliation. Je la conseille aux républicains parce qu'ils sont les plus forts et parce qu'ils sont au pouvoir... Je dis donc aux républicains : C'est à vous aujourd'hui de faire des avances, c'est à vous de ménager, de respecter la susceptibilité des autres partis. Si l'on vous dit que c'est de la faiblesse, répondez : C'est de la faiblesse quand on est le plus faible ; mais, quand on est le plus fort, c'est de la bonne politique. »

La loi était votée le 17 juillet 1879, classant des lignes nouvelles d'une longueur de près de 9 000 kilomètres. Il faut avouer que le plan de Freycinet avait le défaut de livrer à la surenchère électorale la construction des chemins de fer ; pendant la discussion, le nombre des kilomètres augmentait à chaque séance. Il semblait que le crédit de la France fût sans limites, et que chaque kilomètre de chemin de fer était un enrichissement pour le pays. Tandis que la nature crée l'organe pour la fonction, on semblait nourrir l'espérance chimérique que l'organe créerait partout la fonction.

Le plan des ports maritimes et des canaux.

Le plan des ports maritimes allait devenir aussi un plan électoral. Chaque point de la côte devait avoir un bassin ou une jetée, mais, pour avoir voulu trop étendre les travaux, on n'en avait pas prévu d'assez grands qui auraient permis de lutter contre la concurrence étrangère, comme le montre assez l'histoire du Havre, resté si longtemps sans port en eau profonde et sans bassins d'évolution permettant l'accès des grands navires.

Le programme des canaux, à côté de parties inutiles, comprenait le tracé de voies navigables qui peuvent rendre de grands services. Reconnaissons d'ailleurs que certaines des critiques formulées sur le plan de Freycinet n'étaient pas justes, ni certaines comparaisons avec l'Allemagne. Les Allemands peuvent employer de très grands chalands, leurs canaux aboutissant à des fleuves, comme le Rhin et l'Elbe, qui peuvent les porter ; il en va autrement pour le Rhône, la Saône et la Loire. Les topographies des pays sont aussi très différentes et obligent à un nombre d'écluses plus grand en France que de l'autre côté du Rhin.

Les difficultés budgétaires qui se manifestèrent à partir de 1883 ne permirent de réaliser que très partiellement le plan Freycinet. Le canal du Nord, appelé à doubler le canal de Saint-Quentin, et le canal du Nord-Est, qui devait amener notre minerai de Lorraine aux hauts fourneaux du Nord, ne purent être construits. Par une ironie du sort, ce dernier, déclaré d'utilité publique en 1881, n'était encore qu'un fossé incomplètement creusé en 1914, et jusqu'ici il n'a servi qu'aux Allemands, leur fournissant une tranchée toute faite pour leur ligne Hindenbourg. L'aménagement de l'admirable voie d'eau qui a commencé la fortune de la cité parisienne fut aussi ajourné. D'autre part, on dut conclure avec les Compagnies de chemins de fer des conventions assurant à l'Etat leur collaboration technique et fortifiant le crédit public, grâce auxquelles des conversions de rente furent plus tard possibles.

Quoi qu'il en soit de critiques que je n'ai pas cachées, il faut rendre un hommage mérité à Freycinet, ministre des Travaux publics. Il avait trouvé en 1877 une France prospère et des finances en excellent état, grâce aux efforts d'hommes d'Etat parmi lesquels j'ai plaisir à citer ici Thiers et Léon Say. Comprenant l'importance capitale de la question des transports dans l'industrie moderne, il avait jugé nécessaire de faire un plan d'ensemble et d'en tenter la réalisation. La conception était grandiose, malgré des défauts qu'aggrava la discussion devant le Parlement. Il est triste de penser que nous avons seulement réalisé des améliorations de détail, tandis que le plan conçu aussi par les Allemands en 1879, et dotant leur pays d'un réseau de voies navigables de 14 000 kilomètres, a été achevé dès 1900.

Étude du chemin de fer transsaharien.

Nous devons rappeler encore le rôle important joué par votre confrère dans les études du chemin de fer transsaharien. Les deux premiers apôtres de la pénétration du Sahara par voie ferrée, le commandant Hanoteau et l'ingénieur Duponchel, trouvèrent dès 1879 en Freycinet un défenseur autorisé, à la foi communicative, dont ont besoin les idées créatrices pour prendre leur essor. « La France, disait Freycinet dans un rapport au président de la République, ne peut se dispenser de prendre sa part dans le mouvement qui entraîne l'Europe vers les régions africaines, dont on commence à entrevoir les richesses. Le souci de la grandeur de la patrie ne nous commande-t-il pas de nous placer à la tête de ce mouvement ? » Des missions d'étude furent organisées. L'une d'elles fut confiée au colonel Flatters. La triste fin de ce vaillant explorateur détourna pour longtemps l'opinion publique de projets non moins utiles pour la défense nationale que pour notre reconstitution économique, dans l'histoire desquels le nom de Freycinet ne devra pas être oublié.

Freycinet président du Conseil (1879) et ministre des Affaires étrangères.

Freycinet abandonna en 1879 avec regrets le ministère des Travaux publics pour prendre la présidence du Conseil et le ministère des Affaires étrangères. Un tableau complet de sa vie pendant les quinze années qui suivent retracerait l'histoire de notre politique extérieure et de nos luttes intérieures. Successivement ministre des Affaires étrangères et ministre de la Guerre, il a été aussi plusieurs fois à la tête du Gouvernement. Son étonnante souplesse d'esprit, ses habitudes de méthode et de travail lui permettaient de remplir à l'improviste n'importe quelle fonction et d'y réussir. Dans sa longue carrière politique, il s'efforça maintes fois de réaliser des équilibres plus ou moins stables entre les partis, au milieu desquels il naviguait avec une habileté digne de son oncle Louis-Claude, l'explorateur des mers australes. Il avait peu de sympathie et peut-être quelque mépris pour les politiciens qui n'ont aucun sens des réalités ; mais sa nature délicate n'était pas combative, et, quand la victoire lui paraissait certaine, il ne cherchait pas à humilier son adversaire et à triompher plus qu'il n'était nécessaire. Très courtois dans ses relations, avec une certaine allure aristocratique, il louvoyait quand les

circonstances étaient défavorables et remettait à un autre temps la réalisation de ses projets. Un publiciste anglais lui a donné assez irrévérencieusement le surnom de « petite souris blanche », qui lui est resté, entendant sans doute par là que, au lieu d'attaquer les obstacles de front, Freycinet préférait ronger les mailles du filet parlementaire. Peut-être à procéder ainsi s'expose-t-on à être accusé de manquer de caractère ; mais était-il une autre méthode, à une époque où les partis étaient très divisés, pour rester longtemps au pouvoir et y réaliser des réformes utiles au pays ?

L'article « sept » contre les Congrégations. Politique religieuse.

Le président du Conseil eut d'abord à soutenir devant le Sénat un article de loi, déjà voté par la Chambre, qui interdisait l'enseignement aux membres des Congrégations non autorisées, et qui a été depuis lors désigné sous le nom d'article *sept*. Au lieu de prétendre, comme l'avait fait imprudemment Jules Ferry, que cet article ne violait aucun principe de liberté, Freycinet le représente plus habilement comme une transaction entre les exigences de la Chambre et les scrupules du Sénat, et comme un acte politique dispensant de recourir à des mesures plus graves. Mais le Sénat, tout en admirant l'ingénieuse souplesse du président du Conseil, refusa de suivre le Gouvernement. Freycinet rédigea alors les décrets accordant aux Jésuites trois mois pour se disperser, et mettant les autres Congrégations non autorisées en demeure de solliciter l'autorisation (1). Le président de la République, Jules Grévy, jugeait inutile toute mesure législative nouvelle, le droit ayant toujours appartenu au Gouvernement, avant comme après la Révolution, d'autoriser et de dissoudre les Congrégations. Les décrets furent signés, commençant une ère d'agitation religieuse funeste à notre pays.

Ce n'est pas que Freycinet partageât les passions antireligieuses de certain parti politique. Il appartenait à une famille protestante, et à ceux qui pouvaient connaître sa pensée intime, il apparaissait avec une tournure d'esprit religieuse, dont on trouve d'ailleurs la trace dans plusieurs de ses écrits. Ouvrons son livre *La Guerre en province*. « Un ensemble de coïncidences malheureuses, écrit-il, s'est donc joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer tous ses efforts. Et cet ensemble a été tel que véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas eu là quelque action supérieure aux causes physiques, une sorte d'expiation de fautes nationales ou le dur aiguillon pour un relèvement nécessaire. En présence de si prodigieuses infortunes, on ne s'étonne plus que les âmes religieuses aient pu dire : Le doigt de Dieu est là. » Et, ici même, dans sa réponse à Etienne Lamy, successeur d'Eugène Guillaume, commentant une pensée de l'illustre sculpteur sur les incurables tristesses qui, chez l'homme moderne, se mêlent à l'amour de la beauté, il s'écriait : « Tristesse trop justifiée, car dans le grand ébranlement qui s'est fait autour de nous, chacun se demande plus ou moins où est sa voie, son point d'appui ; où est la réalité certaine qui répond à nos aspirations incoercibles, à ces questions obsédantes devant lesquelles la raison se trouble et la science se tait. » Il y a dans ces lignes de votre confrère l'éloquent témoignage des inquiétudes et des angoisses auxquelles à certaines heures nul ne peut se soustraire, et que nous cultivons sous le nom de philosophie.

Il semble que Freycinet n'était pas pressé d'appliquer les décrets ; c'est ce qui apparaît dans l'article stipulant que toute Congrégation non autorisée doit dans les trois mois se mettre en règle, faute de quoi elle encourrait l'application des lois existantes. Le mot « encourrait », quelque peu vague, est bien dans la manière prudente de Freycinet ; de plus, il a soin de rappeler dans une circulaire diplomatique adressée aux ambassadeurs que les décrets relatifs aux Congrégations religieuses n'entraînent pas l'abandon de notre politique séculaire en Orient et n'affectent en rien les conditions de notre protection à l'égard des missionnaires, qui font connaître au loin le nom français. Mais la sage politique du président du Conseil ne plaisait pas à la gauche de la Chambre. La barque ministérielle naviguait péniblement entre les exigences de la droite et les impatiences des partis avancés. On accusa même Freycinet d'avoir pris des engagements avec le Vatican. Il espérait trouver une solution amiable de la question des Congrégations dans une loi sur les Associations, mais des divergences de vues ne tardèrent pas à se manifester dans le Conseil des ministres, et le Cabinet dut se retirer.

Freycinet et Gambetta.

Gambetta n'avait pas été étranger à la chute de Freycinet. Les relations entre les deux associés de 1870 furent un moment interrompues, et elles n'eurent jamais ensuite la même cordialité. Certes, Freycinet s'est toujours montré en public plein de déférence envers Gambetta, et même, dans des pages inédites, il trace un beau portrait du grand orateur : « D'autres parlaient mieux que lui — écrit-il, — si l'on s'en tient à la correction et à l'élégance du style. Jules Favre, Jules Simon avaient une langue plus châtiée. Aucun ne l'a égalé en puissance, aucun n'a enfermé autant d'action dans son verbe, aucun n'a su comme lui réveiller les énergies et préparer la lutte. C'est pourquoi, en 1870, après les désastres du début, il a incarné la résistance, et, sous le 16 mai, il a pu rallier tous les républicains pour les conduire à la victoire. Mirabeau, qu'il admirait, déployait peut-être autant de force à la tribune, mais n'eut pas l'occasion d'intervenir dans la vie active de la nation. » Dans les rares moments où Freycinet se livrait quelque peu, il avouait que les relations avec Gambetta n'avaient pas toujours été faciles dans les dernières années : le pouvoir occulte du tribun, comme on disait alors, pesait sur les ministres.

Second ministère Freycinet. La question d'Egypte.

Freycinet contre le « condominium » anglo-français.

Après la chute du « grand ministère » de Gambetta, dont Freycinet avait refusé de faire partie, le président Grévy chargea celui-ci de former un cabinet. La question d'Egypte allait tenir la première place dans le second ministère Freycinet. Depuis longtemps, ce pays attirait l'attention des Puissances européennes. L'expédition de Bonaparte avait été très populaire en France ; l'opinion publique y avait vu à la fois une menace pour les Indes et un progrès pour la civilisation grâce aux travaux de nos savants et de nos ingénieurs. Malgré les revers qui suivirent, et l'abandon du pays par nos armées, le nom français resta sur les bords du N.

(1) Voir le texte de ces « Décrets », datés du 29 mars 1880, dans *Q. A.*, t. 12, pp. 205-206.

le symbole de la culture occidentale. Pendant trois quarts de siècle, notre situation y a été hors de pair avec celle d'aucune autre nation européenne.

Le génie aventureux de Méhémet-Ali faillit en 1840 déterminer le démembrement de l'Empire ottoman et amener une guerre européenne, que prévint la sagesse du roi Louis-Philippe. Les firmans de l'année suivante précisèrent les conditions de l'autonomie de l'Egypte, qui fut placée sous le contrôle et la garantie du Concert européen. Bientôt, un facteur nouveau, le canal de Suez, allait mettre sourdement en lutte la France et l'Angleterre. Les embarras financiers du khédive Ismaïl aboutirent en 1876 à instituer une action commune de la France et de l'Angleterre, d'après laquelle ces deux pays se substituaient au Gouvernement de l'Egypte dans la gestion de ses finances, l'Europe réservant ses droits politiques. Dans son livre *La Question d'Egypte*, Freycinet juge ainsi le *condominium* anglo-français : « Ce fut une faute grave de nous enfermer dans une sorte de tête-à-tête avec les Anglais en Egypte. Opérer à deux est déjà difficile : mais que dire quand les deux sont aussi différents de caractère, de procédés et de vues, que la France et l'Angleterre ? Il y a toujours une victime dans de semblables unions. » Aussi, dès son premier ministère, Freycinet chercha-t-il à rompre dans une certaine mesure ce tête-à-tête, en réclamant le concours européen dans l'établissement de la *Loi de liquidation* réglant le sort des créanciers du Gouvernement égyptien.

Cependant, comme un mouvement national semblait se prononcer en Egypte, Gambetta, devenu président du Conseil, jugea utile de nouer avec le Cabinet de Londres une action plus étroite, mais l'entente fut plus apparente que réelle. Alors que Lord Granville était disposé à faire des concessions à la Chambre des notables égyptiens, les instructions de Gambetta recommandaient la fermeté à notre représentant au Caire. On apprenait d'autre part par notre chargé d'affaires à Berlin que les Puissances européennes n'étaient pas disposées à laisser la France et l'Angleterre entièrement libres dans le choix des moyens de répression, et la situation se tendait de plus en plus.

La question d'Égypte, pour Freycinet, était une question européenne.

Sur ces entrefaites, Freycinet succéda à Gambetta. Il s'aperçut vite que l'Angleterre répugnait alors à toute opération militaire, et il faut reconnaître que, si l'opinion de notre associée évolua rapidement par la suite, Freycinet resta fidèle à son premier point de vue que la question d'Egypte était une question européenne, et il regretta toujours que les Puissances n'aient pas fait pour l'Egypte ce qui avait si bien réussi pour la Syrie en 1860. On espéra un moment qu'une démonstration navale de la France et de l'Angleterre suffirait à rétablir l'ordre, et les deux pays envoyèrent chacun six navires devant Alexandrie. La faiblesse du khédive à l'égard des principaux meneurs empêcha cette démonstration de produire son effet, et la réunion d'une conférence à Constantinople fut décidée. Entre temps, les dispositions des Puissances se modifiaient sous l'influence du chancelier allemand. Il fut d'abord convenu que, pendant la durée de la conférence, les Puissances s'abstiendraient de toute action isolée en Egypte, sous la réserve, introduite à la demande de l'Angleterre, d'un cas de force majeure, tel que la nécessité de protéger la vie des nationaux, et on proposa d'inviter le sultan à intervenir.

Un de ces événements que l'on dit imprévus se produisit alors. A l'annonce que les passes allaient être obstruées et que les batteries commandant l'entrée du port d'Alexandrie étaient renforcées, l'amiral anglais fut autorisé à envoyer un ultimatum aux Egyptiens. La France refusa de s'associer à l'action anglaise, et notre escadre se retira, restant d'ailleurs dans les eaux égyptiennes, pendant que des massacres suivaient le bombardement des forts de la ville par la flotte anglaise. « Quels qu'aient pu être à l'époque les jugements des partis politiques — dit Freycinet dans ses *Mémoires*, — je ne pense pas qu'à l'heure actuelle beaucoup de Français regrettent que notre pays soit resté étranger à ces lugubres événements. »

La protection du canal de Suez. Opposition de la Chambre des députés.

Le Gouvernement français ne pouvait cependant hésiter à assurer la liberté du canal de Suez avec l'Angleterre, qui l'y conviait, et Freycinet obtint du Parlement les crédits nécessaires pour l'armement d'une escadre de réserve, sous la condition qu'aucune action ne serait engagée sans son assentiment. Mais la conférence de Constantinople, réduisant son rôle à réglementer une hypothétique intervention turque, se refusait à donner un mandat européen à la France et à l'Angleterre pour protéger le canal, leur offrant seulement une sorte de blanc-seing. Les deux Puissances se décidèrent alors à assumer elles-mêmes la protection de la grande voie navigable qu'on n'osait pas leur confier ouvertement. Le crédit de cinquante-sept millions demandé au Parlement anglais et visant les préparatifs nécessaires permettant l'intervention en Egypte fut rapidement voté. Celui de neuf millions demandé aux Chambres françaises concernait uniquement la protection du canal. Une forte opposition au projet de Freycinet se manifesta immédiatement au Palais-Bourbon. Les uns pensaient aux difficultés de la conquête algérienne et aux déboires du Mexique ; d'autres, c'étaient les amis de Gambetta, voulaient au contraire un programme plus large et déploraient le rôle amoindri de notre pays. Freycinet, ne pouvant se prévaloir d'un mandat européen, se trouvait dans une situation difficile, et le ministère ne rallia qu'une faible minorité.

Ce fut une grave atteinte à l'influence séculaire et au rôle politique de la France dans ce pays, dont on a pu dire : « Avec le Nil, c'est la France qui a fait l'Egypte. » On en a quelquefois fait porter toute la responsabilité sur Freycinet. Il a peut-être été mal renseigné sur les forces dont disposait Arabi, et la facile victoire de Tell-el-Kébir a montré qu'il n'y avait rien à redouter de la résistance égyptienne. Mais, en participant à la protection du canal, comme le demandait Freycinet, nous avions au moins entre les mains un gage utile pour des négociations ultérieures. C'est ce que ne comprit pas la Chambre des députés, fascinée par cette trouée des Vosges dont avaient parlé plusieurs orateurs, et ne voyant pas que l'accroissement de notre influence au dehors concourait au relèvement de la France ; elle doit en porter la responsabilité. On pourrait alléguer qu'elle était d'accord avec la majorité du pays, encore paralysée par le souvenir de nos défaites, mais il appartient aux hommes politiques dignes de ce nom de voir plus haut et plus loin. Retraçant, peu de temps avant sa mort, le tableau de la politique extérieure de la France depuis cinquante ans, Freycinet écrivait : « Depuis 1870, il n'est que la question d'Egypte qui détermina la chute d'un cabinet sous l'influence de passions que des cir-

constances exceptionnelles avaient exaltées. Le pays n'eut pas à s'en louer ; il fut condamné à l'isolement pendant plusieurs années, et demeura exposé aux emprises de la politique allemande. »

Freycinet de nouveau ministre des Affaires étrangères (1885). 3e ministère Freycinet.

Freycinet revint au ministère des Affaires étrangères en 1885. Voyant les dangers qui nous menaçaient du côté de l'Allemagne, il souhaitait un rapprochement avec la Russie. La révolution qui venait d'éclater dans la Roumélie orientale lui donna l'occasion d'être agréable au Gouvernement russe, et M. de Giers tint à rendre hommage à l'attitude du ministre français ; c'étaient les préliminaires d'un rapprochement que devaient suivre des négociations couronnées de succès quelques années plus tard. Mais, pour le moment, nos agitations intérieures ne permettaient pas des vues à longue échéance. Des élections récentes avaient amené une Chambre où les partis étaient très divisés. Vainement Freycinet, si habile à ménager les amours-propres et à flatter les ambitions, prenait une nouvelle fois la présidence du Conseil, formant un cabinet de concentration républicaine dans lequel, sur la recommandation de membres influents de l'extrême gauche, il donna le ministère de la Guerre au général Boulanger, dont le nom allait bientôt rallier tous les mécontents. Mais passons sur les lamentables événements qui suivirent, auxquels Freycinet ne fut qu'indirectement mêlé. Après la démission de Jules Grévy, il espéra un moment être nommé à la présidence de la République, mais, abandonné par le parti radical, qui avait d'abord soutenu sa candidature, il se désista, et M. Carnot fut élu. En mars 1888, Charles Floquet, devenu président du Conseil, lui confiait le ministère de la Guerre, dont il allait rester titulaire pendant cinq années.

Ministre de la Guerre en 1888. La réforme de l'armée.

En acceptant cette haute mission, Freycinet n'était pas sans se demander comment il serait accueilli dans l'armée. Depuis Emmanuel Arago en 1848, aucun civil n'avait été à la tête du ministère de la Guerre. L'ancien délégué de 1870, le rapporteur de la loi sur l'administration de l'armée sut bien vite dissiper les défiances. Le passage du général Boulanger avait laissé des germes pernicieux, et il était à craindre que l'armée ne se divisât à son sujet. Freycinet s'en expliqua franchement dans sa première circulaire à ses collaborateurs : « Je n'ai qu'une pensée, leur dit-il, justifier l'innovation accomplie en ma personne par un dévouement sans bornes à l'armée et un souci vigilant de ses intérêts les plus chers. Je n'en connais pas de plus grand pour elle que d'être tenue en dehors de la politique et des questions qui s'agitent entre les partis. Tant que je serai à votre tête, l'armée dans tous ses rangs sera exclusivement l'armée de la France, l'armée du devoir, gardienne des institutions républicaines et des lois. » Son premier soin fut de chercher des collaborateurs dévoués et sûrs. Il se défiait des officiers en garnison à Paris, cette résidence s'obtenant la plupart du temps par l'intervention d'hommes politiques. Aussi, quand il eut à nommer son chef de Cabinet, il demanda au directeur de l'infanterie « de lui donner trois noms de colonels n'ayant jamais été en garnison à Paris et n'ayant pas le caractère commode ». Le ministre porta son choix sur le colonel Brault, dirigeant alors le Prytanée militaire de La Flèche. Celui-ci refusa d'abord pour la raison qu'il avait été le camarade de promotion du général Boulanger, mais il dut s'incliner devant cette réponse de Freycinet : « Qu'à cela ne tienne ; si vous êtes son camarade, moi j'en ai fait un ministre. » Freycinet, heureux parfois de s'abriter derrière la fermeté de caractère de son chef de Cabinet, ne craignait pas de lui demander des conseils.

Dès son entrée en fonctions, Freycinet n'eut qu'un souci, celui d'améliorer et de compléter notre organisation militaire. Il était très préoccupé de la situation extérieure, qui pouvait s'aggraver rapidement. Le nouvel empereur allemand, Frédéric III, paraissait voué à une mort prochaine, et on pouvait alors supposer que son successeur serait un instrument docile entre les mains de Bismarck, dont la malveillance à l'égard de la France venait d'apparaître une nouvelle fois dans l'affaire Schnœbelé (1). Tout d'abord, le ministre reconstitue sur des bases plus larges le Conseil supérieur de la guerre, afin d'avoir à côté de lui un organe consultatif susceptible de le renseigner et d'assurer la continuité des vues dans toutes les questions intéressant la défense du pays. Il en prend la présidence et confie la vice-présidence au général Saussier, généralissime désigné des forces de l'Est. Les divers comités d'armes sont réorganisés et présidés par des chefs devant lesquels tous s'inclinent. L'ancien secrétaire général du Midi ne pouvait négliger les transports ; toutes les ressources des Compagnies de chemins de fer sont mises, en cas de mobilisation, à la disposition du ministre. C'est à ces mesures que nous avons dû en 1914 le transport remarquable des troupes vers la frontière.

Le service de trois ans.

Grâce à son intervention personnelle, Freycinet obtint en 1889 du Parlement le vote instituant le service de trois ans (2), auquel le Sénat fit longtemps une forte opposition. Un des résultats de cette loi a été de mettre à la disposition de l'armée, à partir du jour où elle aurait atteint son plein effet, un supplément d'un million d'hommes instruits. En se basant sur cette augmentation progressive des effectifs, le ministre fit voter la création d'un grand nombre d'unités nouvelles, dont trente-cinq batteries et quarante-quatre bataillons d'infanterie. Il en résultait que notre armée de première ligne était doublée en cas de mobilisation. L'impossibilité où l'on était d'incorporer en totalité les trois classes conduisit à établir une série de dispenses permettant aux jeunes gens remplissant certaines conditions de terminer leurs études ; dispenses très critiquées, car les démocraties admettent difficilement que le devoir n'ait pas la même forme pour tous les citoyens. Une plus forte préparation des réserves s'imposait par suite de la réduction du temps de service, et le ministre protesta éloquemment quand on proposa de raccourcir les périodes de vingt-huit et de treize jours.

Création du Grand État-Major de l'armée.

La plus importante peut-être des réformes réalisées par Freycinet a été la création du Grand État-Major de l'armée, auquel il donna les attributions les plus étendues pour les plans de mobilisation et la préparation de la guerre, service à la tête duquel il

---

(1) Sur l'affaire Schnœbelé, cf. *Q. A.*, t. 69, pp. 407-413.

(2) Loi du 15 juillet 1889 : reproduite *in extenso* dans *Q. A.*, t. 6, pp. 5-27, 94-122.

plaça le général de Miribel. La nouvelle organisation fut expérimentée en 1891 dans des manœuvres restées célèbres, qui durèrent tout un mois, où deux armées évoluèrent sous les ordres du général Saussier, assisté du chef d'Etat-Major général, manœuvres qui produisirent sur les officiers étrangers une profonde impression.

Freycinet a porté aussi son attention sur la défense de nos frontières. Profitant de tous les moments de répit que lui laissaient ses fonctions, il a visité à plusieurs reprises la plupart de nos places fortes, et a entrepris de longs et pénibles voyages dans les Vosges, dans les Alpes, et sur la frontière du Nord. Chaque année, il se rendait aux grandes manœuvres pour suivre les opérations, et donner à l'armée et à ses chefs une preuve de sa sollicitude et de l'intérêt que leur portait le Gouvernement.

Études diverses.

La régularité que Freycinet apportait dans son travail lui permettait de mener de front les études les plus diverses. Réveillé tous les jours entre 5 heures et 6 heures du matin, il lisait et annotait les documents apportés la veille au soir. Quelle clairvoyance il montrait dans cette lecture, c'est ce dont témoignent des officiers de son cabinet : « Quand les pièces examinées par le ministre, écrit l'un d'eux, revenaient pour complément d'études, nous étions frappés de le voir mettre le doigt sur la difficulté et le plus souvent la résoudre ; rien ne lui échappait. » On apercevait très rarement dans une soirée ou une réception officielle le ministre, qui, en dehors d'un séjour à Aix-les-Bains, ne se permettait chaque année comme distraction que des voyages d'études.

Telle fut, en ses points essentiels, l'œuvre admirable réalisée par Freycinet pendant les cinq ans qu'il passa au ministère de la Guerre. Il fut là un grand ministre. Les Allemands ne s'y sont pas trompés. On a trouvé dans les papiers du maréchal de Moltke une étude sur l'état militaire de l'Europe, écrite dans les derniers mois de sa vie. Selon lui, l'Allemagne ne pouvait plus avoir dans ses armes la confiance qu'elle avait eue pendant les trente dernières années. Le maréchal signalait comme principale cause de cette diminution des chances militaires de son pays le talent d'organisation de M. de Freycinet, et il reconnaissait que ce ministre civil de la Guerre avait su ranimer chez les Français la confiance dans la valeur de leur armée et la foi dans leurs destinées sur les champs de bataille.

4e ministère Freycinet. L'Alliance franco-russe

Pendant deux ans, Freycinet, tout en restant ministre de la Guerre, prit la présidence du Conseil. Il avait déjà antérieurement esquissé un rapprochement avec la Russie, et il lui paraissait nécessaire d'aller plus loin. Ayant fait partager ses vues à M. Ribot, à qui il avait confié le ministère des Affaires étrangères, il entama des négociations qui eurent un premier épilogue dans une rencontre que le président Carnot, Freycinet et Ribot eurent à Aix-les-Bains, au mois d'août 1891, avec le ministre des Affaires étrangères de Russie. Un mois auparavant avaient eu lieu les fêtes de Cronstadt, où le tsar Alexandre III avait reçu notre division cuirassée du Nord. A la fin des grandes manœuvres de septembre, Freycinet faisait allusion à la situation nouvelle créée par l'accord politique qui venait d'être conclu, et son discours eut un immense retentissement en France et à l'étranger. « Personne ne doute aujourd'hui — disait le ministre de la Guerre — que nous soyons forts. Nous prouverons que nous sommes sages. Nous saurons garder *dans une situation nouvelle* le calme, la dignité, la mesure, qui, aux mauvais jours, ont préparé notre relèvement. » Ainsi Freycinet a été l'ouvrier de la première heure dans la conclusion de l'alliance russe (1). Quelques cruelles déceptions que celle-ci nous ait plus tard causées, elle a maintenu la paix en Europe pendant plus de vingt ans, et a, aux heures tragiques de 1914, détourné du front occidental une partie des armées ennemies.

Entrée à l'Académie.

En 1891, vous avez accueilli Freycinet parmi vous, en remplacement d'Emile Augier. On parla beaucoup à cette époque du célèbre auteur dramatique au ministère de la Guerre. Freycinet croyait trouver dans les pièces d'Emile Augier des préoccupations politiques et des tendances républicaines, et il s'en entretenait avec les officiers de son cabinet. Ces vues avaient surpris. Avec quelque malice Gréard rappela dans sa réponse qu'Augier se considérait lui-même comme un des rares Français qui n'aiment pas la politique, et allait jusqu'à dire que celle-ci est la moins exacte et la moins respectable des sciences. On aurait peut-être mis d'accord les deux orateurs en prenant le mot « politique » dans un sens plus large, qui n'eût pas fait d'Augier un doctrinaire. Freycinet lui-même, avec son esprit réalisateur, ne voyait-il pas surtout dans la politique l'occasion d'exercer ses facultés d'organisation et d'administration pour le plus grand profit de la Patrie ?

En 1893, Freycinet refusa de reprendre son portefeuille à la chute du ministère Ribot. Il dirigeait depuis cinq ans le ministère de la Guerre, et la tâche qu'il s'était imposée était achevée. Il pouvait être fier de son œuvre ; l'armée était dans un état moral excellent et prête à toutes les éventualités. Ses successeurs seront bien inspirés qui ne toucheront pas d'une main brutale à un organisme dont tous les rouages avaient été si bien étudiés.

Travaux scientifiques.

Sur la géométrie.

Depuis sa sortie de l'Ecole polytechnique, Freycinet n'avait pas cessé de s'intéresser aux questions scientifiques. Pendant les loisirs que lui laissait la politique, il reprenait ses anciennes études, préoccupé surtout de discuter les principes qui sont à la base de chaque science. Dans son livre *Sur l'expérience en géométrie*, il se plaît à rappeler l'origine expérimentale des concepts géométriques. Le sujet, certes, n'était pas nouveau, et personne depuis longtemps ne soutenait plus que les axiomes géométriques doivent êre mis sur le même pied que les axiomes de l'ordre logique. Mais Freycinet proteste contre cette assertion, appuyée de noms illustres, que les axiomes géométriques ne sont ni de l'ordre logique ni de l'ordre expérimental et sont « des définitions déguisées, des conventions ». Peut-être aurait-il dû distinguer plus nettement ce que l'on pourrait appeler la géométrie pure, c'est-à-dire la science de toutes les espèces possibles d'espaces, qui n'est qu'un système logique, de notre géométrie usuelle, qui serait

(1) On trouvera dans la *Documentation Catholique*, t. 1er, pp. 194-197, 228-233, les principaux documents relatifs à cette alliance, d'après un *Livre Jaune* publié en 1918 par le ministère des Affaires étrangères.

la géométrie réelle ou appliquée. De la géométrie pure, au sens où je l'entends ici, on a pu dire avec raison que c'est une science où l'on ne sait jamais de quoi on parle ni si ce que l'on dit est vrai. On y pose d'abord les relations mutuelles entre certains êtres que l'on nomme, par exemple, point, droite, plan, mais que l'on pourrait nommer autrement, car ces mots ne doivent pas évoquer des images, et on déduit de ce système d'axiomes les principaux théorèmes concernant la géométrie envisagée. Freycinet avait peu de sympathie pour ces géométries purement logiques, si intéressantes qu'elles puissent être pour le mathématicien. C'est des fondements de la géométrie appliquée qu'il se souciait. Mais la part de l'expérience et celle de l'intuition sont singulièrement difficiles, pour ne pas dire impossibles, à démêler. On peut soutenir que l'intuition contient un élément *a priori*, une prédisposition de notre esprit antérieure à toute expérience, et Henri Poincaré dira même que le concept de groupe s'impose comme forme de notre entendement. D'autres, tels les biologistes, dominés par la thèse évolutionniste, demanderont aux mathématiciens ce que c'est que l'esprit humain et sa logique ; pour eux, la commodité et la simplicité résultent de l'hérédité et de l'habitude, et la logique n'est que le résumé de l'expérience ancestrale.

On dissertera sans doute indéfiniment sur ces questions sans les résoudre jamais. D'Alembert ne disait-il pas déjà au XVIIIe siècle que la définition de la ligne droite est le scandale des débuts de la géométrie ? Freycinet était, au fond, de l'école empirique, qui regarde la géométrie comme le premier chapitre de la physique. Sa conclusion était que les axiomes de la géométrie sont puisés dans l'observation de la nature, et il regrettait qu'Euclide n'eût pas résolument rangé parmi les axiomes le célèbre postulatum relatif aux parallèles, qui a fait couler tant d'encre.

Sur la philosophie des sciences.

Les études de Freycinet ont porté sur beaucoup d'autres points. Toute doctrine de caractère philosophique est sujette à controverse, mais, quelque opinion qu'on puisse avoir sur les idées de Freycinet, on doit admirer dans ses écrits la limpidité d'un style simple et sans recherche, élégamment moulé sur la pensée. Dans ses essais sur la philosophie des sciences, sans s'embarrasser des « antinomies de la raison pure », il affirme sa croyance dans la réalité de l'espace et du temps, et répète avec Pascal : « Qui pourra définir le temps ? et pourquoi l'entreprendre, puisque tous les hommes conçoivent ce qu'on veut dire en parlant du temps, sans qu'on le désigne davantage ? » Il aurait pu dire aussi, avec saint Augustin: « Qu'est-ce donc que le temps ? Si nul ne me le demande, je le sais ; si je cherche à l'expliquer quand on me le demande, je ne le sais pas. » Cependant, les difficultés ne lui échappent pas. « Qu'est-ce qui nous autorise — se demande-t-il — à regarder comme égales les durées de deux phénomènes en apparence identiques, observées à deux époques différentes ? ». Il se rassure en invoquant la constance des lois de la nature. Les questions concernant le temps ont pris une forme nouvelle avec la théorie récente de la relativité. Dans le dernier entretien que j'eus avec Freycinet, il m'exprimait sa méfiance pour des idées qui lui paraissaient peu sûres. Tout, certes, n'y est pas aussi simple que voudraient le faire croire de fougueux adeptes. C'est cependant un mérite des théories relativistes d'avoir appelé l'attention sur ce que la mesure du temps en physique peut dépendre des instruments utilisés et des conditions où ils se trouvent ; mais l'expérience n'a pas prononcé suffisamment sur cette dépendance, et le moment ne paraît pas venu de porter un jugement définitif.

Sur la mécanique classique.

La discussion des bases de la mécanique classique a longtemps retenu Freycinet. Il déplorait les tendances de certaines écoles à faire de la mécanique une science abstraite où disparaissent les notions mêmes de masse et de force, qui ne sont plus qu'un simple coefficient et une expression analytique. Il n'était pas sensible au reproche d'anthropomorphisme fait à mainte exposition des principes et il croyait prudent de s'en tenir à la tradition de Newton, de d'Alembert, de Lagrange, de Laplace. La mécanique, pensait-il, repose sur des bases absolument certaines, qui sont des faits concrets, soigneusement observés et longuement contrôlés. Beaucoup de savants n'ont plus aujourd'hui la même assurance, et voient seulement dans une théorie, qu'il s'agisse de mécanique ou de physique, le moule analytique dans lequel elle cherche à enfermer les choses.

Encore une fois ministre de la Guerre (1898). Activité parlementaire de 1898 à 1915.

Après avoir quitté le pouvoir en 1893, Freycinet revint à la tête de l'armée en 1898. Mais, s'étant rendu compte qu'il ne pouvait servir utilement son pays à cette époque singulièrement troublée, choqué aussi des procédés de nouveaux venus sur la scène politique, il se retira au bout de quelques mois. « Je suis trop vieux pour la bataille », disait-il à M. Raymond Poincaré. En réalité, il avait toujours évité les luttes violentes, cherchant à captiver ses adversaires par son charme et sa dialectique insinuante. Son apparence frêle, sa voix douce et caressante n'étaient pas propres à dominer le tumulte d'assemblées passionnées. Il rentra dans le rang pour n'en plus sortir jusqu'en 1915, mais son activité parlementaire ne se ralentit pas. Les Commissions les plus importantes du Sénat, notamment celles de l'Armée et des Affaires étrangères, le mirent à leur tête, heureuses de profiter de son expérience des affaires publiques et de ses connaissances techniques. Les représentants des divers groupes parlementaires venaient le consulter, mais ses avis n'étaient pas toujours suivis. Il restait particulièrement attentif aux choses militaires, et son regard se voilait de tristesse quand il apprenait le retrait d'une mesure prise pendant son ministère, comme il arriva pour la Commission supérieure de classement, qu'il jugeait tutélaire pour les officiers. Il sentait aussi peu à peu les atteintes de l'âge. Un de ses anciens collaborateurs au ministère de la Guerre lui ayant fait visite un jour où sa santé l'obligeait à quelques ménagements, Freycinet lui tendit le livre qu'il tenait à la main, en lui disant mélancoliquement : « Tenez, voilà où j'en suis, je lis des romans. » Serait-il vrai que les hommes d'action et les grands réalisateurs s'intéressent difficilement aux fictions de « la petite histoire probable » qu'est le roman d'après un de vos plus illustres confrères ?

C'était pour Freycinet une distraction que d'assister aux séances de l'Académie des sciences. Elu académicien libre en 1882, il était depuis quelques années notre doyen d'âge et d'élection. Nous entourions d'un affectueux respect l'illustre homme d'Etat, qui, sans familiarité et avec une politesse exquise, trouvait un mot aimable pour chacun, et montrait l'intérêt qu'il portait à nos travaux.

Rôle durant la guerre.

La déclaration de guerre de 1914 le surprit en Suisse, et il se hâta de rentrer à Paris, pour reprendre sa place à la tête des grandes Commissions qu'il présidait avec tant d'autorité. A la fin de 1915, Freycinet fut nommé ministre d'Etat. « Pendant quatorze mois — a écrit M. Raymond Poincaré, — ce vieillard de quatre-vingt-sept ans étudia avec un soin minutieux toutes les questions qui concernaient la défense nationale, le ravitaillement des armées, les fabrications, les relations entre les Alliés, la politique étrangère, la recherche de nouveaux concours extérieurs, et, dans les délibérations gouvernementales les plus difficiles, il présenta toujours des observations qui dissipaient les ombres comme la lueur d'un flambeau. »

Dernières années. Travail sur l'éloquence parlementaire.

Freycinet quitta définitivement le pouvoir au mois de décembre 1916. Il eut la joie immense d'assister à la défaite de l'ennemi, dont il n'avait cessé depuis trente ans de surveiller les dangereux agissements, mais il ne se faisait aucune illusion sur les défauts d'une paix qui, pour être définitive, aurait exigé un accord complet entre les nations victorieuses. En 1920, il refusa le renouvellement du mandat sénatorial que les électeurs de la Seine lui avaient confié depuis tant d'années. Et cependant, le temps ne semblait pas avoir de prise sur sa belle et lucide intelligence. Deux ans avant sa mort, il entreprenait un long travail sur l'éloquence parlementaire, qu'il termina quelques semaines avant de disparaître. La confiance de Mme de Freycinet m'a permis de consulter ces pages restées manuscrites, et je leur ai fait plusieurs emprunts dans la suite de ce discours. On reste émerveillé devant la netteté et la vigueur de la pensée chez ce vieillard de quatre-vingt-quatorze ans, qui rassemble dans une sorte de testament les réflexions inspirées par sa longue vie publique. Avec quelle précision y sont analysés le rôle de l'éloquence parlementaire et les qualités de l'orateur ! Avec quel patriotique souci est évoquée, dans les dernières pages, la figure du véritable homme d'Etat ! Se demandant ce qu'est un homme d'Etat, Freycinet répond : « C'est, comme son nom l'indique, l'homme de l'Etat, c'est-à-dire l'homme qui appartient à l'Etat, qui se consacre à lui, qui n'a pas d'autre préoccupation que celle de sa prospérité et de sa grandeur. Il s'oublie lui-même pour ne songer qu'à l'Etat. Ainsi il se distingue de l'homme qui est purement politique. Sans doute celui-ci pense à l'Etat et s'empressera de le servir. Mais il pense aussi à lui-même, et dans le conflit qui peut s'élever à certaines heures entre l'intérêt public et son intérêt personnel, on n'est pas toujours sûr que le premier l'emportera. Chez l'homme d'Etat, ce conflit n'existe même pas. L'intérêt personnel n'apparaît pas en présence de l'intérêt public. »

Heureuses les nations qui aux heures difficiles trouvent, pour les diriger, des hommes d'Etat répondant au portrait tracé par Freycinet.

Un homme d'État « ayant bien mérité de la Patrie ».

Dans une réception récente sous cette Coupole, M. Louis Barthou remarquait : « Même dans une séance académique, il faut dire une partie de ce que l'on pense. » Je n'ai pas hésité à aller plus loin que votre confrère, et j'ai dit tout ce que je pense. On doit à un grand citoyen comme M. de Freycinet ce que l'on croit être la vérité. Un homme n'a pas été mêlé pendant cinquante ans aux affaires de son pays sans être en butte à bien des critiques. Mais, quelque jugement que l'histoire prononce sur certains points de son œuvre, le délégué de 1870, qui dans des circonstances désespérées réussit à organiser la défense nationale, le ministre de la Guerre qui mit notre armée au niveau de sa grande tâche, nous apparaît, dès aujourd'hui, comme ayant bien mérité de la patrie.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES *sur Charles de Freycinet*

Sur Charles de Freycinet, on trouvera dans les *Questions Actuelles* une série de documents dont voici l'énumération :

Ses ministères. — *a*) 28 déc. 1879 au 19 sept. 1880 : *Q. A.*, t. 64, pp. 212-213 ; *b*) 30 janv. au 29 juillet 1882 : t. 64, p. 214 ; *c*) 7 janv. au 3 déc. 1886 : t. 64, p. 216 ; *d*) 17 mars 1890 au 18 févr. 1892 : t. 24, pp. 212-213.

Questions religieuses. — Rapports de l'Eglise et de l'Etat : Discours au Sénat, 9. 12. 1891 : t. 11, pp. 186-188 ; discours à la Chambre, 12. 12. 1891 : *ibid.*, pp. 199-206 ; — L'exécution des décrets contre les Jésuites (1880) : t. 62, pp. 194-207, 245-254 ; — Son intervention dans la guérison miraculeuse d'Henri Lasserre : t. 55, p. 16.

Questions diverses. — Rapport sur un projet de décret relatif aux dépenses militaires (20. 11. 1889) : t. 6, pp. 400-401 ; — Explications relatives à l'affaire Turpin (1891) : t. 18, pp. 248-251 ; — Le « plan Freycinet » et les finances françaises (Sénat, 1. 4. 1895) : t. 28, pp. 170-174 ; — Les affaires de Crète (discours au Sénat, 16. 3. 1897) : t. 38, pp. 86-92 ; — Déclarations sur la revision du procès Dreyfus (Chambre, 19. 12. 1898) : t. 47, pp. 16-19 ; — Son opinion sur le service d'un an (Sénat, 26. 6. 1902) : t. 73, p. 300 ; — Discours lors de la réception, à l'Académie française, d'Etienne Lamy (11. 1. 1906) : t. 84, pp. 110-122.

ARTICLES REMARQUÉS

L'Union soviétique et la Société des Nations

La *Correspondance internationale* (19. 12. 25) publie cet extrait du « grand discours prononcé par Rykov sur l'activité du Comité central devant la conférence du Parti communiste russe de la province de Moscou : »

La S. D. N., instrument de guerre et non de paix (1).

A en juger d'après un certain nombre de déclarations d'hommes politiques bourgeois, ils ont l'intention d'organiser prochainement toute une série de conférences politiques et économiques. La bourgeoisie s'efforce de concilier les antagonismes existants.

La quantité immense de conférences, de traités, de conventions entre les différents Etats ne résolvent pourtant pas les questions vitales du capitalisme, et ne pourront pas les résoudre, de même qu'ils ne pourront pas prévenir les menaces de guerre.

---

(1) Les sous-titres figurent dans la *Correspondance internationale.*

Il est très symptomatique que la presse bourgeoise et menchéviste, ainsi qu'un certain nombre de diplomates en vue, ont commencé à inviter ces derniers temps notre Union soviétique à entrer dans la S. D. N. Il était particulièrement agréable de lire de telles invitations dans la presse anglaise, qui, jusqu'à présent, considérait le Gouvernement de notre Union comme une bande de brigands. Il y a seulement une année que le parti conservateur a triomphé dans la lutte électorale grâce au faux Zinoviev et au mot d'ordre de la lutte contre l'Union soviétique. Si l'on nous demande si nous croyons à la sincérité d'un revirement aussi brusque, nous répondrons sans hésitation : Non !

Si nos ennemis commencent à nous louer, il faut nous demander : « Est-ce un changement dans leur tactique ? N'ont-ils pas l'intention de nous attaquer d'un autre côté et de nous battre par d'autres moyens ? » La campagne de presse en faveur de l'entrée de l'Union soviétique dans la S. D. N. a pour but, dans les conditions politiques actuelles, de nous discréditer aux yeux de cette partie de la classe ouvrière qui a encore des illusions pacifistes.

Personne n'ignore que les socialdémocrates du monde entier répandent parmi la classe ouvrière la version que la S. D. N. représente une institution qui doit assurer à l'humanité l'évolution paisible. Pour autant qu'il y a des couches ouvrières qui, par haine de la guerre, ont quelque espoir dans la S. D. N., il est plus favorable, du point de vue politique, pour nos ennemis de mener la discussion en ce sens, afin de pouvoir déclarer que l'Union soviétique est hostile à la paix. C'est pourquoi Chamberlain, dans sa lutte contre l'Union soviétique, et la IIe Internationale, dans sa lutte contre notre Parti, s'efforcent de trouver les moyens leur permettant de mobiliser contre nous une partie de la classe ouvrière ou de faire de la propagande en leur faveur auprès de certains groupes ouvriers. Chaque démarche, même la plus petite, en ce sens, représente naturellement un grand succès pour les Chamberlain, les Mac Donald et la IIe Internationale.

Nous acceptons la lutte de principe, et nous démontrerons que la S. D. N. est un instrument non de paix, mais de guerre, non de libération, mais d'oppression, et que propager dans la classe ouvrière l'illusion que les pays capitalistes pourraient trouver à l'intérieur de la société capitaliste un remède contre la guerre constitue un crime de la part de la IIe Internationale. Pour nous, la guerre est inévitable sous la domination du capitalisme ; elle est indissolublement liée au capitalisme, elle fait partie intégrante de son être.

Le pacte de Locarno.

En quoi consiste l'importance capitale du pacte de Locarno (1) ? Elle consiste en ce que l'Allemagne a été une fois contrainte de reconnaître le traité de Versailles, en ce qu'on l'a traînée dans la S. D. N. ; dans les conditions actuelles, elle ne pourra pas mener une lutte politique indépendante. Il n'y a actuellement en Europe que deux Gouvernements qui ont conservé une complète indépendance dans leur politique étrangère : le Gouvernement anglais et le Gouvernement soviétique. Tous les autres Gouvernements sont liés au bloc anglo-américain et dépendent de lui par suite des traités dictés par ce bloc et qui, pour la forme, sont enregistrés par la S. D. N., qui est un instrument direct de la politique impérialiste. La dernière (sixième) session d'automne de la S. D. N. a montré avec une clarté suffisante que l'Angleterre domine complètement la situation.

C'est ce qui est apparu à Locarno. Malgré l'avantage pour la bourgeoisie qui consiste à faire de la réclame sous toutes les formes possibles pour Locarno, dans le but de tromper la vigilance des peuples et d'affaiblir la méfiance des masses vis-à-vis des Gouvernements actuels, les journalistes bourgeois eux-mêmes dévoilent une certaine partie de la vérité sur Locarno. Voici l'opinion d'une des revues anglaises les plus en vue et qui a des relations avec le monde diplomatique et avec le ministre anglais des Affaires étrangères :

« Il ne faut pas croire qu'on puisse établir à l'aide de nouveaux traités et de garanties un équilibre d'une longue durée en Europe ou qu'on puisse éviter la guerre. Ni la rédaction des documents ni un protocole ni les garanties ne peuvent transformer une chose essentiellement instable en quelque chose de stable. Il y a des questions européennes, nombreuses et variées, qui sont déjà devenues dangereuses et qui pourront conduire dans un avenir relativement proche à des conflits violents. » (Numéro de septembre du *Round Table*.)

Dans tous nos journaux et dans une partie importante de la presse étrangère, on montra que le pacte de Locarno est dirigé en réalité contre l'Union soviétique. Pour appuyer cette affirmation, je cite l'interprétation qui fut donnée par l'Angleterre et la France, à propos de l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N., à l'article 16 des statuts de la S. D. N. Cet article 16 dit que tout pays qui fait partie de la S. D. N. est obligé de participer, sur l'ordre de celle-ci et dans la mesure de ses forces, aux conflits armés de la S. D. N., c'est-à-dire à l'application des sanctions militaires dans l'intérêt de la réalisation des décrets de la S. D. N. Dans la situation internationale actuelle, et en présence du rapport des forces actuel, nous pouvons être convaincus dès maintenant que si n'importe quel pays bourgeois, affilié à la S. D. N., commence une guerre contre l'Union soviétique, la S. D. N. trouvera la formule nécessaire pour nous présenter comme agresseurs et non le pays qui lui est affilié.

L'Allemagne avait essayé d'obtenir des restrictions au sujet de cet article. A notre avis, elle n'a rien acquis de positif. Dans une note des Alliés, on trouve l'explication suivante : « Les obligations qui ressortent de l'article en question (article 16) pour les membres de la S. D. N. doivent être comprises en ce sens que chaque Puissance membre de la S. D. N. est obligée de travailler loyalement et effectivement dans l'intérêt de la sécurité du respect des statuts de la S. D. N. et de résister à chaque attaque dans la mesure qui correspond à la situation géographique et militaire du pays en question. » (1)

Le traité de Locarno est signé. Par conséquent l'Allemagne s'est obligée d'obéir aux ordres de la S. D. N. dans le sens indiqué ci-dessus, c'est-à-dire que, grâce à Locarno, l'Allemagne est menacée de devenir un instrument de la politique anglaise.

En outre, Locarno dissolva (2) l'Entente, c'est-à-dire que l'alliance militaire entre l'Angleterre et la France a perdu de sa force et de son importance. L'Angleterre a libéré ses mains des chaînes de l'Entente,

(1) Cf. *D. C.*, t. 14, col. 724-736 ; — Négociations préliminaires : *ibid.*, col. 259-280, 713-724. (Les notes sont de la *D. C.*)

(1) On trouvera dans *D. C.*, t. 14, col. 735 (projet de lettre à la Délégation allemande), le texte officiel de cette réponse.

(2) Nous respectons scrupuleusement le texte de la *Correspondance internationale.*

mais dans une situation telle qui lui a permis, grâce à la dictature de la S. D. N. et grâce à la circonstance qu'elle joue, au fond, le rôle d'intermédiaire entre l'Europe et le capital américain, de rester le dictateur de l'Europe.

Tout ceci démontre qu'il se produit actuellement un regroupement des forces en Europe sous l'hégémonie de l'Angleterre.

Pourquoi n'adhérons-nous pas à la S. D. N. ?

Comment la bourgeoisie apprécie-t-elle la question de notre entrée dans la S. D. N. ? J'ai lu dans un journal bourgeois une caractéristique politique extrêmement exacte de ce que la bourgeoisie attend de notre entrée dans la S. D. N. On attend de l'entrée de l'Union soviétique dans la S. D. N. « la capitulation politique en Orient et la capitulation économique en Occident ». C'est ce qu'on appelle s'exprimer d'une façon claire et précise.

La S. D. N. est une maison qui fait du commerce avec les peuples et qui vend ceux-ci sous forme de « mandats » aux soi-disant pays cultivés. Mais ceux-ci défendent leurs mandats avec la force des armes, et [illegible] les peuples [illegible] en esclavage. C'est pourquoi les peuples d'Orient nous considéreraient comme traîtres si nous nous placions également derrière le comptoir de cette maison. Nous ne tomberons pas dans ce piège. Nous continuerons à nous réjouir dans [illegible] du développement du mouvement de libération nationale des peuples coloniaux opprimés.

L'entrée dans la S. D. N. signifierait une capitulation économique en Occident, parce que, par les décisions de la majorité bourgeoise, nous serions également liés dans les questions économiques.

Je ne crois pas que ces Gouvernements et ces journaux qui nous proposent l'entrée dans la S. D. N. soient sincères. Je crois qu'ils savent de prime abord que nous n'entrerons pas dans la S. D. N. et que le seul but de ces propositions est de pouvoir dire aux ouvriers qui croient que le monde capitaliste est capable d'éviter la guerre ce que dit d'ailleurs la résolution de la IIe Internationale : « L'Union soviétique s'isole elle-même, du fait qu'elle n'entre pas dans la S. D. N. »

Ils veulent en réalité que l'Union soviétique renonce à tout ce qu'elle a fait jusqu'à présent, à son programme, aux conquêtes de la révolution d'octobre, aux principes fondamentaux de son existence. Ils n'y ont pas réussi dans la lutte ouverte, ils veulent y arriver par une [illegible] politique.

On prépare de nouvelles guerres derrière le masque du pacifisme

[illegible] interventions militaires.

Je crois que la tâche la plus actuelle de l'Internationale communiste et des syndicats révolutionnaires consiste à démasquer ce pacifisme [illegible]. [illegible] les guerres ont été préparées et le sont encore aujourd'hui sous le masque du pacifisme.

Il n'y a pas longtemps que les journaux [illegible] « l'impérialisme rouge ».

C'est Kautsky qui a entamé cette question en inventant « le danger menaçant de l'impérialisme rouge ». Cette idée apparaît maintenant de temps à autre dans les journaux étrangers. Nous devons lutter de toute notre énergie contre cette calomnie. Il faut rappeler que les Républiques soviétiques avaient déjà proposé à Gênes, avant tout autre pays, un projet de désarmement radical de tous les pays. Nous avons fait de même en 1922, lors des négociations avec nos voisins baltiques. Chaque ouvrier de l'Union soviétique et de l'étranger doit savoir que notre Parti est pleinement et entièrement pour le désarmement, que l'Union soviétique, la première, se déclare prête à dissoudre toutes les forces armées de notre pays et à anéantir toute l'industrie de guerre à condition que les autres pays en fassent autant.

Je me rappelle une conversation sur la paix et la guerre que j'ai eue avec Lénine, qui, à propos d'une quelconque conférence internationale, me disait que les Gouvernements bourgeois faisaient toutes sortes de gestes sur la restriction des constructions de petits et grands bateaux de guerre et qu'ils veulent se tromper les uns les autres, et surtout les ouvriers, par ces mesures.

« N'est-il pas mieux, disait Lénine, de proposer la restriction des dépenses militaires à la condition d'un contrôle réel sur l'observation de ces restrictions ? Il faut assurer la participation des ouvriers à ce contrôle, qui garantirait que les classes intéressées à la guerre ne procèdent pas frauduleusement également en cette occasion. »

Si l'on proposait de telles mesures pour restreindre les armements en Europe, l'Union soviétique serait la première à soutenir une initiative pareille et à la défendre.

Mais ce serait faire preuve d'une stupidité sans bornes que de croire que la stabilisation économique et les traités de paix de Locarno peuvent résoudre les questions vitales du capitalisme. Il est vrai que le capitalisme d'aujourd'hui est plus fort que celui de 1920-21 — époque où il traversait une crise extrêmement aiguë, — où il se trouvait dans une période de lutte contre la classe ouvrière, pour la conquête du pouvoir dans toute une série de pays. Cette stabilisation elle-même est passagère. Toute cette période de stabilisation sera accompagnée de crises de force différente, dont le mouvement ouvrier occidental profitera pour regrouper les forces révolutionnaires et pour préparer le moment où d'autres tentatives de stabilisation du capitalisme deviendront impossibles.

Richesses insoupçonnées du signe de la croix, par le fondateur de la Croisade de la Messe. — Un vol. 19 × 12 cm. de 124 pages. Prix : 3 [illegible]

Questionnaires de Catéchisme, revêtus de l'*Imprimatur,* rédigés sous une forme simple et de manière à favoriser [illegible]

[illegible]

Agenda ecclésiastique [illegible] — Un vol. [illegible] × 8,5 cm. de 401 pages. Prix : 1 fr. 25. Maison Mame et Fils, Tours.

DOSSIERS DE LA « DOCUMENTATION CATHOLIQUE »

L'ITALIE NOUVELLE

Appréciations variées des catholiques sur Mussolini et le régime fasciste [1]

A bien réfléchir, il ne devrait y avoir que satisfaction à constater la grande divergence d'opinions manifestées sur le Gouvernement de M. Mussolini par les catholiques d'Italie, de France et de l'étranger.

Les régimes politiques, les organisations sociales rentrent dans le domaine des faits contingents livrés à la discussion des hommes, où, suivant la formule que rappelait dans sa dernière allocution consistoriale le Souverain Pontife, « le mal est mêlé au bien », les inconvénients aux avantages.

Plus que toutes autres, les personnalités de premier ordre — nous ne croyons pas qu'on puisse refuser ce titre au « Duce » — doivent subir le choc des contradictions, déchaîner les haines et exalter les enthousiasmes, réaliser, à la stupéfaction de leurs ennemis, des merveilles et décevoir les ambitions démesurées de leurs partisans.

Les deux philosophies partielles qui gouvernent le monde s'irriteront, en leur exclusivisme, de voir leurs adversaires conserver dans leurs conceptions une place — suivant le cas — à l'idéalisme légitime ou au réalisme sain, que réclame cependant, et l'un et l'autre, la composition mi-spirituelle et mi-corporelle de notre nature.

Pendant que les sages — les faux-sages qui s'enorgueillissent de leur sagesse humaine — en appellent au juste milieu qui évite tous les excès en neutralisant les unes par les autres les influences contraires, les exclusivistes de gauche ne voient le salut que dans la rénovation des mœurs individuelles, les exclusivistes de droite dans la réforme radicale des lois et des institutions.

L'esprit catholique est plus compréhensif. Les antinomies apparentes ne l'effrayent pas. S'il a en horreur l'exclusivisme — principe de toutes les hérésies, — il ne sympathise pas pour cela avec cette médiocrité timorée et pacifiste qui aboutit à un syncrétisme dévastateur.

Le mystère spéculatif peut être obscur, la solution pratique d'un problème hérissé de difficultés ou d'embûches, l'Eglise ne sacrifie jamais aucune parcelle de la vérité qui lui a été confiée, aucun élément légitime et juste de prospérité et de paix. Audacieuse et imperturbable, elle renouvelle à travers les siècles ses affirmations libératrices.

L'autorité de M. Mussolini, le crédit accordé à son œuvre amenaient naturellement le chef de l'Eglise, dans une revue générale de la situation religieuse, à exprimer à leur sujet son appréciation. S. S. Pie XI, dans l'allocution Iam annus, *du 14. 12. 25, l'a fait dans un langage nuancé, mais avec une pleine franchise, une sainte indépendance : éloge catégorique pour ce qui est louable, blâme non moins catégorique pour ce qui est défectueux. Les enfants de l'Eglise n'ont plus qu'à se grouper autour de cette voix auguste.*

La prospérité économique [1]

« La vraie liberté, c'est l'ordre. »

Du comte GONZAGUE DE REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, membre suisse de la Commission de coopération intellectuelle, « Le bilan européen », dans la *Revue catholique des Idées et des Faits* (22. 1. 26) :

Partout, la situation économique est moins bonne qu'en 1924, sauf en Italie, où l'on travaille comme jamais on n'y a travaillé (2). Un signe : un recul

(1) Cf. *D. C.*, t. 10, col. 1195-1208 : « Le Gouvernement de M. Mussolini et le problème religieux », par P.-L. GUINCHARD ; — col. 1208-1216, 1263-1280 : « Don Sturzo et le Parti Populaire italien : un crépuscule », par DOMENICO RUSSO ; — t. 12, col. 1199-1216 : « Le nouveau régime scolaire en Italie. »

(1) Les titres et sous-titres sont de la *D. C.*

(2) En prenant pour devise « Travail et paix sociale », le fascisme a travaillé à la prospérité publique comme à la prospérité privée : « L'Italie n'a pas seulement pu surmonter la crise spirituelle d'après-guerre, mais elle surmonte aussi, lentement, la crise économique. L'état de ses finances et le développement de son domaine économique montrent déjà un progrès sensible. Pendant l'exercice 1921-1922, les recettes se chiffraient à 19 700 millions et les dépenses à 35 461 millions de lires, soit un déficit de 15 761 millions. Ces chiffres furent ramenés pendant l'exercice 1923-1924 à respectivement 20 581 millions et 20 999 millions, laissant un déficit de 418 millions de lires, au lieu de 15 761 millions deux ans auparavant. Les comptes budgétaires de l'exercice 1924-1925 présentent même un boni de 209 millions.

» Le comte Volpi, ministre des Finances, a déclaré dernièrement que les mois de juillet et d'août de cette année-ci laisseront un surplus de 146 millions, contre un déficit de 140 millions pendant les deux mois correspondants de l'année dernière.

» La circulation fiduciaire par tête d'habitant a été ramenée par le Gouvernement fasciste de 544 lires au 31 octobre 1923 à 517 lires au 31 décembre 1924 et à 496 lires au 30 avril de cette année-ci.

» Le nombre des chômeurs a diminué de 541 000 en 1921, à 85 000 en 1925.

» Avant l'avènement au pouvoir du fascisme, l'administration des chemins de fer laissait un déficit de 1 260 millions, contre un surplus de 176 millions à l'heure actuelle. L'organisation s'est améliorée en même temps. Tous ceux qui ont connu l'Italie d'autrefois se rappelleront

assez sensible de l'émigration. Et ce recul, parce qu'il y a plus de travail en Italie pour les Italiens qu'avant la guerre. Pourquoi ? Parce que la sécurité règne. Et pourquoi règne-t-elle ? Parce que le Gouvernement gouverne. De quelle rude manière, peu importe ; peu importe que la presse soit jugulée, que les politiciens de l'opposition soient brimés. La vraie liberté, c'est l'ordre dans la rue, dans les gares, dans les usines, et le sentiment pour l'ouvrier, l'industriel, le commerçant, le paysan, qu'ils peuvent vaquer en paix à leurs affaires, sans être troublés par les grèves, écrasés par les impôts, gênés par l'arbitraire bureaucratique, menacés par des révolutions.

L'impérialisme italien

Il est endémique à Rome.

De M. René Johannet, « L'Empire d'Italie », dans la *Revue universelle* (1. 2. 26) :

Un journal, qui n'est ni ne passe pour un ami du régime mussolinien, le *Corriere della Sera*, écrivait ces jours derniers (et par le *Corriere* on pourra juger de l'état d'esprit des partisans du « Duce ») : « Il est impossible de méconnaître les signes d'une prospérité économique croissante, d'une plus grande stabilité de travail, disciplinée sous une forme juridique, enfin la réalisation de l'équilibre financier. Ces succès indéniables contrastent avec les difficultés des autres pays. On dirait presque que certains d'entre eux éprouvent un sentiment compréhensible d'envie pour le nôtre. » Voilà ce que pensent du fascisme, de son « agonie », de son « crépuscule », les adversaires du fascisme. Et voilà pourquoi l'Italie est en voie de devenir un Empire. L'*Impero*, ce sera le symbole tangible de cette renaissance et de cet essor. Il faut parler aux foules, et à ces autres foules que sont les nations étrangères, avec les mots qu'elles comprennent. Tout le monde comprendra lorsque, regardant dans un passé proche la petite Italie des Crispi et des Baratieri et jetant un coup d'œil sur la grande Italie de Mussolini, on entendra résonner ce mot : *Impero*.

A Rome, l'impérialisme est pour ainsi dire endémique. La maison de Savoie, suivant une marche prédite par Montesquieu, ayant pris domicile au Quirinal, Proudhon, qui avait en histoire des intuitions étonnantes, n'eut pas fort à faire pour lui prédire des destins impériaux. Se réaliseront-ils ? Très probablement. Il semble que la situation l'exige (1). Suivant la loi qui fit proclamer Napoléon empereur sur les ruines factices du Saint-Empire, Victor-Emmanuel III se proclame empereur à son tour sur les ruines autrement réelles de l'éphémère Empire d'Autriche. Etrange issue de la rivalité séculaire de deux maisons de langue et d'origine françaises, les maisons de Lorraine et de Savoie.

L'impérialisme italien actuel, dont la rivalité avec l'Allemagne, et ses recrudescences nationalo-impérialistes, est déjà entamée sur les marches du Tyrol — avant même la réunion de l'Autriche au *Reich* ! — signifie avant tout confiance dans les destinées du pays. L'Italie veut s'enrichir. L'Italie veut s'agrandir. L'Italie veut s'améliorer, l'Italie veut étonner, « être enviée ». Le pourra-t-elle ? (2) Le

---

combien peu ponctuels étaient les trains et à quel point le service était désorganisé. Aujourd'hui, avec une diminution très considérable du nombre des employés et un résultat financier très satisfaisant, tout le système ferroviaire marche mieux : les trains, jadis d'une irrégularité proverbiale, partent et arrivent à l'heure ; les employés sont serviables et font leur devoir exemplairement, ils se savent sévèrement contrôlés et se rendent compte que par leur travail ils contribuent à la prospérité et à la grandeur de leur patrie.

» L'administration des postes et télégraphes accuse actuellement un surplus de 47 millions contre un passif de près d'un demi-milliard il y a quelques années.

» Les premiers résultats de la politique d'économie et de discipline inaugurée par le fascisme sont donc évidents. Ils prouvent que le fascisme n'a pas seulement obtenu un grand succès dans l'orientation idéale de l'Italie, mais que le pays, sous sa direction, a fait également des pas de géant dans le domaine économique. Encore tout dernièrement, M. Jules Klein, directeur du Bureau américain de commerce, retour d'un voyage d'études en Europe, déclarait que l'Italie avait fait de tels progrès économiques qu'elle deviendrait, avant peu, un des plus sérieux concurrents de l'Amérique. » (H. De Vries de Heekelingen, « Le fascisme et les socialistes », dans la *Revue catholique des Idées et des Faits*, 27. 11. 25.) (Toutes les notes, sauf indication contraire, sont de la *D. C.*)

(1) Mais alors, que deviendra le Saint-Siège, qui, pour rester et pour paraître libre, ne peut vivre en harmonie avec un semblable impérialat installé à ses côtés ; qui, pour réaliser sa vocation universelle et maintenir la catholicité de l'Evangile, doit étendre ses horizons au delà de l'Italie et de la Latinité ? Le fascisme peut combler le catholicisme ; la mission du Pape exige bien autre chose, une réelle indépendance. « Du point de vue des équilibres supérieurs du monde, plus l'ami se montre aimable et l'allié puissant, plus il importe de lui refuser une fonction de protectorat ou d'impérialat mi-partie physique et moral qui commencerait bien et qui, comme toujours, finirait très mal. Les pouvoirs civils qui ont, dans le passé, protégé plus ou moins officiellement le Saint-Siège étaient établis dans des régions aussi éloignées que Vienne, Aix-la-Chapelle, Paris, Madrid. S'il habite Rome, si de là il s'étend, s'il grandit, s'il ceint la pourpre et l'épée, c'est une raison de plus pour lui demander autre chose que des garanties de papier. Sa bienveillance, si elle est réelle, et je crois qu'elle l'est, doit se manifester par des bienfaits durables, et non par des grâces unilatérales, ainsi révocables *ad nutum*. Dans l'ordre de l'esprit, c'est d'évidence pure. Sur le plan de l'expérience terrestre, il est trop clair qu'un Pie XI trop manifestement dominé par un Mussolini n'inspirerait pas aux catholiques des autres nations une confiance proportionnelle à sa dignité. Plus donc Mussolini grandit, il faut le dire sans hésitation, plus il doit estimer que les plus puissants intérêts de sa propre grandeur lui imposent, au delà des égards, au delà des respects, l'œuvre de justice complète et de pacification profonde que le Saint-Siège est en droit d'attendre de lui. » (Charles Maurras, « Pape et dictateur », dans l'*Action Française*, 20. 1. 26.)

(2) L'éloquence volontairement brutale du « Duce » et les déclarations impérialistes des groupements fascistes ont lieu d'étonner, en effet, les milieux de culture occidentale, qui n'y sont plus habitués.

La *Croix* (19. 1. 26) publie une correspondance de New-York (C. A., « Levée de boucliers contre les menées fascistes ») que nous reproduisons ci-dessous : « Les cliquetis de sabre et les effluves impérialistes qui nous arrivent de par delà les Alpes sont mal accueillis de ce côté de l'Atlantique. Certains se bornent à sourire, d'autres à hausser les épaules, mais tous semblent franchement déçus d'entendre un tel son de cloche après Locarno. Quoi ? disent-ils, n'avons-nous consenti des conditions avantageuses à la Commission italienne des dettes que pour entendre ressasser à nos oreilles : « L'Italie au-dessus » de tout » ? Le *Italia farà da se* paraît modeste à côté du nouveau dicton.

» L'homme qui préside aux destinées de la Nouvelle Rome est certes admiré pour la maestria superbe avec laquelle il a arraché son pays au bolchevisme et l'a ramené, tambour battant, dans l'ordre, le travail et la paix ; mais la presse américaine ne lui pardonne pas de s'ériger en autocrate et de museler l'opinion. Je ne juge pas, je constate.

» L'autre jour, dans un éditorial remarquable, le *New*

fascisme, qui a déjà réalisé dans son être de fabuleux changements, pourra-t-il la soutenir jusqu'au bout dans cette course à la puissance et à la noblesse ? Si l'avenir ressemble au passé, oui.

York Times suppliait le Gouvernement américain de prendre en considération les difficultés financières auxquelles la France était en butte, et il ajoutait : « Notre » intérêt ne consiste pas à exiger l'impossible ni à apparaître aux yeux du monde comme un créancier implacable. Si nos raisons de traiter l'Italie avec générosité » étaient bonnes, les raisons de traiter la France avec » faveur sont irrésistibles. Notre réputation à l'étranger, » pour ne rien dire de notre respect de nous-mêmes, n'y » gagnera sûrement pas si nous consentons à l'Italie sous » un dictateur des termes meilleurs que nous n'en voulons » consentir à la France républicaine. » Un journal aussi mesuré que le *Times* n'hésite donc pas, bien qu'en termes voilés, à ravir à Mussolini son auréole et à lui accoler l'épithète de dictateur. Or, il donne à ce mot tout le sens péjoratif qu'il peut charrier. Les autres organes américains, républicains, démocrates ou radicaux, ne se gênent pas, oh ! mais là, pas du tout, pour tomber sur le « Duce » à bras raccourcis. La mégalomanie du grand homme s'y prête d'ailleurs un peu et il n'est pas sûr qu'elle ne lui attire pas d'autres horions de l'étranger. Aussi bien ses admirateurs et disciples dépassent parfois la mesure en renchérissant encore sur les visées impérialistes du maître. C'est ainsi que le Comité directeur du fascisme a donné l'ordre récemment de créer dans toutes les colonies italiennes à l'étranger des « centres récréatifs, moraux et culturaux » pour le développement de l'italianisme. « C'est là une » impudence intolérable ! », s'écrie le *New York Evening World*. « Un tel ordre va directement à l'encontre de » notre politique d'américanisation, continue le *Brooklyn Eagle*, et il mérite une verte réprimande diplomatique. » Le *World* consacre à cette question un éditorial cinglant qu'il termine ainsi : « Le naïf Premier » [Mussolini] comprendra-t-il enfin qu'une nation comme » les Etats-Unis ne peut tolérer une double allégeance de » la part de ses sujets ? En tout cas, il devrait commencer » à se rendre compte que ses activités à l'étranger » ressemblent à s'y méprendre aux intrigues des Lénine » et des Zinovieff avec l'Internationale. » A la suite de cette philippique, le Gouvernement italien crut devoir démentir les visées qu'on lui prêtait : « Les centres » récréatifs, a-t-il déclaré, ne sont pas obligatoires, ils sont » simplement recommandés là où le besoin s'en fait sentir. » Il peut se faire qu'aux Etats-Unis ils soient inutiles, en » ce cas il n'en sera pas créé. » :

» Il se pourrait que le Congrès fût bientôt saisi de cette question. Un membre de la Chambre Basse, M. Hamilton Fish, a, en effet, l'intention d'inviter ses collègues à désavouer les menées fascistes aux Etats-Unis : « Nous ne » voulons pas de centres pareils en Amérique, a déclaré » M. Fish, et nous ne supporterons pas que des influences » étrangères viennent contrecarrer l'américanisation des » immigrants. » « Bref, ajoute le *Brooklyn Eagle*, Mussolini vient de déchaîner une tempête qu'il sera difficile » d'apaiser. »

» Les journaux italo-américains ne sont pas plus fiers que ça des bévues politiques des grands chefs fascistes et, de crainte de se compromettre, ils « imitent de Conrart » le silence prudent ».

» Si Mussolini veut éviter des conflits avec l'étranger, qu'il se contente modestement de balayer devant sa porte et de mettre de l'ordre dans sa propre maison. C'est assez pour s'assurer la gratitude d'un peuple et rentrer de plain-pied dans l'histoire. »

A la suite d'attaques de la presse allemande contre les mesures prises par le Gouvernement fasciste pour italianiser le Tyrol du Sud (cf. ci-après col. 507 et 511) et d'un discours prononcé à la Diète bavaroise par le président du Conseil bavarois, M. Held (cf. *D. C.*, t. 12, col. 123, note 2), M. Mussolini prononça, le 6. 2. 26, à Montecitorio — en réponse à une question de son ami, M. Farinacci, le promoteur d'une souscription nationale pour l'érection d'un monument à Cesare Battisti, à Bolzano, — un discours au ton dur, à la manière forte, contre le Gouvernement allemand et la culture allemande :

« Je parle, a dit M. Mussolini, car j'estime que, de même que dans les rapports entre les particuliers, il est toujours mieux, dans les rapports entre les peuples, de parler franchement et au moment opportun.

» Le Gouvernement fasciste, pendant trois années, a fait une politique très modérée vis-à-vis de l'Allemagne ; il ne s'acharna jamais contre ce peuple frappé par la défaite et s'opposa à toutes les mesures d'extrême rigueur. Les Allemands, même les plus objectifs, reconnurent autrefois tout cela. Après de longues négociations, l'année dernière, nous avons conclu un traité de commerce, le premier que l'Allemagne ait conclu après le traité de Versailles.

» C'est après les accords de Locarno et après la conclusion du traité de commerce que, en Allemagne, soudainement et comme en réponse à un mot d'ordre, s'est déchaînée une campagne antiitalienne abominable et ridicule. Abominable, car elle est motivée par un ensemble de mensonges notoires. Ridicule, car elle vise à l'illusion d'impressionner cette jeune et orgueilleuse Italie fasciste qui ne se laisse impressionner par personne. (*Applaudissements unanimes et prolongés.*)

» C'était un mensonge lorsqu'on a parlé du démontage du monument de Walther à Bolzano [Walther von der Vogelwelde, trouvère allemand, né vers 1170 dans le Tyrol ou la Bohême, mort en 1228, parcourut l'Allemagne, la France, séjourna à Vienne, fut le premier des *minnesinger* à mêler la politique à ses poésies d'amour]. Nous respectons la poésie même lorsqu'elle est médiocre. (*Hilarité.*) Mais nous ne pouvons accepter la comparaison Walther-Dante, car cela correspondrait à la comparaison du Pincio et de l'Himalaya. (*Hilarité.*) Nous laisserons à sa place le monument de Walther, mais probablement, sur une place de Bolzano surgira, par souscription du peuple italien, un monument à Cesare Battisti sur les bases mêmes sur lesquelles devait s'ériger le monument de la victoire allemande. (*Applaudissements très vifs et unanimes de tous les députés debout et du public des tribunes.*) Et ce monument sera consacré au souvenir de tous les autres martyrs qui, par leur sang, par leur sacrifice, ont écrit le dernier mot de notre histoire au sujet du Haut-Adige.

» C'est un mensonge que le monument consacré à l'impératrice Elisabeth à Bressanone ait été incendié.

» On a parlé longtemps de la concentration d'expéditions fascistes et, dans un des journaux allemands, parurent des descriptions horripilantes de violences commises contre les touristes allemands. On a parlé d'excuses que le Gouvernement italien aurait adressées à l'ambassade d'Allemagne à Rome au sujet de manifestations d'étudiants ; cela aussi est un mensonge stupide.

» Mais, si tout cela était suffisant pour déterminer ce que les Allemands appellent la *Stimmung* (état d'esprit), cela n'était pas suffisant encore pour chatouiller la *Gemütlitchkeit*, à savoir le sentimentalisme mi-matérialiste et mi-pleurard. (*Hilarité.*) On inventa la défense que le tyran Mussolini aurait faite aux Allemands du Haut-Adige des arbres de Noël traditionnels ; mais cela aussi était un mensonge ridicule et idiot.

» Après tous ces mensonges, on arriva à parler du boycottage des marchandises italiennes et du boycottage du tourisme de l'Italie. Parlons une fois pour toute de ce tourisme : nous sommes un peuple éminemment hospitalier : ceci nous vient de notre ancienne et millénaire civilisation (*Très bien ! Applaudissements*) ; et nous voulons bien le rester, même lorsque l'on abuse de cette hospitalité, même lorsqu'à travers nos superbes villes passe un folklore primitif et que l'on voit circuler des individus habillés d'une façon très primitive.

» Mais personne ne doit se faire l'illusion de conquérir l'Italie par le boycottage de son tourisme. (*Approbations.*) L'Italie vit de bien autre chose et dispose de bien d'autres énergies, et certaines de ces gens viennent en Italie non pour nous faire des cadeaux, mais pour réaliser des économies. (*Approbations.*)

» Mais, en tout cas, au sujet du boycottage, je tiens à déclarer que si demain il devenait effectif et concret et avait le consentement tacite des autorités responsables, nous répondrions par un boycottage au carré (*al quadrato*), et

« Ne marchandons pas, dans l'ensemble, notre admiration. »

Les indices de redressement et de bien-être ne sont pas tous absolument concordants, mais les premiers, et de beaucoup, l'emportent sur les seconds.

Tout cela est d'ailleurs prodigieusement emmêlé. Par exemple, l'Italie souffre d'un excès de population — si c'est une souffrance, tout compte fait. Elle ne peut nourrir ses Italiens. Ainsi les importations de produits alimentaires, qui ne l'empor-

---

aux éventuelles représailles nous répondrions par des représailles au cube (*al cubo*). (*Applaudissements très vifs et prolongés.*)

» En parlant ainsi, nous croyons servir superbement la cause de la vérité et de la civilisation, et même la cause de la paix. Nous sommes ainsi explicites en supprimant la vieille formule suivant laquelle il faut quelquefois payer par deux yeux un œil perdu et par toutes les dents une dent perdue. (*Approbation.*)

» On croyait que, après les protestations du consul de Venise et celles de plusieurs Allemands vivant tranquillement dans leurs commerces pacifiques en Italie, tout cela aurait dû finir ; mais cela ne s'est pas produit, et, au contraire, nous en sommes arrivés au discours prononcé hier par M. Held, à la Diète bavaroise, et dans lequel l'orateur a dit : « Nous devons faire tout pour améliorer » la situation du Tyrol méridional, ou tout ce qui peut » apporter la liberté au Haut-Adige ; je dois même élever » la protestation la plus énergique contre les brutales » violences dans le Sud du Tyrol. »

» Je déclare que ce discours est simplement inouï : inouï au point de vue diplomatique, car il n'exista jamais, même avant la guerre, de question du Sud du Tyrol allemand. La question du Haut-Trentin fut définie par les traités de paix et par le traité de paix de Saint-Germain avec l'Autriche.

» Il est inouï de parler des violences et des brutalités commises par le Gouvernement fasciste dans le Haut-Trentin. Dans le Haut-Trentin, nous faisons une politique d'italianité. (*Très bien !*) Nous considérons les habitants comme des citoyens italiens et nous appliquons nos lois. En agissant autrement, nous aurions, à la frontière, un Etat dans l'Etat ; mais il y a plus : dans plusieurs questions, le Gouvernement fasciste prévint les besoins des populations, par exemple dans la question des emprunts, dite aussi des « lombardises ». Je devais même recevoir une délégation de paysans du Haut-Trentin qui voulaient m'offrir un signe tangible de leur reconnaissance. Ce que l'Italie romaine et latine fait n'est rien en comparaison de ce que font les autres Etats. Aujourd'hui même, la Tchéco-Slovaquie applique ses règlements pour l'usage de la langue tchèque dans l'administration de l'Etat, et les journaux allemands de Prague et des autres villes élèvent une protestation.

» Il convient de rappeler au peuple italien et au monde civilisé ce que les chefs du pangermanisme avaient prévu dans le cas d'une victoire allemande. Ils demandaient dans une assemblée, quelques jours avant notre grande victoire de la Piave, qui marqua la fin des rêves allemands, ils demandaient vis-à-vis de l'Italie des frontières naturelles en mesure de mieux défendre le Trentin de l'Autriche et d'unir à celle-ci les anciens territoires comme les communes du plateau de Laverence et d'Asiago et de la province de Vicence ; la rectification des frontières avec l'extension de l'Autriche au delà de la vallée supérieure des fleuves Adda et Oglio, jusqu'aux bords méridionaux du lac de Garde ; en outre, une large indemnité de guerre ; la langue d'Etat allemande et le refus de la création d'Etats allogènes, soit au Nord, soit au Sud ; l'unité et l'indivisibilité du territoire du Kufstein jusqu'à Chiusa de Vérone ; le refus de l'autonomie au Trentin italien ; l'introduction de la langue allemande dans toutes les écoles ; la lutte acharnée contre l'irrédentisme italien, soit en favorisant les Allemands, soit en expulsant les éléments irrédentistes jusqu'au jour où le Trentin italien serait devenu enfin entièrement autrichien ; aucune amnistie ni permission de retour aux émigrés italiens ; confiscation de leurs biens, qui auraient été employés pour indemniser les dommages de guerre et les militaires tyroliens restés fidèles à l'Autriche.

» Tels étaient les projets de ceux qui, aujourd'hui, protestent. Je crois que le pivot de cette campagne est un phénomène d'ignorance. (*Très bien !*) Je pense que certains Allemands ne nous connaissent pas suffisamment. Evidemment, ils en sont restés à l'Italie de vingt ou trente ans auparavant : ils ignorent que l'Italie a 42 millions d'habitants dans sa presqu'île restreinte, et en a 9 ou 10 millions à l'étranger ; mais ils ignorent surtout notre esprit, notre sens de la dignité, notre sévère morale, et plus encore l'Italie fasciste. Les Allemands voient encore l'Italie sous le point de vue pittoresque ; ils n'ont pas compris nos forces profondes, nos instincts traditionnels, qui sont la racine de notre mouvement, qui en garantissent la vie et assurent l'avenir. Je déclare que la politique italienne dans le Haut-Adige ne se relâchera pas d'une ligne. (*Très bien !*)

» Nous appliquerons rigoureusement, méthodiquement, avec cette méthode de ténacité froide qui doit être dans le style fasciste, toutes nos lois, celles qui sont adoptées et celles qui seront adoptées. (*Très vifs applaudissements.*) Nous rendrons italienne cette région, car elle est italienne (*Applaudissements très vifs*), italienne géographiquement, italienne historiquement. (*Très bien !*) On peut dire vraiment du Brenner que c'est la frontière fixée par la main infaillible de Dieu ! (*Applaudissements très vifs.*)

» Les Allemands du Haut-Adige ne représentent pas une minorité nationale, mais une relique ethnique. Ils sont 180 000, tandis que dans la Tchéco-Slovaquie ils atteignent 3 millions 1/2 vis-à-vis de 5 millions de Tchèques.

» De ces 180 000, j'affirme que 80 000 sont des Italiens devenus Allemands, que nous tâcherons de racheter ; nous tâcherons de leur faire retrouver leurs anciens noms italiens, comme il résulte de tous les actes de l'état civil, de façon qu'ils aient l'orgueil d'être citoyens de la grande patrie italienne. Les autres sont le dernier reste des invasions barbares (*Applaudissements*), et pour ces derniers nous adopterons la politique romaine de la sévère équité.

» A la nation allemande, nous disons : Même envers toi, le peuple fasciste veut être un ami sincère, mais un ami en te regardant dans les yeux, un ami avec les mains en haut, un ami en dehors de la *kultur*, qui a désormais vécu pour nous. (*Hilarité et approbation.*)

» Mon discours doit être considéré comme une prise de position politique et diplomatique. Je souhaite qu'il soit entendu par tous ceux qui doivent l'entendre, de façon que le Gouvernement italien n'ait pas à passer à une réponse concrète, comme il y passerait si demain le Gouvernement allemand assumait la responsabilité de ce qui est arrivé et de ce qui pourrait arriver en Allemagne. (*Vifs applaudissements.*)

» Un journal fasciste de la province, de ceux que je lis très attentivement, imprimait l'autre jour, sur six colonnes, ce titre : « L'Italie fasciste n'abaissera jamais son drapeau » sur le Brenner. » Je l'ai renvoyé au directeur du journal avec cette rectification : « L'Italie fasciste peut, » s'il est nécessaire, porter le drapeau tricolore au delà, » mais jamais l'amener. » (*Tous les députés, debout, applaudissent unanimement et font une longue ovation au président du Conseil.*)

Ce ton de vainqueur, cette manière de tenir tête à Berlin comme jadis à Genève dans l'affaire de Corfou, ce dédain à l'égard de l' « irrédentisme allemand », soulevèrent l'enthousiasme de l'Italie nationaliste, dont le culte pour l'impérialisme de l'ancienne Rome grandit tous les jours. On entend des journaux fascistes revendiquer la Savoie, Nice, la Corse, la Tunisie (cf. *D. C.*, t. 15, col. 395) ; on lit dans l'*Impero* (6. 2. 26), à propos de l'état actuel des forces navales françaises : « Le dilemme est le suivant : ou la France fera la guerre à l'Italie et se trouvera alors dans l'impossibilité de faire appel à ses réserves coloniales et, dans la meilleure hypothèse, de devoir abandonner toutes ou presque toutes ses colonies ; ou bien la France fera la guerre aux côtés de l'Italie, et alors, pour obtenir l'alliance de notre grand pays, il est probable que la France devra, amicalement et préalablement, renoncer en notre faveur à une bonne partie de ses possessions africaines et asiatiques, qui déjà menacent de se révolter. »

taient, en 1924, que de 740 millions de lires sur les exportations, l'ont emporté en 1925 de près de 2 milliards (1 878 millions) ! La situation s'aggraverait-elle donc ? Au contraire, c'est qu'on émigre moins. Et pourquoi émigre-t-on moins ? Parce qu'on trouve davantage à travailler sur le sol national. Parce que le fascisme a rétabli la confiance, et, par la confiance, la création et la circulation des capitaux, qui sont l'origine, l'alpha et l'oméga d'une économique en bonne santé — ce mystère des mystères pour notre Cartel d'ignorants infatués.

Oui, mais la lire va s'en trouver affectée d'autant plus que le manque croissant de minerai et de métaux oblige aussi à des exportations de capitaux. Désavantage peu dangereux, car cette augmentation, du simple au double (2 milliards en 25 contre 1 milliard en 24), atteste surtout l'essor de l'usinage industriel et son besoin de matières premières. Les deux phénomènes, confiance, prospérité, rage de travail et déséquilibre du bilan commercial, se tiennent donc de très près. Aussi bien la dernière récolte agricole, qui semble l'emporter sur la précédente de 30 à 35 pour 100 de rendement en moyenne, va-t-elle atténuer ce que ce déséquilibre — si rassurant par ailleurs — a de fâcheux.

La « souscription pour le dollar ».

Par ailleurs, l'avance italienne se poursuit. Avec la Russie et l'Allemagne des traités de commerce avantageux ont été conclus, les accords pour Fiume et la Dalmatie ont été perfectionnés à Anzio, l'affaire de la dette a été réglée à Washington dans des conditions inespérées, avec le couronnement national de la *souscription pour le dollar*, qui a remué l'âme nationale jusque dans sa profondeur. Pour faire honneur aux engagements conclus par M. Tittoni, il fallait opérer un versement immédiat d'un million de dollars. A l'appel du « Duce », c'est quatre millions que la nation, surchargée d'impôts, a offerts, en huit jours (1).

L'Italie fasciste sait que son argent n'est pas gâch comme en France, par des administrateurs inept et malhonnêtes. Elle a vu que, pour la première f depuis la fondation du royaume, le budget, déjà équilibre depuis deux ans, est en excédent de p d'un demi-milliard. Tout le monde, enfants d écoles, ouvriers, tint à s'inscrire sur la liste libér toire. Chacun apporta son obole ou sa journée travail. Sur 175 000 cheminots, 168 500 souscriviren Qu'on aille, après cela, contester les bienfaits d fascisme, murmurer d'obscurs propos contre tyrannie ! Les peuples, affamés d'autorité, de pr dence, de compétence, acclament celui qui le apporta ces dons et répondent bienfait pour bienfai

La dictature fasciste est « régularisée ».

Depuis un mois, d'ailleurs, la Constitution exig par la révolution de 1922 a pris forme définitiv Elle se caractérise, dans ses grandes lignes, par u renforcement prodigieux de la puissance de l'Eta non pas cette puissance fictive qui pousse les Eta en décadence comme l'Etat français à multiplier l'aventure les signes de leur présence, par un nomb calamiteux d'entreprises ou de fonctionnaires, qu'i deviennent incapables de maîtriser, ou par des razzi intolérables dans le patrimoine des familles, ma par des mesures de resserrement et de concentratior

Comme tous les Etats forts, comme les Etats-Uni l'Italie, qui ne recule pas devant les charges fiscal salutaires, tend à supprimer les charges stériles onéreuses. Aux Etats-Unis, on parle de hausser l niveau à partir duquel sera perçu l'impôt sur l revenu à une centaine de mille francs, et l'on a déj abaissé à 22 % le maximum des tarifs successoraux En Italie, si l'impôt sur le revenu reste lourd très lourd, les impôts sur les successions, cette pest des pestes, ce vol des vols, cette injustice des injus tices, cette maladresse des maladresses, ont été comme on le sait, abolis en ligne droite. Chez nou ils montent, dans certains cas, jusqu'à 84 %. Pur folie !

La fonction dictatoriale assumée par Mussolini s trouve régularisée et réglementée. On pourrait dire d « Duce » ce que M. Paul Valéry dit du vieux Moltk que, dans son organisation du grand état-major il avait fait l'impossible pour que sa disparition lui s'opérât sans dommages. Par la Constitutior italienne, actuellement en devenir, on voit les desi derata sommairement désignés sous le nom de dic tature s'incorporer dans un organisme durable e perdre leur caractère transitoire, individuel, viager

L'opposition est, pour le moment, « matée ».

Le premier ministre, Mussolini ou son rempla çant, échappe définitivement au blâme ou aux intrigues de l'Assemblée. Il a le droit de repousser avant toute discussion, les motions du Parlement.

Quant à l'opposition des individus, francs-maçons

---

(1) Donnons, à titre d'exemple, la traduction d'un extrait de *Fede e Ragione* (« *La raccolta* pro dollaro », 13. 12. 25) : « Les premiers de tous — et précisément parce que catholiques, — les amis et lecteurs de *Fede e Ragione* ont répondu, sans exception, à l'appel *pro dollaro* lancé par le chef du Gouvernement pour le payement de la dette publique envers les Etats-Unis. L'appel de l'hon. Mussolini n'est pas de ceux auxquels on peut rester sourd sans faire preuve d'une indifférence gravement coupable à l'égard des intérêts et du salut de la patrie, indifférence indigne de tous les citoyens et surtout des citoyens catholiques. Voilà les sentiments qu'expriment les lettres pressantes de nombreux évêques recommandant à leurs diocésains de souscrire. Nous ne pouvions donc rester indifférents et silencieux, nous qui nous vantons de suivre la doctrine catholique dans son intégrité. Celle-ci enseigne à aimer son pays, sa patrie, même jusqu'au sacrifice, à faire passer l'intérêt national avant tout autre, sauf le cas de conflit avec un droit supérieur, c'est-à-dire le droit de Dieu et de l'Eglise. [...]

» Interprète de ces sentiments, et parlant au nom des membres de la Société « Lemurio », et aussi de tous nos lecteurs et amis, notre illustre collaborateur le marquis Filippo Sassoli de' Bianchi s'est rendu ces jours derniers auprès de l'hon. Mussolini pour lui remettre l'adresse suivante, en même temps que le montant de la souscription particulière des associés de la « Lemurio » :

« EXCELLENCE,

» Les associés de la « Lemurio », éditrice de la revue *Fede e Ragione*, qui ont déjà souscrit individuellement à la collecte patriotique *pro dollaro* ont à cœur, en vous présentant directement par mon intermédiaire cette seconde offrande, de vous assurer que, chaque jour, leurs pauvres mais ferventes prières montent vers le Très-Haut pour l supplier de vous accorder « l'esprit de conseil et l'espri » de force » nécessaire pour accomplir la mission que, san aucun doute, la divine Providence vous a appelé à rempli en Italie et dans le monde : c'est-à-dire extirper les prin cipes funestes de la Révolution française de 1789 et fair refleurir partout, par l'exemple de votre Gouvernemen et la force de votre parole, la vraie et unique civilisation qui est la civilisation chrétienne-latine, centralisée dan le Pontificat romain, aux côtés duquel seulement l'Itali pourra conquérir sa primauté naturelle dans le monde.

» Bologne, 14, Via Farini, le 8 décembre 1925.

» FILIPPO SASSOLI DE' BIANCHI, *président*. »

ou libéraux, qui tentent de domicilier à l'étranger, notamment en France, leurs rancunes et leurs machinations, on la matera, s'il le faut, par la perte de la nationalité et la confiscation des biens (1).

La presse est freinée. La lutte des classes est — théoriquement — supprimée par l'arbitrage obligatoire. C'est là une grosse réforme, où les inconnues ne manquent pas. Depuis l'avènement du dictateur, les grèves sont théoriquement interdites. Pourtant, il y a environ un an, de terribles grèves éclatèrent, emportant comme un fétu la prohibition gouvernementale. Sera-t-on désormais plus heureux ? L'Etat fasciste joue là une grosse carte. En effet, si les organisations ouvrières, socialistes, « populaires », fascistes, passent outre à l'interdiction, tout le prestige de la Constitution est atteint. Le temps seul nous donnera sur ce sujet scabreux une réponse. On verra si la grandiose organisation des masses, symbolisée par les *syndicats d'Etat*, est plus qu'une façade et un idéal.

Ne marchandons pas, dans l'ensemble, notre admiration — et pourquoi ne pas dire notre envie ? — à la nation qui a su trouver en elle la force de remonter un courant jugé irrésistible par la majorité de l'opinion, soi-disant éclairée, dans la plupart des pays occidentaux ? Par-dessus tout — c'est ce qu'a bien vu un des critiques les plus avertis du fascisme, M. de Mascarel, — le fascisme doit être remercié pour avoir remis à sa place la fonction religieuse (1). L'esprit de la première et de la seconde Rome reparaît ainsi dans la quatrième, esprit de hiérarchie, où non seulement la science et l'esprit retrouvent leur office directeur naturel, mais où la nature elle-même se prête aux conseils et à l'appui de la surnature.

Etabli sur ces bases, héritier de plusieurs sagesses, l'Empire d'Italie entre dans la vie politique sous le signe d'un réalisme complet. Tout bon Occidental, tout Européen doit s'en réjouir — et aller jusqu'au bout de l'exemple.

(1) « Dans cette Italie nouvelle, le libéralisme, déjà à bout de forces depuis de longues années, n'était plus viable. Il avait fini son existence peu sympathique avec l'avènement du fascisme. En arrivant au pouvoir, Mussolini n'avait donc plus à combattre le parti libéral comme tel. Mais l'esprit libéral, libre-penseur et athée, s'était réfugié dans l'enclos, bien gardé, des Loges maçonniques et continuerait à faire des ravages aussi longtemps que la Maçonnerie conservait sa place prépondérante dans la vie officielle. Elle avait, en effet, glissé ses créatures dans toutes les branches de l'administration de l'Etat. Les chefs du Grand-Orient multipliaient leurs prévenances envers le fascisme, ils publièrent même un manifeste saluant les vainqueurs, après la Marche sur Rome. Mais Mussolini ne s'y laissa pas prendre. Sa politique visait l'assainissement de la vie nationale et il se rendait compte que la lutte contre la Franc-Maçonnerie était indispensable s'il voulait purger la conscience du peuple italien des germes dangereux d'un empoisonnement spirituel qui avait mené à la ruine le vieil Etat libéral. Toutes les démarches maçonniques avaient donc été faites en pure perte, car elles n'avaient pas empêché Mussolini d'interdire aux fascistes de faire partie des Loges maçonniques.

» Les membres du Grand-Orient, en Italie, n'ont pas dû croire leurs oreilles lorsqu'ils apprirent la décision mussolinienne. Ils avaient cru pouvoir circonvenir le « Duce » en lui faisant entrevoir leur soutien et même leur coopération s'il voulait leur abandonner une part dans la nouvelle Italie fasciste. Mais Mussolini n'a pas craint d'augmenter le nombre de ses ennemis en déclarant, sans une possibilité d'équivoque, la guerre à la Franc-Maçonnerie. C'était la première fois qu'un Gouvernement italien avait osé attaquer la Maçonnerie, qui, jusque-là toute-puissante, se faisait passer pour un des premiers et des plus importants artisans de l'unité italienne.

» Mussolini a évité son piège, comme il en a évité tant d'autres. Il se rendait compte que la Maçonnerie désire la liberté politique, qui mène à l'anarchie ; qu'elle désire la liberté de la presse et de l'association ; qu'elle désire la liberté de propagande antireligieuse. Il reconnaissait dans la mentalité maçonnique de libres-penseurs voltairiens un héritage de la Révolution du XVIIIe siècle, et il n'a donc pas interrompu un instant sa lutte contre la Franc-Maçonnerie, dernier rempart du libéralisme agonisant. » (H. DE VRIES DE HEEKELINGEN, « Le fascisme et les libéraux », dans la *Revue catholique des Idées et des Faits*, 20. 11. 25.)

(1) « En modifiant dans un sens toujours plus favorable le statut de l'Eglise en Italie, Mussolini travaille à la grandeur de sa patrie. S'il arrivait à résoudre la question romaine en assurant au Pape la plus complète des indépendances et sans vouloir le moins du monde employer à des fins italianisantes Rome, centre de l'Eglise catholique, le dictateur se hausserait à la taille des plus grands bienfaiteurs de la chrétienté. » (*Revue catholique des Idées et des Faits*, 22. 1. 26.)

Un problème fort complexe : le fascisme sert-il ou dessert-il le catholicisme ?

Du « Journal de vacances » (Milan, septembre 1925) communiqué par son auteur, M. l'abbé J. TRÉSAL, à la *Semaine religieuse de Paris* (19. 12. 25), qui le publie sous le titre « Fascisme et catholicisme dans l'Italie du Nord » (2) :

Me voici de nouveau dans la métropole de l'Italie du Nord. C'est la dixième fois, en vingt ans, que je viens passer une partie de mes vacances dans ce splendide pays, où m'attirent les trésors d'histoire et d'art et le souvenir de quelques-uns des plus grands noms dont s'honore le catholicisme : saint Ambroise et saint Augustin, saint Charles Borromée, saint François d'Assise et Dante. Cette région privilégiée, j'aime à la parcourir dans tous les sens, de Modane à Venise et à Ravenne, de Lugano à Florence et à Sienne. Je n'ai dépassé qu'une fois ces dernières villes pour aller à Assise, à Rome et à Naples. C'est pourquoi les réflexions qui vont suivre ne s'appliquent pas au centre et au Sud de l'Italie, si différents, à tant de points de vue, des provinces du Nord.

Cette année, j'ai délaissé l'histoire et l'art pour essayer de comprendre le problème si complexe, si obscur aux yeux des étrangers, des relations entre le catholicisme et le fascisme. Ce n'est pas chose facile : les personnages ecclésiastiques ou laïques sont sur ce point d'une rare discrétion, et si on leur pose des questions précises, ils excellent à répondre à côté. Il faut donc lire les journaux et les revues qui représentent les grands courants de l'opinion, suivre les faits de la vie quotidienne, et surtout prendre contact avec les diverses classes de la société. C'est ce que j'ai essayé de faire.

Grandeur et décadence du Parti Populaire.

On sait qu'un petit curé de la Sicile, Don Sturzo, avait réussi à former un puissant groupement politique, nettement catholique, qui prit le nom de Parti Populaire et qu'aujourd'hui on appelle volontiers, non sans un peu d'ironie, les *pipi*. Dans l'Italie du Nord, ce parti se recruta surtout parmi

(2) « Nos lecteurs voudront bien voir [dans ce « Journal »] un *stade* du fascisme plutôt qu'une prophétie de son avenir. » (Note de la *Semaine religieuse*.)

les cultivateurs, petits propriétaires ou fermiers ; les curés des paroisses en étaient les chefs réels. Il fit rapidement des progrès considérables ; plus de cent de ses adhérents entrèrent à la Chambre des députés, à l'une des nombreuses élections législatives qui eurent lieu au lendemain de la guerre. Devenu l'arbitre de la situation, il fit entrer plusieurs de ses membres dans les ministères successifs. Maître des campagnes, le Parti Populaire avait fait alliance avec les socialistes, qui tenaient les masses ouvrières. Ce fut cette alliance qui le perdit ; il fut impuissant à faire voter par la Chambre les articles catholiques de son programme. D'autre part, il fut amené à faire aux socialistes, ses alliés, des concessions, en particulier sur le droit de propriété, concessions qui inquiétèrent et détachèrent de lui les puissants industriels de la Lombardie et les grands propriétaires. Le Pape intervint pour défendre au clergé paroissial de faire de la politique active (1). Le Parti Populaire était atteint dans ses œuvres vives. L'aile droite se sépara de lui pendant qu'à son extrême gauche un certain nombre de ses membres se rapprochaient des socialistes. Don Sturzo quittait l'Italie.

L'ensemble des catholiques se rallie, mais avec réserve, à Mussolini.

Aujourd'hui, les gros industriels et les grands propriétaires qui ont soutenu de leur argent la révolution opérée par Mussolini, la masse des catholiques, chefs et fidèles, sont ralliés à la cause du « Duce ». Il y a bien quelques îlots qui résistent, là où le Parti Populaire a gardé ses cadres, mais ils sont rares. Il y a, tout près de notre frontière, la vallée d'Aoste, qui n'aime ni Mussolini ni le fascisme. C'est un cas particulier. Le préfet de cette province, française de langue et de culture, a voulu restreindre considérablement l'étude de notre langue. Les Valdotains, qui ont besoin du français, puisqu'ils viennent presque tous faire fortune en France, ne sont pas contents et ils le disent à qui veut l'entendre. La masse des catholiques est donc ralliée à Mussolini ; c'est une attitude bienveillante, mais réservée et prudente. Les catholiques, à défaut d'un dictateur catholique, soutiennent Mussolini, comme la masse des catholiques français a accepté Clemenceau, Poincaré, à cause de ses efforts en faveur du rétablissement de l'ordre et de son attitude bienveillante dans les questions religieuses.

Restauration merveilleuse de l'ordre matériel sous le régime fasciste.

Les catholiques sont reconnaissants à Mussolini d'avoir arrêté la révolution commencée, d'avoir vigoureusement pris la défense du droit de propriété battu en brèche et rétabli partout l'ordre. Il faut avoir visité l'Italie en 1920 pour se rendre compte du degré de démoralisation et de décomposition sociale où notre voisine était arrivée. L'industrie était paralysée par des grèves qui éclataient partout ; les employés des grands services publics abandonnaient leurs postes ; les trains marchaient très mal, les mécaniciens abandonnant parfois leur convoi en pleine campagne ; je me souviens que celui qui me conduisait de Turin à Milan mit vingt-quatre heures à franchir les 150 kilomètres qui séparent ces deux villes. Les attentats à la propriété se multipliaient : aux environs de Brescia, de Novare, de Bologne, les fermiers s'emparaient de force des terres de leurs propriétaires ; les ouvriers envahissaient les usines, en chassaient propriétaires et ingénieurs et transformaient les bâtiments en forteresses. J'ai vu, en septembre 1920, aux portes de Turin, les murs de l'immense usine des automobiles Fiat, une des gloires du Piémont, percés de créneaux et couronnés de mitrailleuses. L'Italie glissait vers une anarchie sanglante, car il y avait des batailles et des morts, à l'imitation de la Russie soviétique ; les ministères de coalition étaient impuissants. Le président du Conseil, Nitti, avait aidé à la démoralisation en amnistiant d'un coup tous les déserteurs de la Grande Guerre, et ils étaient quelques centaines de mille qui avaient fui le champ de bataille après le désastre de Caporetto, si glorieusement vengé depuis.

Un militant, socialiste d'extrême gauche, mais patriote ardent, Mussolini, prit l'initiative de la réaction nécessaire contre les hommes de désordre. Son groupe, composé à l'origine de mécontents de tous les partis, grossit bientôt au point de devenir une armée. On sait comment il marcha sur Rome, comment il s'empara du pouvoir et réagit vigoureusement contre l'anarchie montante par des moyens violents. Les communistes furent traqués à coups de bâton ou purgés de force à l'huile de ricin. L'autorité du « Duce », un instant gravement compromise par les erreurs ou les crimes de ses amis, mise à une terrible épreuve par l'assassinat de Matteoti, semble aujourd'hui rétablie. Les actes de violence, sévèrement réprimés, se font plus rares. Les vieux partis s'effritent et tombent dans l'impuissance. En ce qui concerne le Parti Populaire, les intransigeants de droite gardent rancune à Don Sturzo de son alliance avec les socialistes ; la masse est plus juste à l'égard du prêtre sicilien, qui, en groupant les catholiques en un parti puissant, fortement organisé, a obligé Mussolini à compter avec eux, à s'appuyer sur eux. Les grandes industries sont très prospères ; les paysans ont renoncé à s'emparer des terres ; ils font mieux, ils les achètent partout à l'aide des beaux bénéfices qu'ils ont réalisés pendant la guerre ; il suffit de causer avec eux à l'une des foires de Novare, grand centre agricole, pour constater qu'ils sont satisfaits. Les ouvriers ont vu leurs salaires augmenter : ils ne semblent pas s'occuper, pour l'instant, de politique. Le 6 septembre dernier, des milliers d'entre eux acclamaient, à Monza, le triomphe de leur grande firme, Alpha Romana, dans le concours mondial d'automobiles. Si les signes extérieurs ne trompent pas, la prospérité de l'Italie du Nord, malgré la cherté de la vie, est évidente. Quant aux grandes villes, s'il est vrai, en Italie comme chez nous, que, « quand le bâtiment va, tout va », elles doivent être riches, car on bâtit beaucoup, surtout à Turin et à Milan. L'ordre matériel règne partout, il y a peu de grèves ; les trains, même sur les lignes secondaires, partent et arrivent à l'heure.

Nombreux actes de bienveillance du Gouvernement envers la religion et envers l'Eglise.

Les processions.

Les catholiques sont reconnaissants à Mussolini d'avoir rétabli l'ordre. Ils lui sont plus reconnaissants encore d'avoir déclaré publiquement que le catholicisme est un principe d'ordre essentiel aux sociétés, et d'avoir multiplié à son égard les marques

---

(1) Cf. Lettre *E' noto* du card. Gasparri aux évêques d'Italie (2. 10. 22) : *D. C.*, t. 8, col. 707-708. En février 1924, dans des termes presque identiques, la lettre *E' noto* a été de nouveau adressée aux évêques par le card. Gasparri, et aux Supérieurs généraux d'Ordres par le card. Laurenti.

de bienveillance. Le « Duce » a réalisé quelques-uns des articles que les ministres du Parti Populaire avaient inscrits dans leur programme et qu'ils n'avaient pas eu le temps ou la possibilité de transformer en lois de l'Etat pendant leur passage au pouvoir. On sait que Mussolini a fait placer le crucifix dans toutes les écoles primaires (1) ; c'est un geste symbolique qui a eu un immense retentissement.

Il a également permis le rétablissement des processions ; celles de la Fête-Dieu ont eu lieu, cette année, à travers les rues des grandes villes, en particulier à Gênes et à Milan, sans incident. A mon arrivée à Novare, le 6 septembre, j'ai trouvé la ville pavoisée à la mode italienne ; à la porte d'un sanctuaire où l'on vénère la Vierge de Monserrate, j'ai lu une proclamation signée des membres du Conseil de fabrique. Ils annonçaient que, à l'occasion de la fête de la Nativité, la Madone serait portée à travers la cité. Ils ajoutaient que cette procession n'avait pas eu lieu depuis l'année 1878.

L'enseignement religieux dans les écoles.

On sait qu'il n'y a pas, en Italie, de place dans les programmes de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire pour l'instruction religieuse. Les lycées italiens n'ont pas d'aumôniers comme les nôtres ni de cours de religion, même facultatifs. Rien n'a été changé sur ce point. Mais un décret royal du 2 octobre 1924 a autorisé la fondation, à Milan, de l'Université catholique du Sacré-Cœur (2).

Elle est admirablement installée et fonctionne sous la direction du P. Gemelli, bien connu dans toute l'Italie. Sur certains points, elle est en avance sur nos Instituts catholiques ; j'ai remarqué, dans le corps enseignant, deux dames qui ont le titre de professeurs adjoints ; l'une d'elles est Française. L'Université du Sacré-Cœur est autorisée à conférer des grades ; ceux-ci, cependant, ne jouissent pas de l'équivalence avec les grades de l'Etat. Un élève de l'Université libre, s'il veut entrer dans l'Administration, doit passer un examen devant les professeurs de l'Etat.

La mesure la plus importante prise, en matière d'instruction, sous l'inspiration de Mussolini, celle qui lui a gagné la bienveillance de bien des catholiques, concerne l'école primaire. Le ministre de l'Instruction publique, Benedetti Croce (3), qui n'est pas un catholique, a rendu obligatoire l'enseignement du catéchisme dans toutes les écoles primaires du royaume (4). Cet enseignement se donne de deux manières : le curé de la paroisse peut se rendre lui-même, à des heures convenues, dans les locaux scolaires, ou bien il chargera les maîtres de cet enseignement, après s'être assuré, par un examen public, qu'ils en sont capables.

La situation matérielle du clergé.

Mussolini s'est occupé de la situation matérielle du clergé paroissial et des chanoines. On sait qu'en Italie tous les biens ecclésiastiques ont été, depuis longtemps, confisqués au profit de la caisse ecclésiastique qui se charge de fournir aux chanoines et aux curés un traitement devenu notoirement insuffisant (1). La situation matérielle des curés de campagne avait été améliorée, dit-on, depuis la fondation du Parti Populaire parce que, chefs réels de la section paroissiale du Parti, ils touchaient, de ce chef, des indemnités et frais de déplacement qui les aidaient à vivre. Mussolini, avec cette habileté politique qui lui fait prendre ce qu'il y a de bon dans les anciens partis, habileté que ses adversaires lui reprochent avec colère, a augmenté d'une façon notable le traitement des chanoines et des curés. N'était-ce pas une manière de les détacher des *pipi?*

On attend d'autres mesures bienveillantes. On sait que le « Duce » a rendu aux Jésuites leur célèbre église du Gesù, à Rome (2). On chuchote maintenant qu'il est dans ses intentions de rendre aux religieux et religieuses tous les biens qui leur ont été volés par Cavour et ses successeurs. Il est certain que l'on compte assez sur sa bienveillance pour se laisser aller aux longs espoirs et engager l'avenir ; par exemple, à Milan, les Jésuites et les Frères des Écoles chrétiennes élèvent des constructions très importantes.

Une légende est en formation, dans les milieux catholiques, autour de Mussolini : on admire son ardent patriotisme, ce qui n'est que justice ; on cite des traits de son dévouement à l'Etat ; on dit qu'il n'est pas catholique, mais qu'il mérite de le devenir. On dit qu'il a donné aux cardinaux italiens, traités à l'égal des princes royaux, un laissez-passer permanent sur tous les chemins de fer et tous les bateaux italiens. On cite ses amabilités à l'égard du Pape. Une des plus caractéristiques est la suivante : un groupe d'Américains avait résolu de bâtir un grand temple protestant sur le Monte Mario, qui domine, comme on le sait, le Vatican. Le « Duce », mis au courant du projet, fit acheter toutes les parcelles de terrains que les Américains convoitaient (3). Sa décision de faire du centenaire de saint François d'Assise, le 4 octobre prochain, une fête nationale, est allée au cœur de tous les catholiques et de tous les Italiens soucieux de leurs gloires nationales.

Violences continues des fascistes contre les catholiques

A mes amis Italiens qui vantent les bonnes intentions de Mussolini et énumèrent avec complaisance ses mesures favorables aux catholiques, je dis : « Comment expliquez-vous que les partisans d'un chef si bien disposé envahissent trop souvent des presbytères à main armée, fassent flamber des cercles et des patronages catholiques, se livrent sur des personnes à des violences parfois suivies de mort ? »

Ils répondent invariablement : « Le parti fasciste a été, à l'origine, un groupement de révolutionnaires et de mécontents de tous les partis, ne l'oubliez pas. Il contient encore beaucoup d'éléments indésirables et a besoin d'une énergique épuration : le « Duce » y travaille. Puis, il y a le tempérament, qui est violent, surtout aux environs de Bologne, de Ferrare, à Florence, ailleurs encore. Enfin, il faut tenir compte des rivalités locales, des haines accumulées pendant la période d'anarchie. »

Un Milanais très cultivé, qui connaît notre histoire, me disait : « Quand Napoléon I[er] rétablit le culte

---

(1) Le crucifix, par décret du 30. 4. 24 (cf. *D. C.*, t. 12, col. 1215-1216), doit aussi être placé dans les écoles secondaires.

(2) Sur cette Université, cf. *D. C.*, t. 7, col. 390-391, 458-459, 676-679.

(3) *Lapsus :* il s'agit, en réalité, du ministre Gentile.

(4) Cf. *D. C.*, t. 12, col. 1199-1204, avec un commentaire de *l'Osservatore Romano*, col. 1205-1215.

(1) Sur le *Fundo per il culto* et le relèvement des traitements ecclésiastiques, cf. *D. C.*, t. 13, col. 586-593.

(2) Il s'agit du couvent contigu à l'église du Gesù ; celle-ci a toujours été desservie par les Jésuites.

(3) Sur cette affaire, cf. *D. C.*, t. 11, col. 49-50.

en France, il était, personnellement, animé des intentions les plus bienveillantes envers les catholiques. Mais ses préfets, ses sous-préfets étaient d'anciens révolutionnaires qui avaient combattu les idées religieuses ; loin du chef, ils restaient fidèles à leur passé et agissaient souvent à l'encontre des ordres et des désirs de leur maître. Il en est ainsi parfois, chez nous, au moment présent. »

Protestations des autorités ecclésiastiques.

Il faut rendre cette justice aux chefs de l'Eglise qu'ils protestent toujours contre la violence d'où qu'elle vienne et quelles qu'en soient les victimes, même quand celles-ci sont les ennemis mortels du catholicisme, les francs-maçons. En cela, ils ne font que suivre l'exemple du Pape. *L'Osservatore Romano*, qui est, comme on sait, l'organe du Saint-Siège, y est revenu à plusieurs reprises. Un jour de cette année, il a commenté ce mot : *Nihil durabile per violentum.*

La protestation publiée par l'évêque de Vérone, à l'occasion de violences qui datent d'hier et dont les auteurs sont des fascistes, donne le ton :

« Cette ville et mon diocèse sont au courant de la violence sacrilège qui a eu lieu, le 29 août, contre le curé de Puegnago. La porte du presbytère a été brisée, la maison envahie ; les envahisseurs ont menacé de mort le curé, qui s'était réfugié dans une cachette, et ont braqué leurs revolvers contre lui.

» J'ai informé de tout ceci le Saint-Siège et les autorités supérieures, et j'ai confiance que, pour l'honneur de notre pays, la tranquillité de notre clergé et de nos populations, et pour la liberté de notre ministère épiscopal, ces violences ne resteront pas impunies.

» Je sens toutefois qu'il est de mon devoir et j'ai besoin de protester publiquement, d'exprimer à mon clergé et à mon peuple tout l'amour et toute l'indignation de mon âme. Je les exhorte, en même temps, à prier le Seigneur pour qu'il épargne à ces impies la terrible punition qu'ils ont méritée et leur donne la grâce de se corriger et de revenir aux sentiments de foi et de piété de leur enfance. A mon clergé et à mes fidèles qui souffrent et qui sont persécutés pour Notre-Seigneur, je rappelle une fois encore qu'il les a appelés heureux et les a invités à se réjouir à la pensée de la grande récompense qui les attend, 3 septembre 1925. JÉRÔME [CARDINALE], évêque. »

L'organe du Saint-Siège a publié cette note et l'a fait suivre du commentaire que voici : « La violence, quoique de moindre intensité, existe encore. Cela prouve qu'il y a toujours des hommes et des consciences dépourvus de toute discipline, soit morale, soit civique, et des partis pour lesquels l'arrogance est une nécessité morbide. C'est un misérable plaisir, quelle que soit l'idée qui lui donne naissance, que cette violence qui s'acharne sur ses victimes ; c'est une maladie nouvelle et très grave, une épidémie d'après-guerre que l'on pourrait appeler une véritable épilepsie sociale. S'opposer aux violences par les moyens les plus énergiques, non seulement par l'application des lois, mais par l'épuration des partis, c'est plus qu'un devoir, c'est une nécessité. Les violents, qui, malgré les avertissements des lois et des Gouvernements, continuent leur action criminelle, constituent une chaîne pour toute idée et pour l'activité des partis. Bref, qu'il s'agisse de l'œuvre constructive du Gouvernement ou de l'opposition, il ne peut exister qu'un désir : empêcher qu'on usurpe le nom d'un parti honnête pour une action criminelle. »

Difficultés, pour un esprit impartial, d'aboutir à une solution du problème.

L'expérience fasciste qui se poursuit sous nos yeux soulève de nombreux problèmes d'ordre politique, social et économique. Ils sont très complexes, très délicats, les moyens d'information sont limités ; je me garderai bien d'y toucher. Un de nos agents officiels dans l'Italie du Nord me disait que, pour la bonne harmonie entre nos deux pays, « moins la presse française s'occupe des affaires italiennes, mieux cela vaut ». J'applique le conseil, qui est bon.

Il est clair que, dans l'Italie fasciste, la liberté de la presse est bien restreinte, la liberté de réunion est à peu près supprimée, la liberté politique n'existe pas, si on entend par là le droit de chaque citoyen de participer à la confection des lois par lui-même ou par ses représentants librement élus. D'autre part, tous les observateurs s'accordent à dire que l'Italie allait à sa perte quand Mussolini, patriote ardent, l'a arrêtée, de sa main puissante, sur la pente de l'abîme. Qui oserait proclamer qu'il vaut mieux laisser sombrer toute une nation dans l'anarchie plutôt que de sacrifier momentanément la liberté politique des citoyens, laquelle, après tout, n'est qu'une notion abstraite ? Le salut de l'Etat n'est-il pas, à certaines heures, la loi suprême ?

Incertitude de l'avenir.

J'ai dit que l'ordre matériel règne dans l'Italie du Nord ; je n'oserais affirmer que l'ordre moral, le calme règnent aussi dans les âmes. Quelques faits m'ont laissé une impression étrange, une inquiétude persistante. Me voici à Venise, sur la place San Marco, à 10 heures du soir, en compagnie d'un ami italien, devant la traditionnelle tasse de café et le verre d'eau : des milliers de personnes écoutent la musique, comme nous, tout en parlant à haute voix. Brusquement, une centaine de chemises noires, de tout jeunes gens, le revolver en bandoulière, traversent la place en courant, bousculant parfois les tables. Il se fait aussitôt un silence lourd, intolérable ; je vois des visages se crisper, des poings se fermer. Ces révoltes contenues n'éclateront-elles pas un jour ?

Le dimanche 13 septembre, je me promenais dans l'après-midi, en compagnie d'amis italiens, dans un gros bourg de la province de Cuneo. Deux ou trois autos découvertes, remplies de jeunes gens de famille, passaient et repassaient à travers les rues, à grande allure, en chantant l'hymne fasciste. Ils avaient l'air de dire à des adversaires invisibles : « Prenez garde, nous sommes là. » On me dit que les communistes étaient nombreux dans la localité. Qu'arrivera-t-il si les circonstances leur permettent de se montrer à nouveau ?

Est-ce une nouvelle forme de Gouvernement qui s'ébauche en Italie ou simplement une forme renouvelée du pouvoir personnel ? Quand on demande à des Italiens ce qui arriverait si Mussolini disparaissait brusquement, les catholiques répondent volontiers : « La Providence nous évitera ce malheur. » Ceux qui ne croient pas à l'intervention de Dieu dans les affaires humaines gardent en général un silence prudent. L'incertitude de l'avenir s'impose à la pensée des uns et des autres. Il est relativement facile d'instaurer une dictature ; le retour aux formes modernes des sociétés organisées est toujours laborieux ; l'histoire nous apprend qu'il s'est souvent accompli au milieu d'épisodes sanglants, d'émeutes, quelquefois de véritables révolutions.

L'ordre nouveau créé par Mussolini a des bases solides et saines

De M. H. De Vries de Heekelingen, professeur à l'Université catholique de Nimègue, « Le Fascime, renaissance du peuple italien » (1), dans la *Revue catholique des Idées et des Faits* (30. 10. et 13. 11. 25) :

Le fascisme est antiparlementaire.

Le système parlementaire, que jamais l'Italie n'aurait dû adopter, avait poussé le pays jusqu'au bord de l'abîme. Ce système peut convenir à l'Angleterre, son pays natal, où, aussi longtemps qu'il n'y avait que deux partis, le Parlement a fonctionné remarquablement bien, et à un pays aussi décentralisé que la Suisse, où une tradition de saine démocratie, plus de six fois centenaire, a donné au peuple une éducation de civisme éclairé, unique en Europe. Pour les pays latins, le parlementarisme est un des pires maux que l'on puisse leur imposer. [...]

Quand Mussolini reproche aux « professionnels de la politique parlementaire » « d'exploiter par la ruse et les mensonges les instincts populaires pour se maintenir au pouvoir », il n'entend pas se servir de la même méthode, mais il veut régénérer ces instincts du peuple. Il veut mener à fond la lutte contre « la vieille démocratie et le libéralisme », contre « la prétendue souveraineté du peuple » ; il veut substituer le fascisme « techniquement et politiquement à cet Etat éternellement impréparé, hésitant et sans volonté » ; il veut se battre pour « limiter la liberté », car il a compris que le principe élémentaire d'un Etat doit être l'autorité et non pas la liberté. Mussolini annonce donc qu'il s'agit de « démolir tout d'abord les bâtisses socialistes et démocratiques ». Ses principes sont ainsi également en opposition avec la doctrine des populaires, qui aiment et défendent le régime démocratique et le suffrage universel, qui ont le culte du parlementarisme et de la liberté. Résolument, Mussolini s'est mis à la tête des événements. En criant bien haut son idéal, en subordonnant tout au salut public, il a réveillé la conscience du peuple.

Mussolini a su unir les meilleurs de tous les partis.

Et les libéraux, autant que les socialistes et les populaires, ont vu déserter souvent les meilleurs d'entre eux pour s'incorporer dans les *Fasci*. Ce grand succès aurait pu lui devenir funeste, car il fallait réunir ces groupes fascistes avec des tendances et des origines fort diverses, il fallait donner une direction unique à des aspirations très variées. Les fils de banquiers, de fabricants, de propriétaires terriens, se trouvaient côte à côte avec des ouvriers et des paysans. Socialistes et nationalistes, libéraux et populaires étaient tout étonnés de se trouver l'un à côté de l'autre. Le comte Grosoli, un des chefs catholiques, comme le général Capello, membre du Conseil du Grand-Orient, ne cachaient point leurs sympathies fascistes. Le sénateur libéral Albertini reconnaissait même, au Sénat, « les mérites insignes de la révolution fasciste, qui avait sauvé l'Italie et qui, en voulant restaurer l'autorité de l'Etat et donner une nouvelle énergie à ceux qui le dirigent, avait interprété l'aspiration la plus intense de tous les Italiens ». M. Pestalozza, député catholique, appelait publiquement Mussolini « un homme providentiel ».

C'est le génie de Mussolini d'avoir su imposer un idéal commun à toutes ces forces divergentes, de les avoir unies par le lien de l'orgueil de race et de l'amour sans bornes de la patrie, d'avoir remplacé le mirage de la liberté par le culte de l'ordre, de la hiérarchie et de la discipline. [...]

Le fascisme est antirévolutionnaire.

L'œuvre de Mussolini est essentiellement antimoderne et antirévolutionnaire.

Antimoderne, parce qu'elle s'attaque à tous les dieux que notre siècle a adorés ; antirévolutionnaire, parce qu'elle combat toutes les révolutions à la fois : la révolution religieuse du XVIe siècle, la révolution politique du XVIIIe et la révolution sociale du XIXe siècle.

Dans son premier discours à la Chambre, Mussolini définissait ainsi les principes directeurs de sa politique : « J'affirme ici que la tradition latine et impériale de Rome est maintenant représentée par le catholicisme. Si, comme disait Mommsen il y a vingt-cinq ou trente ans, on ne reste pas à Rome sans une idée universelle, je pense et affirme que l'unique idée universelle qui existe aujourd'hui à Rome est celle qui rayonne du Vatican. Je suis inquiet quand je vois qu'il se forme des Eglises nationales, parce que je pense qu'il y a des millions et des millions d'hommes à ne pas regarder du côté de l'Italie et de Rome. C'est la raison qui me fait avancer cette hypothèse ; je pense même que, si le Vatican renonce définitivement à son pouvoir temporel — et il semble qu'il s'engage dans cette voie, — l'Italie profane et laïque devrait assurer au Vatican les secours matériels, les facilités et tout ce qu'une Puissance profane a à sa disposition, car le développement du catholicisme dans le monde, la masse des 400 millions d'hommes qui, de toutes les parties du monde, regardent vers Rome, constituent un objet d'intérêt et d'orgueil aussi pour nous, qui sommes Italiens. » (1)

Gentile désire d'ailleurs, autant que Mussolini, renforcer le sentiment religieux et la foi catholique du peuple italien. Ecoutez ses affirmations à la première réunion du nouveau Conseil supérieur de l'Instruction publique, en novembre 1923 : « Un Etat qui ne s'intéresse pas à la religion n'est pas un Etat ; ce n'est pas cet Etat-là que veut être l'Etat italien d'aujourd'hui. Qu'on ne se dise point, comme l'on dit : De la religion, oui, mais pas une religion donnée. Ce serait dire : De la poésie, oui, mais pas de Dante, ou d'Homère, ou de Shakespeare, ou encore d'autres poètes. La poésie est toujours une poésie. De même la religion. Et en Italie, si l'Etat est la conscience en action de la nation, la conscience de l'avenir en fonction du passé, s'il est conscience historique, il est la conscience religieuse catholique, même pour quiconque croit que la forme catholique a besoin, comme tout ce qui vit dans l'esprit, d'être revécue, donc élaborée, élevée, sublimée par un esprit toujours éveillé, toujours disposé à la critique et au perfectionnement de son propre contenu... L'Italien est toujours resté catholique dans ses spéculations philosophiques et dans toutes ses inspirations artistiques, et il a constam-

---

(1) Voici les titres des chapitres : « Les origines » (30. 10. 25) ; « Le fascisme et les catholiques » (13. 11. 25) ; « Le fascisme et les libéraux » (20. 11. 25) ; « Le fascisme et les socialistes » (27. 11. 25) ; « La doctrine fasciste » (4. 12. 25) ; « Vivre ou sombrer » (11. 12. 25).

(1) Cité d'après Prezzolini, *Le Fascisme*, pp. 210-11, auquel j'emprunte aussi la citation de M. Gentile. (Note de l'auteur.)

ment opposé une résistance invincible à toute tentative de pénétration protestante. »

Que l'on me pardonne ces deux citations par trop longues. Elles exposent avec une netteté absolue l'attitude des chefs du fascisme à l'égard de l'Eglise. Quand on voit les anticléricaux sacrifier les intérêts de leur patrie à leur haine féroce et stupide de l'Eglise, on est heureux de voir Mussolini écrire que « le fascisme ne s'est point proposé d'exiler Dieu du ciel et la religion de la terre, comme prétendent le faire stupidement certains matérialistes. Il ne considère pas la religion comme une invention des curés, ou un truc des puissants pour asservir le peuple à leurs fins ». On est heureux de constater alors que Mussolini, avec sa franchise et son courage coutumiers, que Gentile, avec sa subtilité de lettré et de philosophe, annoncent *urbi et orbi* qu'ils entendent protéger l'Eglise catholique.

Le fascisme entre donc en lutte ouverte avec la révolution du XVIe siècle, qui domine aujourd'hui le monde.

Il protège ainsi la civilisation latine, essentiellement catholique dans ses origines et dans son développement, plus encore, il identifie sa cause avec celle du catholicisme.

Toutes les décisions que le Gouvernement fasciste a déjà prises en faveur de l'Eglise ou des principes catholiques ne sont donc pas des faits isolés, comme d'un certain côté on veut bien nous l'affirmer ; elles n'ont pas été déterminées par des motifs d'opportunité, comme d'autres l'insinuent, mais elles sont les conséquences des principes arrêtés dès le commencement. Il ne pouvait en être autrement, car les intérêts des catholiques et des fascistes se confondent en grande partie.

Mussolini a réalisé, et au delà, le programme religieux des populaires.

De ce fait, ceux-là ont obtenu sous le Gouvernement de ceux-ci beaucoup plus que jamais ils n'auraient osé espérer. Les Italiens étaient, il y a cinq ans, bien loin d'entrevoir la possibilité d'un Gouvernement tenant compte des intérêts de l'Eglise, et l'on s'étonne qu'il soit possible que le Parti Populaire réunisse encore toujours des catholiques, tellement imbus des anciennes idées sur le parlementarisme, la démocratie, la liberté, qu'ils ne se rendent pas compte de l'intérêt qu'il y a pour eux à se ranger sous la bannière fasciste, à y fortifier l'élément religieux et croyant et à témoigner ainsi à Mussolini leur gratitude pour tout ce qu'il a fait jusqu'ici en faveur du catholicisme.

Que demandait, en effet, le programme populaire avant l'ère fasciste ? (1)

Les populaires demandaient le rétablissement de l'enseignement religieux obligatoire dans les écoles. C'est le Gouvernement fasciste qui l'a rétabli.

Les populaires demandaient le bénéfice de l'examen d'Etat pour l'enseignement catholique secondaire. C'est le Gouvernement fasciste qui l'a accordé, non seulement pour l'enseignement secondaire, mais aussi pour l'enseignement supérieur et pour les Universités catholiques.

Les populaires demandaient la réintroduction du crucifix dans les écoles. C'est le Gouvernement fasciste qui l'a réintroduit dans les écoles, dans les tribunaux et même dans l'enceinte du Parlement.

Les populaires demandaient qu'on écarte le danger d'une législation favorable au divorce. C'est le Gouvernement fasciste qui a écarté ce danger en proclamant la nécessité sociale de l'indissolubilité du mariage.

Les populaires demandaient l'augmentation des revenus dérisoires du clergé. C'est le Gouvernement fasciste qui a doublé les émoluments des prêtres et qui a fait davantage. Tandis qu'ailleurs le clergé est réduit à la misère, le Gouvernement fasciste a étendu cette mesure, sans en être prié, à beaucoup de religieux et de religieuses.

Les populaires demandaient l'abolition de l'*Exequatur* et du *Placet*. C'est le Gouvernement fasciste qui a déjà pris ses dispositions pour les abolir.

Les populaires demandaient l'attribution de la personnalité juridique aux couvents et aux Congrégations. C'est le Gouvernement fasciste qui est prêt à l'attribuer.

Les populaires demandaient l'attribution de la personnalité civile aux corporations religieuses. Cela aussi, le Gouvernement fasciste est prêt à l'accorder.

Les populaires demandaient de libérer les séminaristes du service militaire. C'est le Gouvernement fasciste qui les a libérés.

Les populaires demandaient la reconnaissance par le Gouvernement des fêtes religieuses. C'est le Gouvernement fasciste qui les a reconnues presque intégralement (1). Encore tout récemment, Mussolini a fait déclarer fête nationale le 4 octobre 1926, septième centenaire de la mort de saint François d'Assise, prouvant ainsi que l'époque est passée où le fait d'être un saint de l'Eglise catholique était un obstacle pour être une des gloires de sa patrie.

Les populaires demandaient l'interdiction de la propagande maçonnique, de la propagande immorale, irréligieuse, antipatriotique. C'est le Gouvernement fasciste qui l'a interdit en limitant la liberté de la presse. Et... les populaires protestent !

Les populaires protestent, et ils ne sont pas seuls à protester. Avec les autres partis de l'opposition, ils forment même un merveilleux arc-en-ciel de couleurs politiques. Les plus forts dans cette opposition sont les socialistes et leurs frères les communistes et les bolcheviks, tous des matérialistes, des mécréants, des athées. Viennent ensuite par ordre d'importance numérique les populaires eux-mêmes. Ensuite les républicains, peu nombreux, mais remuants, tous des incrédules. Finalement, il y a encore les libéraux, tous des voltairiens et des francs-maçons (2).

Ceux-ci, bien à tort, sont hostiles au fascisme.

Tous ces oiseaux de divers plumages protestent contre la limitation de la liberté de la presse. Des libéraux, des socialistes, des communistes, cela se comprend. Mais des populaires ? Comment s'expliquer leur manière d'agir et de penser ? Un rapprochement entre l'Eglise et l'Etat devrait quand même se présenter à leur esprit. De même que l'Eglise a le devoir de veiller sur l'âme de ses enfants, l'Etat a celui de défendre ses citoyens contre l'immoralité, contre l'irréligion et contre les menées subversives. Des appels à tout cela ont été imprimés au nom de cette sainte liberté invoquée par les populaires. Au lieu de protester, ils auraient dû être les premiers à soutenir Mussolini lorsqu'il osait s'attaquer au « principe immortel » de la liberté de

(1) Cf. dans *D. C.*, t. 1er, pp. 213-218, l'appel et le programme du P. P. I. lors de sa fondation, avec un important commentaire de la *Civiltà Cattolica*.

(1) Cf. *D. C.*, t. III, col. 687.

(2) J'emprunte cette énumération, ainsi que la plupart des points du programme populaire, aux lettres sur la religion et le fascisme que Mgr Faloci Pulignani [prévôt de la cath. de Foligno] vient de publier. (Note de l'auteur.)

la presse. Après tout ce que nous venons de dire, faut-il encore demander s'il en a le droit, s'il a eu raison en agissant ainsi ? Tout dernièrement, l'*Asino*, une des feuilles les plus anticléricales et les plus immorales, qui étalait partout ses immondices, vient de répondre à notre place. L'*Asino* a cessé de paraître et a annoncé cette décision dans son dernier numéro en donnant comme motif « qu'actuellement les mesures gouvernementales et l'état d'esprit régnant dans le pays entier rendent impossible la publication d'une revue amusante et libre ». Peut-on imaginer un meilleur éloge dans la bouche d'un adversaire ?

On est en droit de se demander si les populaires ont bien réfléchi sur ce qui arriverait si l'opposition multicolore réussissait à renverser Mussolini. Ce serait, sans doute, le parti le plus fort, les socialistes avec leurs acolytes, qui prendrait en mains les rênes du pouvoir. Quelques portefeuilles iraient peut-être aux populaires ; mais, une fois la résistance saine et vigoureuse de la jeunesse fasciste brisée, les partis de gauche ne manqueraient pas de se débarrasser des populaires. A la place de Mussolini, qui, lors de la cérémonie du soldat inconnu, prit part, avec son cabinet, au service religieux en s'agenouillant aux yeux du peuple de Rome, il y aurait alors M. Turati, l'athée. Celui qui a remis la croix sur le Capitole et au Colisée serait remplacé par un ennemi de la croix et du Crucifié avec l'aide des populaires ! Quelle contradiction !

Leur parti se désagrège.

Cette contradiction s'est d'ailleurs révélée dans le Parti Populaire dès ses origines. D'une part, il se présentait comme conservateur, mais, d'autre part, il se servait de moyens de lutte en violent contraste avec les idées conservatrices. Certes, il faisait appel aux valeurs idéales pour combattre le socialisme, mais il le combattait aussi par la concurrence et par la surenchère. Les populaires perdirent ainsi bientôt une bonne partie de leur prestige, tantôt à droite, tantôt à gauche, et montraient, bien vite après leur naissance, des signes d'une sénilité précoce.

Déjà au premier Congrès du Parti Populaire, en 1920, des divergences de vue extrêmement graves se firent jour. Le député Maglioli, en vrai bolchevik, demandait l'expropriation de la terre, sans aucune indemnité aux propriétaires. D'autres populaires proposaient des mesures moins extrêmes et d'autres encore ne voulaient d'aucune expropriation. On trouva alors un moyen terme ; mais une année plus tard le glissement à gauche avait fait des progrès si grands et si rapides que le Parti ne refusait plus en principe une collaboration avec les socialistes. Encore une année plus tard, les populaires étaient tombés déjà si bas qu'ils devaient entendre de la bouche de M. Facta le reproche « d'avoir poussé les classes ouvrières à la pratique de la violence ». Un parti qui, d'après sa doctrine, devait être conservateur et qui, après une existence de quelques années, se trouvait de plus en plus orienté à gauche, ne pouvait exercer une influence décisive sur les événements lorsque le fascisme soulevait l'enthousiasme italien. Par sa composition hétéroclite, le Parti Populaire était acculé à des faux-fuyants qui révélaient une absence de foi courageuse et ardente dans la partie spirituelle du programme fasciste. Il est facile de comprendre alors la répugnance de plusieurs d'entre eux, qui quittèrent le Parti en 1923. Ils exposèrent, à cette occasion, les raisons pour lesquelles les catholiques avaient le devoir de soutenir le Gouvernement fasciste. De leur proclamation, signée des meilleurs noms catholiques de la Ville Eternelle, j'extrais quelques lignes : « Notre adhésion est déterminée par le fait que le fascisme, par le moyen du Gouvernement national, l'unique expression autorisée de ce mouvement, reconnaît ouvertement et tient en honneur les valeurs religieuses et sociales qui constituent la base de tout régime politique sain, en professant contre l'idéologie démocratique et sectaire les principes de discipline et d'ordre hiérarchique dans l'Etat, en harmonie avec les doctrines religieuses et sociales affirmées toujours par l'Eglise. Le devoir politique des catholiques italiens est donc de pousser à l'orientation nouvelle de toutes les meilleures énergies nationales, tendant avec promptitude à la grandeur spirituelle et politique et à la reconstruction économique de la patrie. »

En méditant sur tout ce qui se passe en Italie, les populaires devront se rendre compte, me semble-t-il, qu'ils sont en train de lâcher la proie pour l'ombre. Qui sait si l'avenir ne nous réserve pas la satisfaction de voir un rapprochement entre le fascisme et les populaires, actuellement dans l'opposition. Ce serait pour le plus grand bien de l'Italie entière, mais, avant tout, du Parti Populaire lui-même.

Opposition persistante au régime mussolinien des militants de l'Action catholique italienne

De M. l'abbé Louis Picard, aumônier général de l'A. C. J. B., directeur des *Cahiers*, « En marge de la Semaine sociale de Naples. Fascistes ou populaires ? », dans les *Cahiers de la Jeunesse catholique* (20. 10. 25) :

J'ai revu et réinterrogé les chefs de file de l'Action catholique italienne, et je les ai trouvés presque aussi antifascistes que lors d'un précédent voyage d'enquête, en 1923.

Les événements, cependant, ont marché. Le fascisme et le Gouvernement fasciste n'en sont plus, comme alors, à chercher leur voie. Ils ont étonné le monde, non pas, comme le Parti et le Gouvernement qui prenaient le pouvoir chez nous [en Belgique], après l'écrasante victoire électorale de 1884, « par leur modération », mais par l'efficacité de leur action. Ils ont opéré un redressement national extrêmement remarquable. L'Eglise et le catholicisme leur doivent des avantages et des possibilités qu'il eût été insensé d'espérer sous le régime précédent et qu'on n'eût même pas osé demander immédiatement à un Gouvernement présidé par Meda et inspiré de Don Sturzo.

Pourquoi donc cette opposition persistante des militants de l'Action catholique italienne au régime mussolinien ? J'ai essayé de le comprendre. Voici le butin de mes recherches.

L'attachement politique à Don Sturzo et au Parti Populaire ne suffit pas à l'expliquer.

Chez un bon nombre, la vivacité de cette opposition s'explique par des raisons et par une mentalité politiques. L'Action catholique elle-même, l'organisation de l'Action catholique se tient, selon les directives pontificales, en dehors et au-dessus de tous les partis ; mais les membres de cette organisation peuvent appartenir en même temps à des groupements politiques. Beaucoup sont restés fidèles au Parti Populaire. Une allusion à Don Sturzo, risquée par un professeur de la Semaine de Naples, suscita une magnifique ovation.

Cependant, tous les fervents de l'Action catholique ne sont pas au même degré des fervents du Parti Populaire. J'en ai rencontré qui se proclament adversaires résolus de toute démocratie politique. Un plus grand nombre condamnent la tactique actuelle des chefs du Parti Populaire. Beaucoup n'ont plus cette foi absolue en la démocratie qui les animait aux jours de gloire de Don Sturzo et de son armée.

La difficulté et la répugnance de ces catholiques à se rallier sans arrière-pensée au régime fasciste, comme Léon XIII conseillait aux catholiques français de se rallier au régime républicain, ne s'explique donc pas entièrement par une mentalité de partisans. C'est en tant que catholiques qu'ils prétendent éprouver cette répugnance.

Les violences fascistes contre les centres d'action catholique n'en sont qu'une cause secondaire.

Quant à la rancœur laissée chez leurs victimes par les brutalités fascistes, elle n'est pas non plus la raison la plus profonde et la plus invincible de l'antifascisme des catholiques. Lorsqu'ils justifient leur attitude, ils parlent principes et doctrine.

Il fallait cependant signaler ici cette rancœur et ces violences. Car parmi les brutalisés les catholiques sont nombreux, à peine moins nombreux que les socialistes. Le parti fasciste combat impitoyablement tout autre parti, y compris le Parti Populaire. Il combat impitoyablement tout syndicalisme de classe, y compris le syndicalisme chrétien. Et il arrive trop souvent à ses coups de se tromper d'adresse. Malgré les protestations de respect prodiguées à la religion et à l'Eglise par les chefs du fascisme, bien des groupes d'Action catholique, dont le Saint-Père a plusieurs fois déclaré qu'il les prenait tous sous sa protection et que « toucher à un seul d'entre eux, c'était le blesser à la prunelle de l'œil et froisser les fibres les plus sensibles de son cœur », des groupes d'Action catholique et leurs locaux ont été maltraités et saccagés par des fascistes inconsidérés, tout comme des clubs communistes, des Loges maçonniques ou des Maisons du peuple.

Malgré des qualités réelles et des services rendus incontestables, le régime fasciste, étatiste et ultranationaliste, ne peut convenir à un Etat chrétien.

Essentiellement, voici, me semble-t-il, ce qui motive l'opposition catholique au régime fasciste.

C'est un régime d'oppression. Qu'il opprime tout ce qui s'oppose vraiment à la liberté d'action du Gouvernement, qu'il ait pris le contre-pied du système de gouvernement des partis, qu'il ait rendu le pouvoir exécutif indépendant des Chambres, qu'il ait créé au Parlement une forte et homogène majorité où l'opposition n'a plus qu'un rôle très limité et très discret de contrôle et de modération, bref, que l'organisme politique veuille fonctionner librement et vigoureusement et qu'il ait pour cela brisé toutes les entraves démocratiques, les catholiques italiens sentent de plus en plus qu'il n'y a rien en cela de condamnable au nom des principes chrétiens et des directives de l'Eglise. Mais cet autoritarisme de l'Etat fasciste est tellement absolu, il a de si puissants moyens de culbuter les résistances, entre autres la Milice nationale, cette armée de partisans reconnue et subventionnée par l'Etat — comme si, en Belgique, un Gouvernement catholique faisait un traitement à ses Jeunes Gardes, — que l'on craint de le voir exorbiter à tout bout de champ, sortir du domaine politique, vouloir régenter des institutions qui ne relèvent pas de lui. Ses tentatives sont connues d'étatiser la profession. On sait également le caractère étatiste de la loi scolaire Gentile, qui marque d'ailleurs un progrès immense sur la législation précédente.

Le fascisme est une passion, une grande, noble et dangereuse passion. Ce sont les plus passionnés qui donnent le ton dans le monde fasciste. Voyez quel homme ils ont choisi comme secrétaire général, comme chef effectif du Parti : Farinacci, athée, duelliste, batailleur, loyal, grossier, brutal, éloquent, lanceur de défis, impitoyable, tyran.

Il n'y a pas un seul catholique croyant et pratiquant parmi les meneurs du fascisme. Et ce n'est pas hasard ni accident. L'esprit fasciste dans toute sa beauté n'est pas compatible avec l'esprit de l'Evangile.

Aussi longtemps que le fascisme restera ce qu'il est, ses théoriciens et ses législateurs ne seront guère imbus des principes chrétiens. Et souhaiter que l'Italie reste fasciste à perpétuité serait renoncer à l'influence directe et reconnue du catholicisme sur la vie publique de cette nation si généralement et si profondément catholique, ce serait renoncer à l'Etat chrétien.

Sans doute, bien des directives fascistes coïncident de fait ou ne sont pas en contradiction avec les directives politiques du catholicisme. Mais quelle garantie avons-nous du maintien de cette concordance ?

Tel nous paraît être le fond de la méfiance catholique à l'égard du fascisme. Les catholiques éclairés en reconnaissent les mérites et les bienfaits. Ils lui savent gré d'être antilibéral et antisocialiste. Ils admirent son indépendance de tout préjugé anticlérical et maçonnique. Mais il leur est absolument impossible d'adopter tous ses principes et son esprit. Ils regrettent que tout ce qu'il contient de bien et de vrai ne soit pas encadré dans la synthèse catholique. Ils ont le sentiment d'un grave danger d'hypernationalisme et de statolatrie. Ils ne pensent pas à renverser le régime. Ils en seraient d'ailleurs bien empêchés. Et puis, par quoi le remplacer ? Ils se réservent et ils attendent.

(A suivre.)

La Législation soviétique et la Conférence de La Haye, par AL. PILENCO. — Un vol. in-12 de 57 pages. Prix : 2 francs. Giard, Paris, 1922.

« Le 22 mars 1922, Tchitchérine envoyait aux Gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, un mémorandum destiné à prouver que la Russie soviétique possédait des lois, un ensemble de règles juridiques, garantissant l'initiative privée et l'activité professionnelle. M. Al. Pilenco, ancien professeur à l'Université de Pétrograd, dans une brochure sur la *Législation soviétique et la Conférence de La Haye*, montre que ceux qui se fieraient à cette assurance pourraient être gravement déçus. Ainsi, en fait de code pénal, les Soviets ont promulgué un décret dont les peines sont plus lourdes pour les bourgeois que pour les prolétaires ; mieux encore, il permet de condamner ceux qui ont commis des délits et des crimes dans d'autres pays que la Russie. Quant au droit civil, M. Pilenco a toutes raisons de conclure qu'il n'existe pas, même à l'état rudimentaire, en Russie soviétique. Dans le domaine successoral, Tchitchérine reconnaît que les successions sont abolies, mais il invoque le principe que les successions des étrangers sont régies, quant aux meubles, par la loi de la nationalité du défunt. Or, alors que les étrangers vivants ne peuvent même pas emporter leurs meubles, qui croira que leurs héritiers seront plus favorisés ? — MAURICE LAMBERT. » (*Polybiblion*, janv. 1924, p. 15.)

ÉPHÉMÉRIDES

Samedi 20 juin 1925.

Saint-Siège. — Par une note du card. secr. d'Etat au secr. de la S. C. pour l'Eglise orientale, Pie XI nomme, au sein de cette S. C., une Commission qui s'occupera des Russes résidant en Russie ou à l'étranger : le card. Louis Sincero, *ponente stabile* ; Mgr Isaias Papadopoulos, le P. Michel d'Herbigny et Mgr Charles Margotti (*A. A. S.*, 1. 2. 26).

Samedi 16 janvier 1926.

France. — Signature d'un arrangement concernant les réductions d'impôts et de taxes, les dégrèvements, etc., entre la France et le Luxembourg (*J. O.*, 7. 2. 26).

— *Avignon :* MM. Emm. Brousse et Louis Marin, de la Féd. rép. de France, critiquent la gestion fin. du Cartel.

— *Paris :* A la Salle de géogr., 2e Confér. de la DRAC ; M. Albert Dufourcq montre en saint François d'Assise le plus éclatant modèle de la vie religieuse. — Au Palais-Royal, M. Doumergue inaugure l'Inst. intern. de coopération intellectuelle ; disc. de MM. Daladier, Scialoja, Sir Eric Drummond, J. Luchaire et Painlevé (*D. C.*, t. 15, 323-338). — L'Ac. des Beaux-Arts élit trois assoc. étr. : le compositeur polonais Paderewski, l'architecte Arthur Brown, de San-Francisco, et le peintre belge Emile Wauters. — Salle Lutetia, le Parti rép. dém. et soc. inaugure une campagne de propagande ; disc. de MM. Paul Reynaud, L. Bérard, F. Faure et A. Ratier.

Etats-Unis. — *Augusta* (Géorgie) : Assemblée gén. du Conseil supr. des Chevaliers de Colomb, sous la prés. du Grand Maître J. Coleman Dempsey.

Italie. — *Milan :* A la suite d'une protestation de la « Ligue des pères de famille », le procureur royal fait saisir les illustrés pornographiques fr. *la Vie parisienne*, *le Sourire* et *le Rire*.

— *Rome :* Rentrée des Chambres ; le groupe du P. P. I. et celui des démocrates sociaux quittent « l'Aventin » et assistent à la séance. — M. Mussolini exige qu'ils reconnaissent le fait accompli de la révolution fasciste ; ne prétendent plus soulever de question morale à propos de l'assassinat de Matteoti et renient toute solidarité avec les partis antifascistes vivant à l'étranger.

Nicaragua. — *Managua :* Le Congrès élit M. Emiliano Chamorro prés. République.

Russie. — *Moscou :* Le Bureau du Comité central exéc. de l'U. R. S. S. nomme M. Alexis I. Rykof prés. Conseil du travail et de défense de l'Etat et de ce fait prés. Conseil des commiss. du peuple ; M. Kamenef commiss. pour le commerce extérieur et intérieur, et M. Sokolnikof suppléant du prés. de la banque d'Etat.

Turquie. — *Angora :* Le Gouvern. adopte le Code civil suisse en son entier.

Dimanche 17 janvier.

France. — *Marseille :* Réunion des groupes d'union rép. ; disc. de MM. Champetier de Ribes, Reibel et Marin.

— *Paris :* Place de la Concorde, manifestation de la Féd. nat. des syndicats de fonctionn. en faveur de la revalorisation des traitements.

— *Pibrac :* Le conseil munic. décide d'installer l'école communale au presbytère.

— *Toulon :* Clôture du Congrès de la Féd. des cath. sociaux de Provence (16-17). Confér. de MM. Philippe de Las Cases, Marius Gonin, abbé Desgranges.

Italie. — Le Parti Populaire décide de ne plus prendre part aux travaux de la Chambre.

Nicaragua. — Les Gouvern. de Salvador et de Guatémala suivent les Etats-Unis dans leur refus de reconnaître le président Chamorro.

Yougoslavie. — *Belgrade :* Remaniement du ministère : M. Krata Miletitch, min. Agric., remplace M. Radievitch, min. Transports ; M. Vasa Iovanovitch devient min. Agric.

Lundi 18 janvier.

Saint-Siège. — Pie XI adresse une lettre autographe au card. Gasparri, son « collaborateur de tous les jours et l'interprète autorisé de sa pensée », qu'avaient attaqué les journaux fascistes à propos du projet de réforme de la législation ecclésiastique.

France. — *Paris :* M. Miron T. Herrick, amb. Etats-Unis, inaugure 14, rue de Trévise, une plaque commémorative en l'honneur de James Stokes, fond. de l'Y. M. C. A. à Paris (*D. C.*, t. 3, 474-476 ; t. 5, 4-5 ; t. 6, 49-50).

Allemagne. — *Mannheim :* Départ de la flottille anglaise sur le Rhin, composée de 5 vedettes ; elle rentre en Angleterre en passant par Strasbourg et Paris.

Chine. — Tchang-So-Lin occupe Shangaï.

Corée. — *Séoul :* Mort de Mgr Emile Devred, Missions Etr. Paris, né à Roucourt (Cambrai) le 7. 1. 1877 ; év. tit. Hésébon et coadj. du vic. apost. de Séoul (20. 8. 20).

Espagne. — *Madrid :* Mort de Adolphe Bonilla y San Martin, né le 27. 9. 1875 à Madrid ; prof. de droit commercial à l'Un. de Valence, de phil. à l'Un. Centrale. Œuvres : *Luis Vives y la filosofia de renacimiento ; Historia de la filosofia espanola ; Historia de las ideas esteticas ; Concepto y teoria del derecho ; Codigos de comercio espanoles ; Historia de la literatura espanola ; Libros de caballeria.*

Russie. — *Moscou :* La *Pravda* publie un article de Trotsky sur la reprise éventuelle des relations économ. franco-russes : l'U. R. S. S. ne reconnaît pas les dettes tsaristes et attend des crédits.

Mardi 19 janvier.

France. — Décret (min. Fin.) modifiant le classement des objets de luxe (*J. O.*, 21 et 22. 1. 26). — Décrets (min. Marine) nommant, pour 1926, les membres du Conseil sup. Marine ; le vice-amiral M.-B.-Gaston-Jean Merveilleux du Vignaux, insp. gén. des forces maritimes du Nord, et le vice-amiral Charles-Henri Dumesnil, insp. gén. des forces maritimes du Midi.

— *Marseille :* Mgr Champavier proteste contre la mise en vente, par l'admin. des Domaines, de la propriété de Saint-Julien, appartenant à la Mense épisc.

— *Paris :* M. Léopold von Hoesch, amb. Allemagne, remet à M. Briand une note verbale de M. Stresemann relative à une réduction des effectifs d'occupation de la Rhénanie, note motivée par le vote de la Commission des Aff. étr. au Reichstag, le 15. 1. 26, demandant que les effectifs ne dépassent pas 40 ou 50 000 hommes. Même démarche à Londres par le Dr Fr. Stahmer et à Bruxelles par M. von Keller. — M. Charles Boullay, prés. de la Féd. parisienne des Assoc. cath. de chefs de famille, proteste auprès de M. Daladier à propos d'une composition injurieuse pour le clergé donnée aux élèves de 5e du lycée Condorcet. — L'Union fratern. du commerce et de l'industrie (prés. M. Delcourt-Haillot), les Unions féd. profess. de cath. (prés. M. J. Zamanski) et l'Assoc. des pharmaciens cath. (prés. M. Tabart) fusionnent sous le nom de « Conféd. fr. des professions commerciales, industrielles et libérales » et ajoutent à leur titre celui de « Union économique des catholiques ».

Afghanistan. — Litige relatif à l'occupation par les troupes de l'U. R. S. S. de l'île Curtatougha, évacuée le 27. 11. 25 par les troupes afghanes, qui y tenaient garnison depuis 1921.

Allemagne. — *Berlin :* Le chancelier Hans Luther constitue un nouveau ministère.

Espagne. — *Madrid :* Don Ramon Menendez Pidal, doct. *honoris causa* en Sorbonne, remplace M. A. Maura dans la direction de la *Real Academia espanola.*

Grande-Bretagne. — *Buckfast Abbey :* Mort de Dom Savinien Louismet, O. S. B., né en France en 1858, entré à la Pierre-qui-Vire à 16 ans, pr. en 1882, miss. dans l'Amérique du Nord pour les Indiens, moine à Buckfast en 1902 ; auteur de *The Mystical Knowledge of God ; The Mystical Life ; Mysticism True and False ; Divine Contemplation for All ; The Mystery of Jesus ; Mystical Initiation.*

Hongrie. — *Budapest :* A la Chambre, discussion sur le scandale des faux billets ; le comte Bethlen, prés. Conseil, promet de faire la lumière.

Irak. — *Bagdad :* Le Parlement ratifie le traité avec l'Angleterre signé le 13. 1. 26.

Italie. — *Rome :* Mort de Mgr Etienne de Ehses, né à Zellingen (Cologne) le 9. 12. 55, dir., depuis 1895, de l'Inst. hist. de la *Goerres-Gesellschaft* à Rome ; a publié

les *Actes du Concile de Trente* et divers ouvrages histor. sur le landgrave Philippe de Hesse et Otto Pack, sur le divorce d'Henri VIII.

SYRIE. — *Beyrouth :* Dans une lettre adressée à M. Pierre Alype, en mission spéc. auprès du Gouvern. de Syrie, M. de Jouvenel définit la politique du Haut-Commissariat.

Mercredi 20 janvier.

FRANCE. — *Chambre :* Le Comité exéc. du Parti rad. et rad.-soc. se prononce contre la taxe sur les payements. — *Paris :* Inauguration, à la Salle d'hortic., sous la prés. de Mgr Gaillard, év. Meaux, des Journées d'art religieux organisées par les *Cahiers catholiques*. — La Soc. des ingénieurs civils célèbre le centenaire de la publication du mémoire *Réflexions sur la puissance motrice du feu* de Nicolas-Léonard-Sadi-Carnot (1796-1832), fils aîné du gén. Lazare Carnot. Disc. de MM. Daniel Berthelot et Henri Le Chatelier. — Confér., organisée par l'Alliance intern. des intellectuels (fondation Carnegie), de M. Thomas Mann, écrivain allemand, sur les tendances spirituelles et intellectuelles dans le Reich. — *Tours :* Déclaration de l'Ass. diocésaine (*J. O.*, 7. 2. 26).

CHINE. — Conflit entre les autorités chinoises et soviétiques au sujet du transport des troupes chinoises par le chemin de fer de l'Est chinois.

ETATS-UNIS. — *Washington :* M. Henry Bérenger, nommé amb. le 8. 12. 25, remet au prés. Coolidge ses lettres de créance.

HONGRIE. — *Budapest :* Une Commission d'enquête parlem. est constituée pour examiner les aspects politiques de l'affaire des faux billets.

INDES. — *Dehli :* Lord Reading, vice-roi, préside pour la dernière fois l'ouverture de l'Assemblée législative.

ITALIE. — *Rome :* La nouvelle loi sur la presse du 31. 12. 25, publiée le 5. 1. 26, entre en vigueur ; une circ. du min. Intérieur en règle l'application. — La *Gazzetta ufficiale* publie un décret royal aux termes duquel toutes les personnes vivant actuellement dans le Tyrol méridional et portant un nom de famille d'origine italienne ou latine, mais traduit dans une langue étrangère, ou écrit selon une orthographe étrangère, ou encore auquel une terminaison étrangère a été ajoutée, devront reprendre leur nom italien primitif. Les titres de noblesse et les noms de localités devront également être rétablis dans leur forme italienne. Les contrevenants s'exposent à une amende de 500 à 5 000 lires.

MEXIQUE. — Le Gouvern. publie une note commentant la nouvelle L. 17. 12. 25 (terrains pétrolifères possédés par des étrangers).

SUISSE. — *Berne :* La formalité du visa entre la Suisse et l'Allemagne est supprimée.

Jeudi 21 janvier.

FRANCE. — *Bordeaux :* Ordonnance du card. Andrieu sur la préparation des femmes fr. à l'exercice du droit de suffrage. — *Paris :* Constitution d'une Féd. rép. des maires et cons. munic. de France pour la défense des libertés communales ; prés.-fond., M. Louis Marin ; prés., M. Schleiter ; siège, 36, rue Vaneau. — Le Conseil de l'Ordre nat. de la Légion d'honneur prononce la censure contre le gén. Percin, traduit devant le Conseil, sur la plainte des sénateurs des pays désannexés, pour écrits antipatriotiques.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Le comte Bernsdorff est nommé délégué à la Commission de désarmement de la S. D. N.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* La Chambre approuve les accords de Locarno. — Lord Halifax vient d'Angleterre pour embrasser le card. Mercier (*D. C.*, t. 15, 411-412). — Réception du prince Léopold, à son retour du Congo, par les autorités et les Volontaires de 1914-1918.

CHINE. — *Pékin :* M. L. Karakhan, amb. U. R. S. S., adresse une note au ministère des Aff. étr. au sujet du chemin de fer oriental chinois.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Mort du Dr Robert Bell, né le 6. 1. 45 à Alnwick, étud. aux Un. de Glasgow et de Paris, médecin à Glasgow Hospital for Women et à Battersea Hospital, vice-prés. de la Soc. intern. contre le cancer, coll. au *Lancet*, au *British Medical Journal* et au *Medical Times*.

ITALIE. — *Rome :* Ratification du traité de commerce et de navigation avec l'Albanie. — Mort du sén. Golgi, né à Corteno (Brescia) en 1843, rect. de l'Un. de Pavie, où il avait créé un Inst. d'histologie et de pathologie, membre de l'Ac. des *Lincei* ; prix Nobel en 1906 ; il avait découvert le microbe de la malaria.

JAPON. — *Tokio :* Accord entre les min. des Aff. étr. et du Comm. relatif aux propositions allemandes sur les matières colorantes.

MAROC. — *Rabat :* Le gén. Boichut, nommé le 24. 12. 25 comm. en chef des troupes, prend possession de son commandement.

MEXIQUE. — La loi fixant les droits des étrangers sur les propriétés foncières et les concessions de gisement de pétrole est promulguée au *Journal Officiel* et entre en vigueur malgré la protestation des Etats-Unis.

PORTUGAL. — *Lisbonne :* La Chambre des dép. ratifie le statut de Tanger (*D. C.*, t. 13, 1443-72).

SOUDAN ÉGYPTIEN. — *Makwar :* Lord Lloyd, haut-commissaire de Grande-Bretagne en Egypte, inaugure le barrage du Nil Bleu, qui a plus de 3 kilomètres de long et demanda 12 ans de travaux.

Vendredi 22 janvier.

FRANCE. — *Paris :* Grève des commis du Parquet et de la Coulisse de la Bourse pour protester contre les projets de majoration d'impôts sur les opérations de Bourse. — Le *Bulletin communiste* publie une lettre adressée, le 25. 10. 25, au Comité exéc. de Moscou et signée par 280 communistes fr., dont 11 députés, proclamant le désastre du Parti et dénonçant la dictature intolérable d'une coterie de mégalomanes. — Mort de Joseph Faisant, né à La Clayette, le 31. 12. 1876, dép. Saône-et-Loire depuis 1914, inscrit au groupe de la Gauche rad.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* La Commission parl. du Reichstag demande que l'occupation de la Rhénanie et de la Sarre cesse avant les délais prévus par les traités. — M. Haslinde, prés. du Gouvern. de Münster, est nommé min. Alimentation et Agric.

BELGIQUE. — Démission du lieut.-gén. Maglinse, chef d'Etat-major général, adversaire du service de dix mois.

ESPAGNE. — *Cap Palos :* Le comm. Franco, le capit. Ruiz de Aldo, l'enseigne Duran, sur l'hydroplane *Plus-Ultra*, tentent le raid Espagne-Buenos-Ayres.

ITALIE. — *Rome :* La Chambre, par assis et debout, ratifie les accords de Locarno.

Samedi 23 janvier.

FRANCE. — *Melun :* M. Milon, juge d'instr., confronte les 12 sectateurs de N.-D. des Pleurs avec leur victime, M. l'abbé Denoyer. — *Paris :* Le « Cartel des fonctionn. des fin. » adresse à M. Doumergue un appel où il offre le concours de l'expérience professionnelle de ses mandants pour résoudre les difficultés fin. — *L'Impartial français*, journal de critique polit. litt. et soc., organe cartelliste, devient quotidien ; dir. Gaston Grémy.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Le Conseil des min. décide d'accepter l'invitation faite à l'Allemagne de se faire représenter à la Confér. intern. du désarmement.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Mort du card. Mercier (Désiré-Félicien-François-Joseph), archev. Malines, né le 22. 11. 1851 à Braine-l'Alleud (Malines).

CHINE. — *Pékin :* M. Karakhan adresse au Gouvern. central une note comminatoire réclamant la libération de M. Ivanoff, dir. gén. soviétique du chemin de fer oriental chinois, et de trois autres chefs de service arrêtés par Tchang-So-Lin, le 22. 1. 26.

GRÈCE. — *Athènes :* Le gén. Pangalos signe un décret portant émission d'un 2e emprunt forcé (le 1er eut lieu en 1922) ; la valeur de tous les billets de banque de plus de 25 drachmes est réduite de 25 %.

ITALIE. — *Rome :* L'Etat acquiert le palais Giustiniani, ex-siège du Grand-Orient italien.

TURQUIE. — *Constantinople :* Signature, par les délégués des Etats intéressés, de l'accord définitif élaboré par la Commission de liquidation de l'administration sanitaire.

YOUGOSLAVIE. — *Belgrade :* Arrestation de 500 personnes accusées d'avoir fomenté un complot contre la sûreté de l'Etat.

Dimanche 24 janvier.

France. — Décret (min. I. P.) complétant le D. 15. 11. 17 relatif aux élections à l'Office nat. des pupilles de la nation (*J. O.*, 28. 1. 26). — Le *J. O.* publie le D. 31. 12. 25 nommant M. Jules Laroche amb. Varsovie. — *Le Mans :* Discours de M. Caillaux pour protester contre la rétroactivité des impôts et l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

— *Paris :* Clôture à Saint-Eustache des Journées d'art religieux (20-24).

Chine. — Le Gouvern. central donne l'ordre de libérer M. Ivanoff et ses compagnons ; Tchang-So-Lin arrête plusieurs centaines de bolcheviks dans la région de Kharbine.

Roumanie. — *Bucarest :* Mort de Michel Pherekide, ancien prés. Conseil, prés. du Sénat. Funérailles nationales.

Syrie. — Elections pour les Conseils représentatifs.

Lundi 25 janvier.

Saint-Siège. — Décret du Saint-Office excommuniant nommément le prêtre Ernest Buonajuti (*D. C.*, t. 5, 147-148, en note), et y ajoutant la clause « *expresse vitandus* » (*A. A. S.*, 1. 2. 26).

France. — *Paris :* Sacre, par le card. Dubois, de Mgr Louis Tardy, Spir., né le 21. 12. '82 à Saint-Pierre-de-Bressieux (Grenoble), miss. au Gabon, sup. du scolasticat de Chevilly (20-25), év. tit. Acalyssus le 18. 12. 25, vic. ap. du Gabon, en remplacement de Mgr Louis Martrou, décédé le 19. 3. 25. — Mort du peintre Carlos Schwab, né à Genève le 21. 7. 1866, obtint la médaille d'or à l'Exposition de 1900.

Allemagne. — *Berlin :* Dans la salle du Reichstag, sous la prés. de Mgr Deitmer, du Dr Marx et de M. Fehrenbach, célébration du 150e anniv. de la naissance de Joseph Goerres (*D. C.*, t. 12, 103, note 3).

Chine. — Fin du conflit russo-chinois : M. Ivanof et les chefs de service sont remis en liberté.

Grande-Bretagne. — Lettre de Sir Alfred Mond à Lord Oxford and Asquith lui signifiant qu'il quitte le parti libéral pour s'inscrire au parti conservateur.

Guatemala. — Rupture des relations diplom. avec le Nicaragua à la suite de l'élection à la prés. de M. Chamorro, élection considérée comme contraire aux traités existants.

Italie. — *Rome :* Le Sénat approuve la loi qui prive les émigrés politiques de leur qualité de citoyens italiens.

Mardi 26 janvier.

France. — Décret (min. Colonies) rattachant l'Ac. des Sciences coloniales au ministère des Colonies (*J. O.*, 30. 1. 26).

— *Chambre et Sénat :* Eloge du card. Mercier par MM. Herriot et Briand et MM. de Selves et R. Renoult.

— *Chambre :* Ouverture du débat sur les projets fin. Disc. de MM. Le Cour Grandmaison et J.-L. Dumesnil.

— *Toulon :* Arrestation de Mlle Andrée Lefebvre, accusée d'espionnage dans les centres d'aviation.

— *Paris :* Ordonnance du card. Dubois prescrivant la recherche des écrits de Frédéric Ozanam. — Séance publ. ann. de l'Ac. d'éducation et d'entr'aide sociales ; disc. de NN. SS. Baudrillart et Tissier, MM. Duval-Arnould et Jean Lerolle. — Réunion des Jeunesses patriotes au Cirque de Paris ; disc. de MM. Taittinger, Henry Simon, Ybarnégaray, Binet-Valmer, L. Madelin, Lesenfant et Roger Guérillon. — La Ligue des Patriotes lance un appel à tous les Français, sans distinction de partis, de croyances ou de classes.

Etats-Unis. — Mort de Mgr Joseph Glass Sarsfield, C. M., év. de Salt-Lake (1. 6. 1915), né à Bushwell (Peoria) le 13. 3. 74.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Banquet annuel de la *Catholic Association* sous la prés. de Lord Denbigh. On se félicite du nombre élevé de pèlerins (5 000) envoyés à Rome pendant l'Année Sainte par les soins de l'Association.

Mercredi 27 janvier.

France. — *Paris :* Ouverture de la session du Conseil sup. de l'I. P. sous la prés. de M. Daladier. Le Conseil accepte, le 29. 1. 26, le projet de décret visant l'organisation d'un concours unique des bourses, commun aux enseign. secondaire, primaire supérieur et technique.

Esthonie. — *Reval :* Signature par M. Piip et Sir Tudor Vaughan d'un traité de commerce avec l'Angleterre, sous le régime de la nation la plus favorisée.

Etats-Unis. — *Washington :* Le Sénat vote, avec quelques réserves, la participation à la Cour permanente de Justice internat. de La Haye par 76 voix contre 17.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Signature, par M. Winston Churchill et le comte Volpi, de l'accord anglo-italien concernant la dette de guerre italienne.

Hongrie. — *Budapest :* M. Clinchant, min. France, présente au comte Bethlen les réclamations du Gouvern. fr. concernant l'affaire des faux billets et demande que les enquêteurs fr. soient admis à collaborer avec les autorités hongroises.

Italie. — Publication du résultat du recensement du 31. 12. 25. L'Italie compte 42 115 606 habitants, soit 3 millions de plus qu'en 1921.

Japon. — *Tokio :* Mort du vicomte Teka Akina Kato, prés. Conseil depuis le 11. 6. 1924 ; né en 1859 ; min. des Aff. étr. du cabinet Sionji, qui prépara l'arrangement franco-japonais de 1907, et du cabinet Okuma, qui décida la participation du Japon à la guerre de 1914. Le ministère démissionne. M. Wakatsuki est nommé premier ministre intérimaire.

Jeudi 28 janvier.

France. — Arrêté fixant le point de départ du délai prévu par la loi du 12. 1. 1926 pour le retrait des bons de monnaie émis par les Chambres de commerce depuis août 1914.

— *Sénat :* Vote la proposition de loi de M. L. Bonnevay associant le jury à la Cour d'Assises pour l'application de la peine.

— *Paris :* Entretien de Sir A. Chamberlain avec M. Briand : effectifs de Rhénanie et divers problèmes intéressant la S. D. N. — *L'Avenir* et *l'Eclair* fusionnent sous le titre *l'Avenir ;* direct.-réd. en chef, M. Emile Buré.

Allemagne. — *Reichstag :* Vote de confiance au cabinet Luther, constitué le 19. 1. 26, par 160 contre 150. Expulsion du dép. raciste Henning, qui traite le ministère de « Gouvernement de traîtres et de bourreaux du peuple allemand ». M. Stresemann lit une note des Gouvern. alliés qui déclarent s'en tenir, au point de vue effectifs, à la décision de la Confér. des amb. du 14. 11. 25 et ramènent au 31. 1. 26 le délai d'évacuation de la zone de Cologne.

Belgique. — *Bruxelles :* Funérailles nat. du card. Mercier. Le card. sera inhumé, le 29. 1. 26, dans l'église métropol. de Saint-Rombaut à Malines.

Chili. — *Santiago :* Départ du général Pershing ; le général William Lassitor le remplace comme prés. de la Commission du plébiscite pour Tacna-Arica.

Esthonie. — *Reval :* Constitution de la Haute-Cour d'arbitrage des Etats baltes : Esthonie, Finlande, Lettonie et Pologne.

Grande-Bretagne. — L'*Antinoe*, vapeur anglais, coule dans l'Atlantique ; après trois jours d'efforts, l'équipage est sauvé par le *President-Roosevelt*, transatlantique américain.

Portugal. — *Lisbonne :* Le Sénat ratifie le statut de Tanger (*D. C.*, t. 13, 1443-72).

Vendredi 29 janvier.

France. — *Chambre :* Suite du débat sur le redressement fin. Fin du disc. de M. Vincent Auriol et disc. de M. Doumer, qui propose la formule de la taxe à la production.

— *Biarritz :* Mort de l'amiral anglais Troubridge (Ernest Charles Thomas), fils du 3e baronet Troubridge, né le 15. 7. 62, il commandait la 1re escadre de croiseurs de la Méditerranée en 1912 et ne put empêcher le *Goeben* et le *Breslau* d'atteindre les Dardanelles en 1914 ; il commanda ensuite sur le Danube.

— *Bordeaux :* Congrès de la Conf. intern. des étudiants. Tous les Etats sont représentés ; l'U. R. S. S. demande son admission. La Conf. demande à entrer en rapports avec l'Inst. de coop. intellectuelle.

— *Paris :* Déclaration de l'assoc. « Groupe art et foi », dont le but est le développement du théâtre chrétien (*J. O.*, 3. 2. 26).

Etats-Unis. — *Washington :* Le Sénat vote un crédit de 50 000 dollars pour les frais de participation à la réunion prépar. à la Conf. du désarmement (Genève).

ITALIE. — *Sénat :* La loi instituant les podestats est adoptée par 108 voix contre 36.

— *Rome :* Les étudiants de l'Un. manifestent contre la campagne antiitalienne menée dans la presse allemande au sujet des mesures de dénationalisation prises par le fascisme dans le Tyrol méridional (l'enseignement de l'allemand est interdit, les habitants doivent dégermaniser leurs noms).

JAPON. — *Tokio :* M. Wakatsuki forme le ministère, qui est identique au précédent.

MAROC. — *Tanger :* D'après la presse espagnole, le cap. Gordon-Canning, émissaire d'Abd-el-Krim, était l'associé de l'allemand Hecklander, agent des frères Mannessmann.

SUISSE. — *Genève :* Sur l'initiative de l'Inst. Jean-Jacques Rousseau, avec l'appui du Comité intern., fondation d'un Bureau intern. d'éducation pour servir de centre de documentation psychologique et pédagogique ; directeur, M. Pierre Bovet.

SYRIE. — Soumission de Ramadan Challache, chef rebelle de la région de Nabk.

Samedi 30 janvier.

FRANCE. — *Chambre :* Fin de la discussion générale sur les projets financiers.

— *Paris :* 3e Confér. de la DRAC ; M. Achille Mestre, prof. Fac. de droit, parle de la situation juridique des religieux. — Ouverture du 29e Conseil féd. de l'A. C. J. F. ; rapport du délégué gén., M. François de Menthon. — M. Marcel Marion, prof. au Collège de France, est élu membre de l'Ac. des Sciences morales et pol., en remplacement de M. Arthur Chuquet, décédé.

ALLEMAGNE. — Les troupes alliées évacuent Cologne, Bonn, Duisbourg et Homberg.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Le card. Bourne préside la réunion ann. de la *Catholic Women's League ;* on y parle en faveur des *Girls Guides.* — Conflit entre les chefs travaillistes relatif aux salaires des cheminots ; dans le *Daily Herald*, M. J. H. Thomas, secr. de l'Union nat. des cheminots, attaque M. Cook, secr. de la Féd. nat. des mineurs, qui répond par une interview dans le *Sunday Express* du 31. 1. 26.

IRLANDE. — *Dublin :* Le *Tablet* annonce la nomination comme min. de l'I. P. en Irlande du prof. d'hist. et de phil. John Marcus O'Sullivan, cath., membre de l'Un. nat. d'Irlande, député de Kerry, en remplacement du Dr John MacNeill, démissionn. en nov. dernier.

ITALIE. — *Vintimille :* Lettre pastorale de Mgr Daffra contre le blasphème et les paroles honteuses.

MADAGASCAR. — Un cyclone (30. 1. 26-2. 2. 26) ravage l'île et détruit la ville de Vapomandry.

RUSSIE. — *Moscou :* Le Comité centr. exéc. nomme M. Brukhanov commissaire du peuple aux Fin. ; il faisait l'intérim depuis le 16. 1. 26.

SUISSE. — *Genève :* Lettre des représentants de la France, l'Italie, le Japon, la Tchéco-Slovaquie et l'Uruguay, au Conseil de la S. D. N. proposant l'ajournement de la réunion prépar. à la Conf. du désarmement qui devait s'ouvrir le 15. 2. 26 ; les Etats représentés au Conseil acceptent l'ajournement.

TURQUIE. — *Angora :* L'Assemblée nat. approuve une loi interdisant aux Turcs l'accès des maisons de jeux.

Dimanche 31 janvier.

SAINT-SIÈGE. — Sacre à Rome, par le card. Van Rossum, de Mgr Edward Mooney, arch. tit. d'Irenopolis et délégué ap. aux Indes orient., né à Mont-Javage (Maryland) en 1882, dir. spir. au Collège américain des Etats-Unis à Rome.

FRANCE. — *Bar-le-Duc :* Manifestation économ. de l'Union commerciale et industrielle ; disc. de M. Ernest Billiet : réaliser la trêve des partis, cesser tout gaspillage, rétablir l'égalité fiscale.

— *Colmar :* Au banquet du Congrès de l'Union nat. des anciens combattants du Haut-Rhin, disc. de M. P. Jourdain, min. Pensions, sur le malaise alsacien.

— *Juvisy :* Banquet de propagande de l'Alliance rép. dém. de Seine-et-Oise. Disc. de MM. Emile Bourgeois, Berthoulat et Reibel.

— *Paris :* A Montmartre, Mgr Izart prononce le disc. d'ouverture de la Semaine cath. (31. 1-4. 2. 26) organisée par la Ligue apost. pour le retour des nations et de tout l'ordre social à Jésus-Christ ; le soir, assemblée gén. à la Salle d'hortic. ; disc. de MM. l'abbé Lallement, R. Vallery-Radot, Bernard de Vesins, R. P. Chaineux. — Clôture de la 29e session du Cons. féd. de l'A. C. J. F. ; s'abstenir, en tant que groupe, de toute action politique : la formule « Politique d'abord » n'est pas celle de la J. C. ; prééminence de l'action religieuse, morale et sociale ; M. François de Menthon est désigné comme nouveau prés. — Clôture du Congrès (29-31) de la Féd. fr. des Unions de Syndicats profess. féminins ; le chan. Gerlier félicite la Féd. des résultats obtenus. — Convent extraord. de la Grande-Loge de France (30-31), qui groupe plus de 300 dél. ; approbation de l'appel aux forces dém. du pays publié le 28. 11. 25 et opposition à l'instauration de tout régime de dictature.

— *Roanne :* Réunion de l'Union rép. dém. de la Loire ; disc. de MM. Paul Reynaud et P.-E. Flandin.

— *Strasbourg :* Congrès ann. de l'Union des invalides, veuves et orphelins de guerre, d'Alsace et de Lorraine ; M. Mayrhoffer, prés. de l'Union, affirme que les Alsaciens et les Lorrains ne poursuivent aucun but autonomiste.

ANNAM. — *Hué :* Funérailles solenn. de l'empereur Khaï-Dinh, mort le 6. 11. 25.

BRÉSIL. — *Pernambouc :* Amerrissage du *Plus-Ultra*, piloté par le comm. Franco, parti du cap Palos le 22. 1. 25. C'est la 4e traversée de l'Atlantique en avion : 16-17. 5. 1919, l'américain Read, de Terre-Neuve à Horta (Açores) ; 14-15. 6. 1919, les Anglais Alcock et Brown, de Terre-Neuve en Irlande ; 30 mars au 17. 6. 1922, les Portugais Sacadura Cabral et Gago Coutinho, de Lisbonne à Rio-de-Janeiro.

HONGRIE. — *Budapest :* M. Strache, proc. gén., signifie l'acte d'accusation aux 26 inculpés, dont 5 sont en liberté, dans l'affaire des faux billets de banque français.

MAROC. — *Tanger :* En présence des consuls français, italien et espagnol, Mgr Cervera, O. M., vic. ap. du Maroc, inaugure une église fr. dédiée à sainte Jeanne d'Arc.

TURQUIE. — *Constantinople :* En la fête de saint Jean Chrysostome, M. Brugère, chargé d'aff. de France, apprenant que les honneurs traditionnels ne lui seraient pas rendus, s'abstient de paraître à la cérémonie. Mgr Angelo Rotta, dél. ap., absent à Angora, n'avait pu communiquer à temps à son représentant les instructions du Vatican.

YOUGOSLAVIE. — *Belgrade :* Par suite de la scission du parti indépendant ouvrier, un nouveau parti socialiste se constitue dans le but de grouper toute la classe ouvrière ; le secrétariat comprend 5 militants.

L'Evangile dominical expliqué et brièvement médité, d'après les commentaires les plus pieux et les plus autorisés, par M. l'abbé AIMÉ SIMONET. — Un vol. in-18 de 322 pages. Prix : 5 fr. 50. Lanore et Ducrot, 48, rue d'Assas, Paris, VIe.

« Nouvelle édition d'un ouvrage que Mgr Lobbedey appréciait en ces termes : « Un bréviaire de sûre doc- » trine catholique et de saine piété, un exquis *consommé* » de nourriture spirituelle. » (*Enseignement chrétien*, 1. 1. 24.)

Le prêtre du peuple, ou la vie d'Henri Planchat, par M. MAIGNEN. — Un vol. Prix : 6 francs. Neuvième édition. Téqui, Paris. 1924.

« Prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, aumônier des apprentis de Charonne avant d'être l'un des otages de la Commune, c'est plus de titres qu'il n'en faut pour mériter l'attention des apôtres d'aujourd'hui. Sa vie, écrite par un confrère, s'est enrichie en cette dernière édition de documents qui nous montrent mieux les vertus religieuses du futur martyr : si Dieu l'a pris, c'est qu'il s'était d'abord donné sans réserve. » (*Regnabit*, mars 1924.)

IMP. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.